BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

TOME CXV – ANNÉE 1988

2ème LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	50 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	110 F
Abonnement pour les particuliers non membres	160 F
Abonnement pour les collectivités	160 F
Prix du bulletin au numéro	40 F

*
* *

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin doivent effectuer dès réception de la présente livraison le règlement de leur cotisation + abonnement (160 F). Prière d'utiliser le formulaire joint (tarifs ordinaires, dons, conditions accordées aux étudiants).

Les étudiants sans profession rémunérée bénéficient de la gratuité de la cotisation et de l'abonnement en adressant photocopie de leur carte d'étudiant.

La Société Historique et Archéologique du Périgord est reconnue d'utilité publique. A ce titre elle est habilitée à recevoir dons et legs.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 6 AVRIL 1988

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. Toutefois, à la suite des dernières élections, le président insiste sur le fait que la direction de notre compagnie est collégiale et que les décisions sont prises par le conseil d'administration. De son côté, M. Esclafer de la Rode souhaiterait qu'une différence soit faite dans le résultat des élections entre les personnes qui sont candidates et celles qui ne le sont pas.

Présents : 74 — Excusés : 5.

FELICITATIONS

M. le chanoine Jardel, promu officier des Palmes académiques.

ENTREE D'OUVRAGES

— *Histoire et généalogie de la Maison de Cossé-Brissac, par Georges Martin, préface du marquis de Brissac, La Ricamarie 1987.*

— *Une identification difficile, par MM. Gaussen et Merlaud, tiré à part du bulletin de la Société préhistorique Ariège-Pyrénées tome XLII, année 1987 (don des auteurs).*

— *Eléments pour servir à l'inventaire des édifices en pierre sèches de la commune de Sorges, par MM. Avrilleau, Lassure et Véber, études et recherches d'architecture vernaculaire, C.E.R.A.V. 1987 (don des auteurs).*

ENTREE DE DOCUMENTS

— Reproduction du n° 1 de la Ruche de la Dordogne, paru le jeudi 3 mars 1948 à Ribérac (don de M. Brémard).
— Dépliant sur Le Bugue (don de Mme Duret).
— Reproduction d'une peinture d'Eric Lambertin, « Le Mont Saint-Front ».
— Calendrier des postes 1987 (don du Dr. Delluc).

REVUE DES PERIODIQUES

— Dans la *Revue française de Sciences politiques* de février 1988, Christian Coulon étudie la félibrée comme rite d'inversion identitaire.

— *Espoirs* n° 313 de janvier 1988 annonce la parution d'une série d'articles, sous la plume de Marcel Secondat, consacrés au bicentenaire de la Révolution.

— Dans le *Bulletin de la société préhistorique française* tome 85 n° 2 de 1988, Jean-Pierre Duhard et Alain Roussot étudient le gland pénien sculpté de Laussel.

— Le n° 1 du *Bulletin de la société des études bloyennes* de janvier 1988, vient de paraître. On peut noter particulièrement l'étude consacrée par Michel Arveiller

à l'accueil réservé par ses contemporains à Léon Bloy, et l'analyse de Guy Chevreau intitulée « catholique frénétiquement ».

— Les *Feuillets Sem* n° 11 de mars 1988 poursuivent la publication de documents concernant l'œuvre de Sem.

— Dans *la Cohorte*, revue de la Légion d'honneur n° 97 de février 1988, le Dr Saint-Cyr donne les origines périgourdines de Joséphine Tascher de la Pagerie, impératrice des Français.

— Dans *Périgord Magazine* n° 259 de mars 1988, Brigitte et Gilles Delluc traitent du suaire de Cadouin, une toile brodée ; Christian Carcauzon donne quelques indications sur les richesses préhistoriques de la vallée de la Dronne et le père Pommarède dresse le portrait de Jean Galmot. Dans le n° 260 d'avril 1988, la prochaine félibrée de Ribérac est présentée ; Christian Carcauzon annonce le retour des *souffle-à-cul* de Nontron, et Dominique Audrerie donne le compte rendu des activités de notre compagnie durant l'année passée.

— Dans les *Cahiers de Bergerac* n° 50 de mars-avril 1988; Jacques Audebert rappelle que Jacques de Belzunce, qui fut évêque de Marseille au XVIIIe siècle, était de « chez nous ».

— Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 4 mars 1988, Jean-Louis Galet signale l'existence de truffes blanches du Piémont. Dans le numéro du 25 mars 1988, il donne quelques précisions sur la personnalité de Cyrano de Bergerac.

— *La Dordogne Libre* du 7 mars 1988 consacre toute sa dernière page, grâce à Anne-Marie Siméon, à notre compagnie et au « souterrain ».

COMMUNICATIONS

Le président rappelle que la prochaine séance de notre compagnie aura lieu à Ribérac, le samedi 7 mai prochain ; nous reprenons ainsi la tradition de séances foraines.

Il signale l'installation au Regourdou d'ours, que les visiteurs pourront admirer. M. Soubeyran estime que c'est une bonne initiative.

Il donne le résultat de la vente de notre collection d'ouvrages sur la Normandie, cédée pour nous permettre de faire face à nos frais de réfection de la toiture.

Le secrétaire général indique qu'un colloque sur le patrimoine troglodytique se tiendra les 14, 15 et 16 avril prochains au CPIE de Sireuil.

A l'occasion de la prochaine félibrée de Ribérac, notre compagnie participe à l'édition des œuvres d'Emile Dusolier sur l'histoire de cette région. Cette édition réalisée par le Roc de Bourzac bénéficie également du concours de la Ville de Ribérac et a été établie par MM. Pommier, Audrerie et Roux.

La maison d'Araucanie-Patagonie annonce l'émission de monnaies de courtoisie, inspirée des pièces de monnaie du royaume, frappée en 1874.

En juillet 1988, un chantier-école national d'archéologie sera organisé à l'initiative de la Direction des antiquités préhistoriques d'Aquitaine à Cénac-et-Saint-Julien.

Le père Pommarède a trouvé un dossier donnant un inventaire de l'église de Marsac au XVIIe siècle, à la suite d'un conflit. Ce dossier a été déposé à la bibliothèque.

Le chanoine Jardel donne lecture d'une lettre du maréchal Bugeaud, en date du 17 octobre 1815, extraite de ses collections personnelles. Cette lettre, adressée à M. Desclaibes, est écrite sur un ton inhabituel. Le maréchal avoue en effet être tombé amoureux « comme un enfant » d'une maîtresse coquette et entourée d'adorateurs. Bugeaud avait alors 31 ans, mais on ne sait pas de quelle personne il peut s'agir.

Mme Sadouillet-Perrin a retrouvé aux Archives départementales des projets d'aménagements de la ville de Périgueux, à la suite de l'arrivée du chemin de fer à Périgueux. Le préfet, alors M. Ladret de Charrière, souhaite transférer la préfecture de l'ancien collège des jésuites (aujourd'hui l'hôtel des Archives) dans un autre lieu qui pourrait être soit du côté des allées de Tourny, soit dans l'enclos Sainte-

Ursule. Chaque projet entraîne la création de voies nouvelles, en particulier à travers la vieille ville. M. Lagrange fait remarquer à ce propos qu'une distinction doit être faite entre les projets réels et les simples propositions d'ingénieurs ou d'architectes.

Le père Pommarède a eu communication, au cours d'une sortie militaire, d'un important dossier concernant Nicolas Rambourg et sa famille. Il espère que ces documents, conservés dans une famille périgourdine, pourront être déposés aux Archives départementales.

M. Penaud signale une vidéo-cassette sur le Périgord Noir, qui connaît une assez large diffusion. Elle est due à l'initiative de l'association « Musique et Histoire en Montignacois ». M. Audrerie précise que plusieurs vidéo-cassettes existent sur le Périgord, produites notamment par le Conseil général. Une séance de notre compagnie pourrait être consacrée à la projection de celles-ci.

M. Soubeyran a été contacté par un réalisateur de la télévision allemande, qui se propose de faire un film sur le Périgord.

M. Audrerie a eu l'occasion de visiter le vieux village du Breuil sur la commune de Paussac-Saint-Vivien. Il s'agit d'un curieux habitat édifié dans une ancienne carrière et qui utilise les structures laissées en place.

M. Lagrange signale qu'une pierre, peut-être d'époque gallo-romaine, a été mise au jour cours Fénelon, à Périgueux, à la suite de la démolition d'un immeuble. Pour certains cette pierre serait beaucoup plus récente.

M. Ignace a eu l'occasion d'étudier l'implantation clunisienne dans l'ancien diocèse de Périgueux. Au Xe siècle, alors que la plupart des monastères sont tombés aux mains de puissants laïcs, l'abbatia de trois monastères périgourdins s'inspirent de la réforme clunisienne, mais un seul, Saint-Sauveur de Sarlat, dépend directement de l'abbé de Cluny. Au XIe siècle, l'expansion clunisienne atteint son apogée ; deux prieurés seulement suivent ce mouvement : Sainte-Marie d'Annesse et surtout Ronsenac, qui prend une certaine importance. Au siècle suivant cette expansion se ralentit. L'exemple de Saint-Théodore de La Rochebeaucourt est de ce point de vue exemplaire, puique les moines ne peuvent s'y maintenir. En somme, si le Périgord n'a pas été une terre d'implantation clunisienne, il n'est cependant pas resté à l'écart des grandes réformes suscitées par l'abbaye bourguignonne.

Mme Sadouillet-Perrin signale qu'il y eut à Saint-Cyprien une tentative avortée d'implantation clunisienne.

Le Dr Delluc présente, de la part de M. Bardy, une série de billets de nécessité de 50 c., 1 fr. et 2 fr., tirés par la Chambre de Commerce de Périgueux le 25 août 1914.

Il a également constaté que les céramiques qui ornent la station de métro Cluny à Paris s'inspirent des dessins de Lascaux.

A l'occasion d'un passage au musée de l'Armée, il a relevé l'inscritpion suivante figurant sur une plaque commémorative : « Général Maleterre, 1858-1923, commandant l'Institution nationale des Invalides (1919-1923), né à Bergerac le 30 avril 1858, professeur à Saint-Cyr, professeur à l'Ecole de Guerre, blessé en 1914, décédé aux Invalides, général de brigade, inhumé au caveau des Gouverneurs ». Dans ce même musée une sous-vitrine est consacrée à l'histoire des auto-mitrailleuses. Une des toutes premières a circulé sur les routes du Périgord, en 1942.

M. Berthier signale la création, à l'initiative de M. Chinouilh, maire-adjoint de Cadouin, de l'association des amis de Cadouin.

M. Payen insiste sur le fait que notre compagnie doit conserver son rôle de proposition en matière de potection.

ADMISSIONS

— Mme Brigitte Aupy-Vanoni, 8, rue Barbecane, 24000 Périgueux, présentée par MM. Bélingard et Manhès ;

— M. Pierre Brun, 65, avenue César-Franck, 84000 Avignon, présenté par le Dr. Delluc et M. Bélingard ;

— M. Dominique Chambon, Gardonne, Coulounieix, 24660 Périgueux, présenté par Mme Fayol et M. Audrerie ;
— Mme Jacqueline Duflot, Campagne, 24260 Le Bugue, présentée par MM. Alix et Fayolle ;
— Père André-Fayol-Fricou, presbytère, rue du Plantier, 24000 Périgueux, présenté par Mme Fayol et le Dr Delluc ;
— M. Maurice Gaillard, rue de l'Isle, Le Pizou, 24700 Montpon-Ménestérol, présenté par MM. Bélingard et Audrerie ;
— M. Claude Jeintrat, 2, rue des Quatre-Vents, Coulounieix 24660, présenté par MM. Lanneau et Lagrange ;
— M. Jean-Paul Lasserre, domaine des Ormes, 24200 Sarlat, présenté par MM. Armagnac et Bitard ;
— Mme André Louprou, 30, rue des Maurilloux, 24000 Périgueux, présentée par le chanoine Jardel et M. Julie ;
— M. Jean-Jacques Luriaud, 25, rue Carnot, 24000 Périgueux, présenté par MM. Bélingard et Leymarie ;
— M. Denis Pierrot, Les Béarnais, 24700 Montpon-Ménestérol, présenté par MM. Bélingard et Audrerie ;
— M. Guy Raynaud, Saint-Félix-de-Villadeix, 24510 Sainte-Alvère, présenté par le Dr. Delluc et M. Fournioux ;
— M. Jacques Suadeau, 6, rue du Vieux-Moulin, 78370, Plaisir, présenté par MM. Manhès et Vigier ;
— Dr Edouard Viollet, Le Colombier, Marsac 24430 Razac-sur-l'Isle, présenté par le Dr Delluc et M. Bélingard.

Le Président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU SAMEDI 7 MAI 1988

Présidence de M. Pichardie, maire adjoint de Ribérac et du Dr Delluc, président

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 76 — Excusés : 2.

NECROLOGIE :

M. le professeur Charles Higounet.
M. Bertrand d'Abzac.

FELICITATIONS :

Notre président et Mme Gilles Delluc nommés au grade de chevalier de l'ordre des Palmes Académiques.

ENTREE D'OUVRAGES :

— Maisons creusées, maisons enterrées, par Nicole Charneau et Jean-Charles Trebbi, éditions Alternatives Paris 1981.
— Bergerac, pages d'histoire, par Jean Dalba, édition « Les Cahiers de Bergerac », Bergerac 1987.
— Les truffes, par Jacques Delmas, article extrait de *Pour la Science* n° 26 de décembre 1979.

REVUE DES PERIODIQUES :

— Dans la revue *Mabillon* n° 311-312 de janvier 1988, André Delmas décrit un litige aux confins du Périgord et de l'Agenais entre Sarlat et Aurillac (1122-1179).

— Le bulletin de la *Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 32 du 1er trimestre 1988 est riche d'études sur le Sarladais : Louis-François Gibert poursuit son essai de topographie historique sur Domme et Cénac durant l'Ancien Régime, M. Sapin-Lignières rappelle la mémoire du commandant Maratuel, Jean-Maurice Lefort traite d'un centenaire oublié à Sarlat et Pierre Denoix raconte les aventures en Perse d'un Périgourdin à la recherche de noyers.

— *L'écho du Ribéracois* et de la vallée de l'Isle du 29 avril 1988 annonce la tenue de notre réunion à Ribérac du 7 mai.

— Le bulletin de la *Société des études bloyennes* n° 2 de mars 1988 vient de paraître avec un article de Michel de Saint-Pierre sur Léon Bloy, une étude de Jacques Bonnardot sur les rapports de Léon Bloy et de Simone Weil, la rencontre de René Bouvard et un témoignage de Dolorès Joubert.

— Dans *Périgord Magazine* n° 261 de mai 1988 on notera plus particulièrement les contes et légendes du Périgord souterrain par Jean-Pierre Bitard, Gilles Delluc et Christian Carcauzon.

COMMUNICATIONS :

Le Président ouvre cette séance exceptionnelle, puisqu'elle se déroule à Ribérac, renouant ainsi la tradition des réunions foraines à travers le Périgord. Il remercie MM. Pichardie et Roux, représentant M. le maire de Ribérac empêché, d'avoir bien voulu nous accueillir dans leur ville. Il signale qu'une séance s'était déjà tenue à Ribérac, le 4 mai 1952.

Notre ami le professeur Etienne a donné sa dernière leçon, intitulée « du nouveau sur Bordeaux antique », le vendredi 6 mai, à l'Université de Bordeaux III. Rappelons que le professeur Etienne est également le président de la Fédération historique du Sud-Ouest ; lors de la dernière réunion de la Fédération, le président Delluc a été élu vice-président de cette Fédération.

M. François Veber a obtenu le 11e prix du concours de la F.N.A.-S.S.E.M., pour la réhabilitation du puits à balancier de Fonniovas, à Sorges.

Dans le cadre du Cercle Antoine de Tounens, Brigitte et Gilles Delluc traiteront de Louis Delluc, éveilleur du cinéma français, le 26 mai prochain.

Le secrétaire général donne lecture de la lettre de M. Pierre Breau, en date du 21 avril dernier, concernant le cristal de quartz de Saint-Paul-la-Roche. La pierre a considérablement diminué depuis deux ans, grignotée par les coups de masse des amateurs de fragments du « plus gros cristal du monde ». Il ne resterait qu'une demi-face sur six, mal délimitée par deux segments d'arêtes fort épaufrées.

Il signale également qu'en 1989 sera célébré, outre le bicentenaire de la Révolution, auquel notre compagnie participera, le quatrième centenaire de l'avènement d'henri IV. Une association a été constituée à Pau pour cette commémoration.

Le père Pommarède a noté que la première carte postale de la Rigale a été éditée en 1890.

Mme Rousset remercie l'évêché de Périgueux qui a fait don à notre bibliothèque d'une série importante de numéros de la Semaine Religieuse.

M. et Mme Delluc projettent une série de diapositives sur les richesses préhistoriques du Ribéracois, aussi de Brantôme, Mareuil, La Tour Blanche ou Javerlhac. Si les grottes ont ici moins d'ampleur que dans le sud du Périgord, elles sont néanmoins d'un grand intérêt, et fort nombreuses ; de nouvelles grottes ont d'ailleurs été récemment découvertes par M. Christian Carcauzon et notre bulletin s'en est fait l'écho. Le musée de Brantôme possède également des collections importantes, qui mériteraient d'être mieux connues.

M. Audrerie fait remarquer à cette occasion que le haut Périgord possède non seulement un vaste patrimoine préhistorique, mais les monuments civils, militaires

ou religieux sont très denses et d'une grande richesse architecturale. C'est sans doute à tort que ces ensembles ne sont pas mieux identifiés et signalés.

M. Pommier présente le livre qui doit prochainement sortir sur l'histoire de Ribérac et de sa région auquel notre compagnie participe. Cet ouvrage reprend les différents écrits d'Emile Dusolier, qu'il a fallu regrouper et mettre en ordre pour en faire un ouvrage homogène, sans pour autant réécrire l'œuvre de l'auteur.

M. Mouillac s'est penché sur l'évolution des limites des diocèses et des archiprêtrés de Périgueux et d'Angoulême. Sur deux siècles, entre 1516 et 1760, l'importance des communes a changé, en particulier dans l'archiprêtré de Pillac, aujourd'hui modeste commune rurale.

Bien que l'on soit en période d'élection présidentielle, M. Lagrange prononce devant l'assemblée un discours à caractère politique. Il s'agit des propos tenus le dimanche 25 janvier 1852, à Bourg-du-Bost par le maire de cette commune du Ribéracois. Jean Dumas tenait à remercier les 131 électeurs ayant voté pour le prince président, sur 131 votants. Ce discours, où le ton emphatique le dispute à la fatuité, est divertissant.

M. Avrilleau rend compte, à l'aide de nombreuses diapositives, de l'inventaire qu'il a conduit sur le Ribéracois des différents cluzeaux. Cela représente environ 250 cavités. Chacun s'accorde sur l'opportunité de publier au plus tôt ce travail. Il est à remarquer que l'inventaire, qui intéresse aussi l'ensemble du département, porte sur environ un millier de souterrains, ce qui fait de la Dordogne un des tout premiers départements français sur ce plan.

M. Audrerie donne lecture d'une note que lui a commmuniqué M. Maunat et qui concerne une coutume aujourd'hui disparue dans le Ribéracois. Pour mardi-gras, on faisait la « soupe grasse » (bouillon de poule ou pot-au-feu) et on jetait quelques cueillérées devant la porte, ou sur le tas de fumier, ou au plafond, afin d'éviter... la prolifération de moucherons, moustiques et autres insectes qui piquent.

Il rappelle ensuite le contenu d'un arrêté du maire de Ribérac, M. Débonnière, en date du 5 janvier 1897, déterminant dans ses moindres détails la police des théâtres, telles que l'ouverture ou la fermeture des portes, la vente et la quantité des billets d'entrée, la tenue des spectateurs et... leur silence.

M. Roux étudie actuellement le livre noir de Périgueux, sur lequel il se propose de faire une publication. Il en extrait quelques passages intéressants plus particulièrement Ribérac, durant la guerre de Cent Ans.

Pour conclure, M. Pichardie se réjouit de la venue de notre compagnie à Ribérac et remerci les orateurs pour la qualité des interventions. Il invite chacun à se rendre à la mairie, où est offert le verre de l'amitié.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU MERCREDI 1er JUIN 1988

Présidence du Dr Delluc, président

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 71 — Excusés : 5.

NECROLOGIE :

Mme la générale de Fourtou.

FELICITATIONS :

M. Louis Mouillac à l'occasion de son mariage avec Mlle Fabienne Gallot.
M. Philippe Cornet à l'occasion de son mariage avec Mlle Caroline Anne.

ENTREE D'OUVRAGES :

— Buffarost, Christ ou croquant, par André Roulland, éditions P.L.B. Le Bugue, 1988 (don de l'éditeur).
— Histoire du Bugue, par Jean-Léon Dessalles (réédition à l'identique), éditions P.L.B. Le Bugue, 1988 (don de l'éditeur).
— La subdélégation de Castillonès (1774-1790), par Léon-Jeffrey Hoare, éditions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988 (don de l'éditeur).
— La chasse fantastique, par François Augiéras et Paul Placet, éditions Phalène, Périgueux, 1984 (don de Mme Herguido).
— Archi-troglo, par Jean-Paul Loubes, éditions parenthèses, Paris, 1984.
— Les souterrains-refuges de la France, par Adrien Blanchet, réimpression de l'édition de 1923.
— Les souterrains-refuges pour les vivants ou pour les esprits ? par Maurice Broërs, éditions Picard, Paris, 1976.
— Consécration de l'église de Bergerac, par l'abbé Destrac, Agen 1865 (don de Mme Glise).
— Discours prononcé par l'abbé de Saint-Exupéry à la cérémonie de translation du corps de Arthur de Veaux, capitaine aux zouaves pontificaux, Périgueux, 1868 (don de Mme Glise).
— Monographie de la tour Pey-Berland, par l'abbé Barthe, Bordeaux, 1863 (don de Mme Glise).
— Eloge funèbre de Mgr Charles-Théodore Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, par Mgr Landriot ; Paris et Périgueux, 1863 (don de Mme Glise).
— Recueil de pièces improvisées par Louis Collin, dans quelques séances données à Bergerac, Bergerac, 1858 (don de Mme Glise).
— Notice historique sur l'abbaye de Brantôme, par l'abbé Audierne, Périgueux, 1842 (don de Mme Glise).
— Relations de deux sièges soutenus par la ville de Sarlat en 1587 et 1652, publiées par J.-B. L., Paris 1832 (don de Mme Glise).
— Oraison funèbre de Mgr Georges-Massonnais, évêque de Périgueux, par Mgr l'évêque de Poitiers, Paris et Poitiers, 1861 (don de Mme Glise).
— Trois Messéniennes, par M. Ody, Paris, 1824 (don de Mme Glise).
— rapport sur les archives de l'ancien comté de Périgord, Paris, 1842 (don de Mme Glise).
— Epigraphie de l'antique Vésone, par l'abbé Audierne, Périgueux, 1858 (don de Mme Glise).

ENTREE DE DOCUMENTS :

— Dossier de présentation et pré-actes du séminaire du groupe français d'étude et de recherche sur les origines des représentations graphiques et symboliques, tenu au C.P.I.E. de Sireuil les 21,22 et 23 mai 1988 (don du Dr Delluc).
— Collection de « Périgord Actualité » de 1974 à 1977 (don de M. Fréchoux).
— Une année pour l'Architecture et l'environnement, 1987, D.R.A.E. Aquitaine.
— Plaquette de présentation du collège-école Notre-Dame de Ribérac, Ribérac, 1988 (don de M. Audrerie).
— Important ensemble de documents sur la préhistoire et l'archéologie au Québec (don du Syndicat d'Initiatives de Périgueux).
— M. Maunat a fait parvenir une série de coupures de journaux anciens concernant le Périgord. On notera particulièrement le portrait de Jean Secret dressé par Edme Goyard avec un dessin de Guthmann, paru dans *La Nouvelle République de Bordeaux et du Sud-Ouest*, n° 557 du 12 juin 1946.

REVUE DE PRESSE :

— Dans *Téléovale* n° 207 du 24 octobre 1971, R.R. traite de la Reynie, hygiéniste du Grand Siècle.

— Dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, tome 109e de janvier-décembre 1987, on peut noter l'étude de Philippe Muet sur l'hydrogéologie du Causse de Martel et les documents sur le château de Pazayac publiés par Henriette Delage.

— Dans *Périgord-Magazine* n° 262 de juin 1988, M.L. rappelle le souvenir de Rachilde et Jean-Claude Carrère évoque le trésor du cluzeau de la Croix de Boby, à Celles.

L'Association pour le Développement de la Recherche Archéologique en Périgord vient de faire paraître son bulletin n° 2 - 1987. Au sommaire notamment l'occupation humaine dans la vallée de l'Isle durant le paléolithe supérieur par J. Gaussen, le village néolithique de Festalemps par C. Chevillot, A. Lvaud et C. Varaillon, la Tour de Vésone du Moyen-Age à nos jours, par C. Lacombe, une menuiserie du XVIIe siècle découverte à l'hôpital de Hautefort par Y. Delgoulet et M. Lantonat, ainsi que des notes et documents, relatifs à des découvertes récentes.

— *Périgord moun pais* n° 735 d'avril 1988 se fait l'écho du parallèle établi par notre collègue Me Dubuisson entre la Dronne, la Vézère et Vésone ; il considère en effet que VEZ (ERE) + (DR) ONNE = VESONE. Affaire à suivre.

— Dans le *Bulletin de la société des amis de Montcaret et de sa région* de 1988, A. de Brianson traite de Montcaret au début du XVIIIe siècle, A. Conil présente la croix mérovingienne de Montcaret, A. de Brianson étudie la bastide de Villefranche-de-Lonchat et enfin l'état-civil de Montcaret avant 1793.

— Dans *Les cahiers de Bergerac* n° 51 de mai 1988, Jacques Audebert donne le portrait de Mgr de Belzunce.

— Dans *Le Journal de la Dordogne* du 13 mai 1988, C.D. parle de renaissance du manoir de Beauséjour, à Tocane-Saint-Apre.

COMMUNICATION :

Le président remercie les différents donateurs de livres ou de documents destinés à enrichir notre bibliothèque.

Il évoque ensuite les problèmes posés à l'abri Pataud par l'action prématurée d'une entreprise et invite les membres intéressés à rejoindre Mme Delluc durant le mois de juin.

La sortie du mois de juin ne pouvant avoir lieu du fait des élections législatives, elle est reportée au 14 août, à Brantôme, où se tiendra le colloque sur la sculpture rupestre en France, de la préhistoire aux temps modernes, organisé par les Amis de Brantôme et notre compagnie.

Il donne lecture d'une lettre de M. Francis Bernier qui signale l'organisation d'une rencontre internationale de membres de la famille Martin à Montréal au mois de juin prochain.

Le secrétaire général signale une intéressante exposition sur l'architecture rurale qui se déroule actuellement à Brantôme.

L'association culturelle de Commarque et l'Institut d'Histoire de Bordeaux III organisent le 25 juin prochain une journée d'études sur la noblesse en Périgord.

M. Paul Maunat a relevé dans l'ouvrage de Régine Pernoud consacré à Richard Cœur de Lion (Paris 1988), que celui-ci, passant à Périgueux, avait fait ériger en fief la cuisine des comtes du Poitou pour son cuisinier Alain ; le roi fit dresser à cette occasion un acte solennel.

Le père Pommarède a remarqué dans la vitrine d'un commerçant de Périgueux une série de pièces de monnaie émises par Orélie-Antoine 1er.

Mme Ronot indique que la commune de Mussidan met en place pour la saison prochaine des circuits pédestres.

Le secrétaire général signale que les éditions du Roc de Bourzac se proposent

de rééditer, à l'initiative de notre compagnie, l'ouvrage de Jean Maubourguet sur le Périgord Méridional.

Mme Caillat et Mlle Hardy annoncent le lancement d'une quatrième campagne de fouilles sur le site de la Visitation, à l'emplacement du futur immeuble des Archives départementales. Ces fouilles devraient permettre de mieux connaître les structures de l'ancien couvent des Cordeliers. Les restes d'un grand mur, peut-être celui de l'église, ont été mis au jour. De même a été découverte une petite statuette, très épaufrée, d'une trentaine de centimètres de haut, représentant un personnage vêtu à la manière des moines.

le Dr Delluc donne la liste des travaux entrepris dans les quartiers anciens de Périgueux.

Mme Cestac, revenant sur une communication faite par M. Audrerie, au sujet de la vente du château de Richemont le 19 prairial an V, apporte les précisions suivantes. C'est en tant que bien national que le château a été vendu et c'est à Nontron que s'est effectué l'acte. En cette période révolutionnaire, le bourg de Saint-Crépin porte la nouvelle appellation de Côtes du Boulou. La famille de Saint-Légier, descendante de Pierre de Bourdeilles est nommée Richemont dans ce même acte. Quant à Pierre Château, l'acquéreur du château, il était alors propriétaire laboureur à Champagne, commune de Saint-Crépin. Son arrière petit-fils, Désiré Château, se présenta aux élections municipales au début de ce siècle et fut élu maire. Sa descendance par la branche cadette est toujours propriétaire de Champagne.

Mme Parat projette une série de photographies donnant un aperçu du musée d'art et traditions populaires de Domme. Cet intéressant musée est dû à l'initiative et à la générosité de M. et Mme Parat.

M. Bouchereau étudie les nombreux moulins qui ont jalonné la vallée du Manoire. Au XVIIe siècle, une forge à battre le fer est annexée au moulin de Saint-Laurent ; construite par les Bertin, elle est vendue en 1669 par Louis Grangevieille à Joseph Bodin, seigneur de Saint-Laurent et libérateur de Périgueux sous la Fronde, avant de revenir aux Bertin. Cette forge, dépendante de celle de Chignac fournit les pièces nécessaires (crochets) aux canons de marine fondus à Chignac. Cette forge, appelée aussi du Moulin Neuf, est créée à la fin du XVIe siècle par les Lardimalie. Elle fabriquait canons de marine et boulets servant, comme le montrent les documents d'archives retrouvés, à l'occasion de missions lointaines. Une publication d'ensemble reprendra tous ces éléments.

M. Secondat précise que les restes de la forge de Saint-Laurent étaient encore visibles à la sortie du bourg, en bordure de la route nationale, avant les travaux routiers récents.

M. Bouchereau a reçu d'un correspondant une lettre faisant état de la découverte de deux navires français coulés en 1692, dans la rade de Céouta. Sur un des canons figure la marque « SC ». Cette marque était celle du baron Bardon de Seconzac.

ADMISSION :

— M. Marc Bonnefond, Saint-Laurent-sur-Manoire, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présenté par Mme Herguido et M. Rousset.

— M. Thomas Rossy, 16, rue Ferdinand-Buisson, 91210 Draveil, présenté par Mlle Delluc et le Dr Delluc.

— Mlle Sylviane Langlade, 80, rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux, présentée par MM. Bélingard et Audrerie.

— Mlle Véronique Herguido, 50, rue Paul-Mazy, 24000 Périgueux, présentée par Mmes Herguido et Rousset.

— Mme Helen Gordon, 1, rue North End, Hamptead, London, présentée par MM. Aubarbvier et Bélingard.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXV – Année 1988

Les gravures de la grotte de la Cavaille à Couze
(Couze-et-Saint-Front, Dordogne)

par Brigitte et Gilles DELLUC

La grotte de la Cavaille, à Couze, dont le gisement préhistorique a été étudié il y a plus d'un demi-siècle par F. Lacorre, conserve des traits gravés pariétaux, d'allure ancienne, dont une interprétation est proposée ici. Elle permet de conclure à leur nature paléolithique et au style archaïque de ce petit ensemble gravé, comptant un bovin, trois mammouths, un cheval et une image vulvaire.

La grotte

La petite caverne de la Cavaille (le mot cavaille veut dire gorge) s'ouvre sur le flanc droit du ravin de la Cavaille, presque à son débouché, en rive droite de la vallée de la Couze. Ce ru temporaire, au lit encaissé et creusé de marmites, sépare la commune de Couze-et-Saint-Front, au Nord-Ouest, de celle de Bayac, au Sud-Est. Le gisement de la Gravette (Bayac) est à environ 1.500 m à vol d'oiseau, au Sud-Est (Lacorre, 1960, p. 23-25).

Cette petite cavité horizontale, d'une largeur moyenne de 2,5 à 3 m et d'environ 2 m de hauteur, probable point d'émergence d'un petit réseau fossile de drainage local, aujourd'hui très sèche, mesure 21 m de long. Elle présente à décrire deux segments : une galerie d'accès à peu près rectiligne, longue de 15 m, recevant encore un peu la lumière du jour (sauf sur la paroi Sud) (avec une petite arrivée d'eau supérieure à son extrémité Nord-Est), aux parois ornées ; une galerie profonde, obscure, longue de 6 m, à fond ébouleux (avec une cheminée s'élevant à 4 m environ), se greffant sur la précédente et dont le sol a été excavé par F. Lacorre. Ces caractères expliquent que la grotte ait fait l'objet d'un aménagement troglodytique

(mur maçonné de façade, retailles des parois au début de la galerie d'entrée, boulins de poutre) et qu'elle ait, en outre, été utilisée, durant la dernière guerre, comme refuge discret pour des réfractaires ou des maquisards fig. 1 et 2).

C'est dans le calcaire maestrichtien C9 que la grotte a été creusée, calcaire ici jaune et gréseux, rappelant beaucoup le Coniacien C7b des environs des Eyzies (carte géologique Bergerac 182 au 1/80.000, 1965, 2e édition), déterminant, le long de la vallée inférieure de la Couze, des escarpements rocheux et des petites falaises souvent exploitées par les carriers. La paroi calcaire de la grotte est usée et s'effrite, grain par grain, lentement. Au plafond, s'élevant un peu en petites coupoles, quelques aplats noirs pulvérulents (probablement de manganèse), des plages de calcite, aujourd'hui sèche (surtout dans la zone profonde), et une rubéfaction locale, probablement due à la chaleur d'un foyer (dans la zone d'entrée), en sont les accidents naturels principaux. Enfin, près de l'orifice d'entrée, la paroi Nord, naturellement éclairée, est le siège d'une prolifération algale.

Historique et références

C'est en 1934, lors du congrès préhistorique de France de Périgueux, que Fernand Lacorre fait connaître la grotte et l'abri de la Cavaille, découverts par son épouse et lui-même (Lacorre, 1935, p. 455).

L'abri,situé à 10 m en contre-bas de la grotte, lui a révélé, entre deux niveaux d'effondrement de la voûte, une unique couche archéologique. Elle a fourni une industrie microlithique attribuée par l'auteur au Magdalénien II (*ibid.*, p. 465 et fig. IV, p. 464, légendée à tort *grotte* et non *abri* de la Cavaille ; D. de Sonneville-Bordes, 1960, p. 389).

La grotte, elle, avait vu le contenu de la galerie d'entrée « vidée depuis longtemps ». C'est la seconde partie, fermée par un vieux mur, qui avait conservé son remplissage et qui fut fouillée par F. Lacorre.

Avec l'aide de l'abbé Henri Breuil, il décrira, provenant d'une couche inférieure C (de 0,65 m de hauteur, compacte), « brassée par les courants d'eau », des outils de silex, lustrés et émoussés, qui seront classés, en se basant « uniquement sur l'état physique... et la typologie » en Tayacien, Levalloisien et Mousterien de tradition acheuléenne. Une couche d (de 0,60 m de hauteur, plus légère) contenait « de belles pièces de l'industrie de Chatelperron, de l'Aurignacien supérieur et, au sommet, une industrie plus développée du Magdalénien ancien, toutes pièces à tranchant vif » (*ibid.*, p. 455-456, fig. I à III des p. 457, 459 et 461). Ultérieurement D. Peyrony ne retiendra que « Moustérien, Périgordien I (c'est-à-dire Chatelperronien) et Magdalénien II » (Peyrony, 1949, p. 17 et p. 49) et F. Lacorre lui-même ne mentionnera que les vestiges moustériens et chatelperroniens (Lacorre, 1960, p. 25). Les planches de la publication de 1934 présentent seulement l'industrie de la couche C. Aussi D. de Sonneville Bordes a-t-elle pu écrire : « aucune figure ne montrant ces belles pièces », il est difficile de signaler cette découverte sans restriction » (Sonneville-Bordes, 1960, p. 166). Quelques pièces chatelperroniennes et, semble-t-il, deux pointes de la Gravette à gibbosité ont été publiées (*Guide* du musée d'Aurignac, s.d., p.

5) (avec la mention, concernant l'abri, que son « unique couche... devait se rapporter au Magdalénien moyen, malgré ce qu'en a dit l'inventeur »). Après avoir étudié la faune (« restes assez abondants de cervidés, bien moins d'équidés et quelque peu de cerfs élaphes ; le renne est très rare »... quelques vestiges de Rhinoceros tichorhinus, d'Elephas primigenius, d'Ursus speloeus et d'Hyoena speloeus (Lacorre, 1935, p; 458 et 1937, dépliant), F. Lacorre consacre un long développement, tentant de comprendre l'hétérogénéité de la couche C et les causes de l'altération des silex qu'elle contenait (Lacorre, 1935, p. 458-465). Tout ou partie des objets exhumés se trouvent au musée d'Aurignac (Haute-Garonne) et quelques-uns sont exposés, dont un fragment de diaphyse portant une gravure de renne rudimentaire, aux bois courts et droits, mais bien reconnaissable à son garrot, au port bas de la tête et à son large mufle. H. Breuil parlera d'un « bâton gravé inédit trouvé par Monsieur Lacorre, portant une tête de cervidé ? Très simple, réduite à une ligne d'échine et à la tête » provenant de « La Cavaille (Commune de Bayac) », dans son inventaire des gravures périgordiennes à propos des gravures sur schiste de Gargas dont il dit : « De telles trouvailles, bien que peu nombreuses, ne sont pas isolée » (Breuil, 1953, p. 47 et 48). Malgré la localisation erronée sur la commune contiguë de Bayac, il s'agit bien de l'objet exposé au musée d'Aurignac. Et D. de Sonneville-Bordes fera, à la suite de H. Breuil, figurer la Cavaille parmi les sites ayant fourni des gravures périgordiennes (Sonneville-Bordes, 1955, p. 567, note 2). Dans ses éphémérides périgourdines, H. Breuil note : « le 24 (mars 1934), nous retrouvons les Lacorre à Lalinde et passons avec eux les jours suivants en étudiant leurs fouilles de la Gravette, de La Cavaille et de Patary » (Breuil, 1960, p. 123). Il ne précise pas s'être rendu sur place. L'abbé André Glory se contentera, à notre connaissance, de mentionner « La Cavaille » sans commentaires, dans ses notes de lecture de la publication de 1953 de H. Breuil (archives Glory).

Il est probable que F. Lacorre (et H. Breuil s'il visita la grotte) a vu une partie des traits gravés qui font l'objet de cette note (en particulier la vulve n° 7), mais il ne demeure pas de traces de cette première observation. C'est notre collègue et ami, Paul Fitte, correspondant de la Direction des Antiquités préhistoriques, qui nous les a montrés le 10 février 1980. En sa compagnie, nous avons constaté l'ancienneté de certains traits gravés, émoussés par le temps et regretté l'impossibilité de les rattacher plus précisément à l'époque préhistorique. Nous avons alors effectué quelques dessins et, à quelques jours de là, des diapositives. La grotte de la Cavaille ne figure pas, en 1984, dans l'atlas de *l'Art des Cavernes*, même au chapitre des « traces peu explicites et attributions douteuses ou erronées ». C'est en reprenant fortuitement l'examen de nos documents, bien des années après notre première visite, que nous est apparue l'évidence de l'origine paléolithique de ce petit ensemble gravé, que nous avons contrôlée sur place.

Les gravures

La description est brève dans cette note et renvoie aux plans et coupes

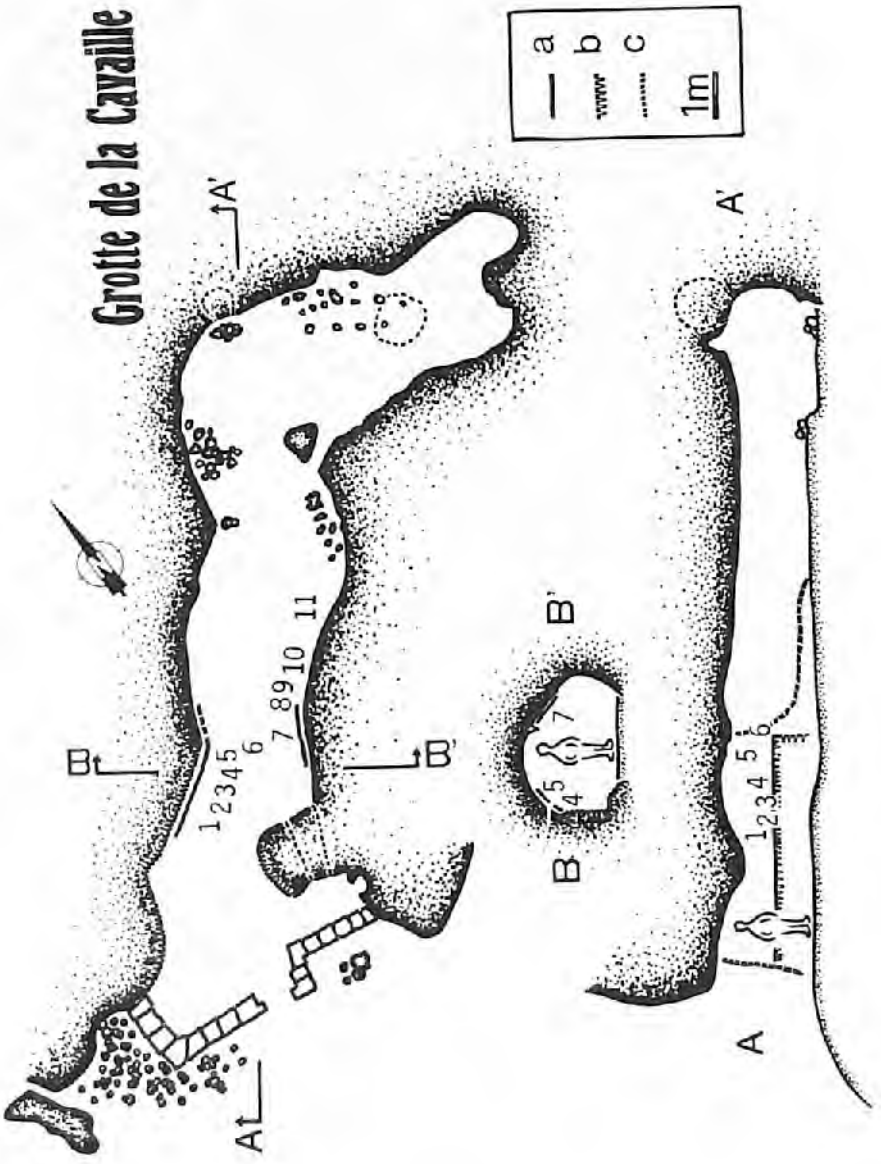

fig. 1 – Plan (en haut) et coupes de la grotte de la Cavaille. a : tracés gravés. b : paroi retaillée. c : limite de la prolifération algale (et de l'éclairage naturel)

fig. 2 — Le porche d'entrée et son mur maçonné.

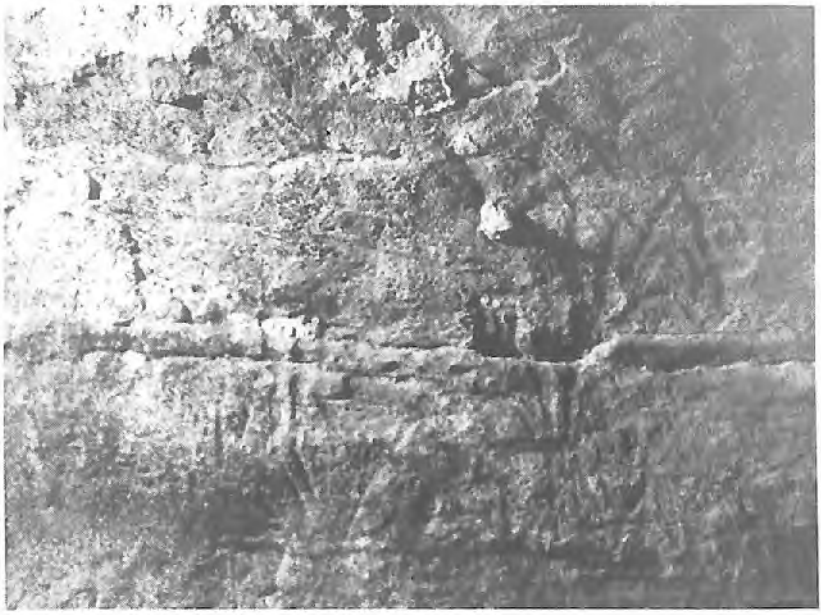

fig. 4 — Le bovin n° 1. Les cornes sont dessinées en perspective frontale.

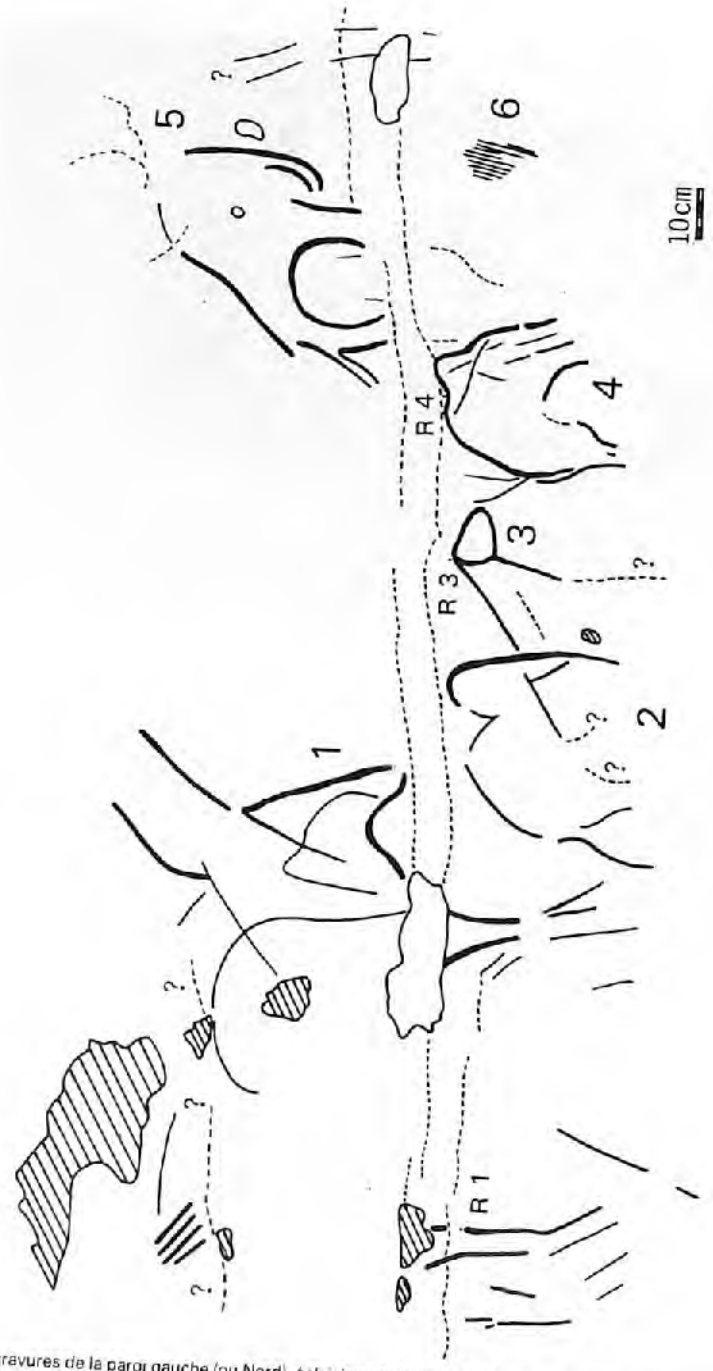

fig. 3 — Les gravures de la paroi gauche (ou Nord), éclairées par la lumière du jour. 1 : bovin. 2 : mammouth. 3 : cheval. 4 : mammouth. 5 : mammouth. 6 : plage frottée.

fig. 5 — Le cheval n° 3 (au centre, un peu en haut), entre le mammouth n° 2 (à gauche) et la croupe du mammouth n°4 (à droite).

fig. 6 — Le mammouth n° 4.

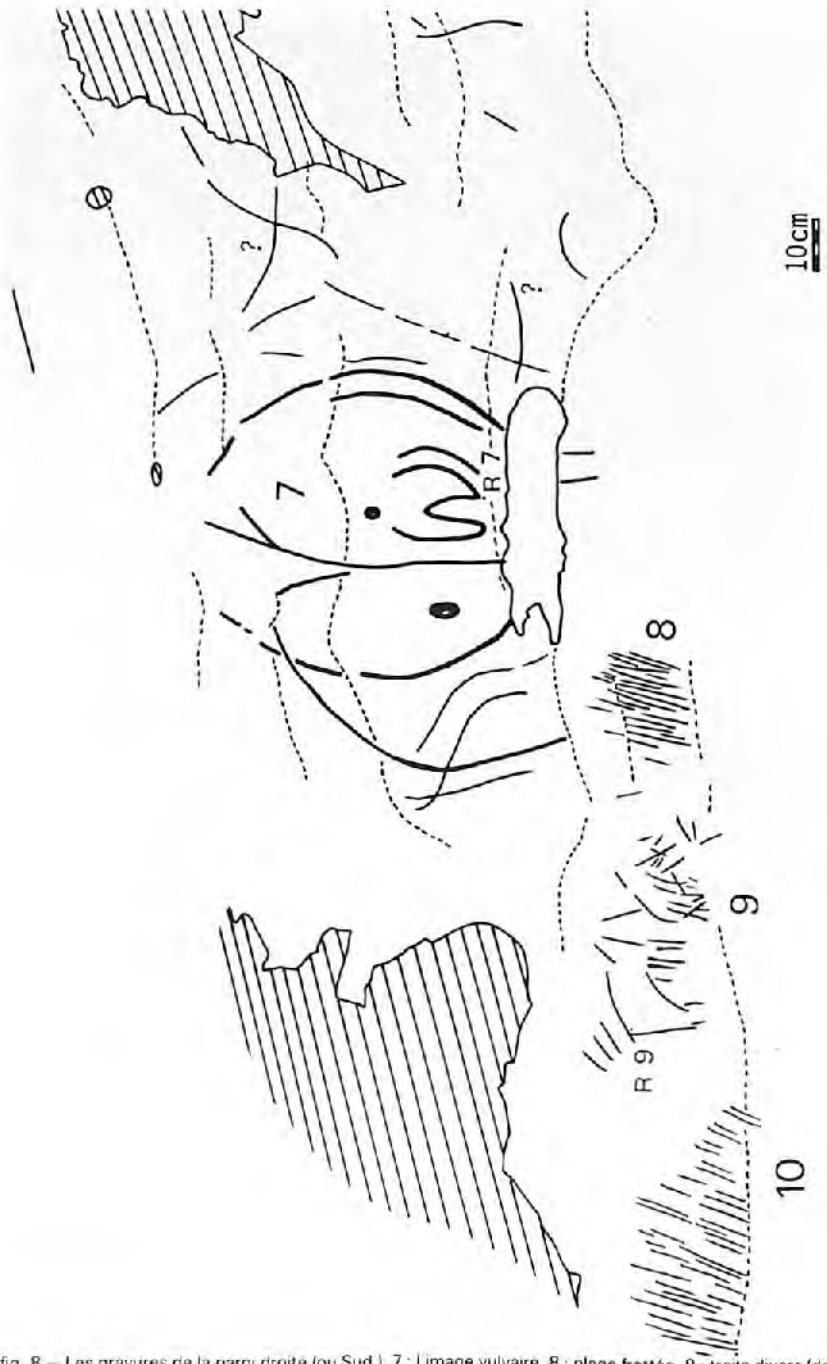

fig. 8 – Les gravures de la paroi droite (ou Sud). 7 : l'image vulvaire. 8 : plage frottée. 9 : traits divers (dont des griffades). 10 : plage frottée.

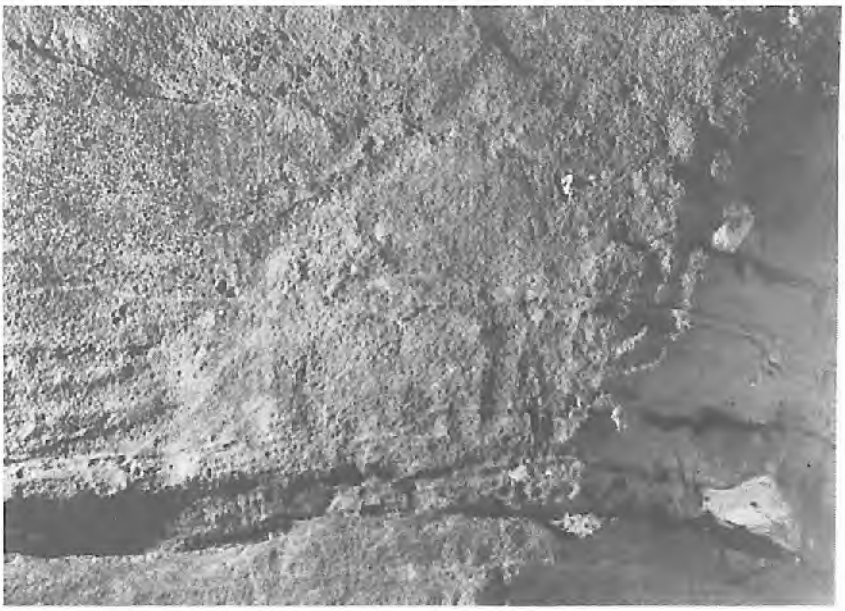

fig. 7 — Le mammouth n° 5. La trompe, à droite, sur le dièdre de la paroi, est faite de deux traits profonds, cannelés. L'entre-jambe est un arceau en fer à cheval.

fig. 9 — L'image vulvaire n° 7.

(fig. 1), aux photographies et aux dessins de lecture synthétiques.

– *Paroi gauche (ou paroi Nord)* (fig. 3).

1 – *Bovin*, tourné vers la droite. Dans le registre supérieur (et à peine dans le registre inférieur). Les traits s'inscrivent dans un carré de 100 sur 100 cm environ, sur un plan rocheux oblique (à 30° sur la verticale en haut et 20° en bas), regardant en bas et vers l'axe (R1 est à 130 cm du sol actuel). Cette zone éclairée est verte et creusée d'une mortaise de poutre. Les traits sont émoussés, à section courbe (l = 35 mm ; p = 6 à 7 mm). Une fissure naturelle marque peut-être le dos. Le mufle est étroit (comme celui d'un aurochs et non d'un bison) ; à son niveau, un tracé récurrent évoque un mammouth abrégé tourné vers la gauche ; les cornes longues, sont en perspective frontale, vues de face (l'une est un peu coudée), rappelant celle de l'aurochs de Pair-non-Pair (Breuil, 1963, n° 3, pl. 3, p. 195 ; Delluc, 1985 n° 3, p. 643). En haut et à gauche de la figure, quatre gros traits parallèles, obliques, évoquant un peu une crinière (fig. 3 et 4).

2 – *Mammouth*, tourné vers la droite. Dans le registre inférieur, sous la fissure. Il s'inscrit dans un carré de 35 cm sur 35 environ, sur une surface à peu près plane, oblique (20° sur la verticale), regardant en bas et vers l'axe. Également en zone éclairée et verte. Il est surchargé de fins graffiti. Les traits ont une section courbe, ils sont très émoussés, à peine visibles (l = 25 mm ; p = 2 à 4 mm), la surface endopérigraphique semble régularisée. Ce tracé paraît avoir été effectué après celui du cheval, car le régularisation de la surface estompe le rein de ce dernier et le trait de la trompe interrompt le trait du dos. La convexité de la tête est particulièrement accusée et l'échancrure de la nuque creusée. Par analogie avec celle de son congénère n° 5, la queue, fine et longue, paraît indiquée (fig. 3 et 5).

3 – *Cheval*, tourné vers la droite. Il s'inscrit dans un rectangle de 40 cm de large sur 20 de haut environ, également dans le registre inférieur (R3 à 128 cm au-dessus du sol actuel), sur un support semblable au précédent. Les traits sont nets, en particulier au niveau du poitrail (l = 30 à 35 mm ; p. 4 à 8 mm), à section courbe et la figure est visible sans éclairage artificiel (comme le bovin n° 1). L'animal est oblique vers le haut et la droite (à 40° environ), sa joue est marquée par un trait séparant la tête de l'encolure ; comme celle des autres figures, sa silhouette est dépourvue de détails endopérigraphiques ou de contour (fig. 3 et 5).

4 – *Mammouth*, tourné vers la droite. Il s'inscrit dans un rectangle de 30 cm de large et de 35 cm de haut environ, sur un support analogue à celui des deux figures précédentes. Les traits sont à section courbe et mousses (l = 20 à 25 mm ; p = 2 à 4 mm). L'échancrure de la nuque et la tête sont modelées, en relief, en bordure de la fissure sus-jacente (cette ébauche de sculpture rappelle un peu celle de la région cervicale et dorsale du mammouth des Bernous (Delluc, 1979, fig. 2, p. 41). L'espace situé entre la ligne ventrale et les deux membres est matérialisé par un tracé sinueux incomplet. La trompe paraît indiquée. L'animal est à peine oblique vers le haut et vers la droite (fig. 3 et 6).

5 – *Mammouth*, tourné vers la droite. Il s'inscrit dans un carré de 45 sur 45 cm environ au-dessus de la fissure. La paroi, analogue à celle des trois

figures précédentes, est oblique ici à 30° sur la verticale et regarde en bas, vers l'axe et aussi un peu vers l'entrée. Les traits situés les plus à droite sont au niveau du dièdre vertical, marquant la paroi gauche (plan, fig. 1) et au-delà duquel la paroi est moins éclairée (surtout dans le registre supérieur). Les traits à section courbe (l = 30 mm ; p = 3 mm) sont cannelés (l = 35 mm ; p = 4 mm) au niveau de la trompe. L'espace triangulaire queue — membre postérieur est abaissé (effet de sculpture rudimentaire). L'espace ligne ventrale — membres est quasi circulaire. Les membres sont individualisés en colonne s'évasant vers le bas. La queue est fine et rappelle le tracé analogue de la figure 2. Par cette arche ventrale notamment, la silhouette de cet animal rappelle plus celle de ses congénères de l'Ardèche (grotte Chabot, grotte du Figuier) (Combier, Drouot, Huchard, 1958), de Cougnac (Leroi-Gourhan, 1965) que les figures archaïques de Pair-non-Pair (Breuil, 1963 ; Delluc, 1985a), Jovelle (Carcauzon, 1984) et de la Grèze (Bouvier et Delluc, 1984) (fig. 3 et 7).

A droite de cette figure, et au-delà du dièdre : vestiges de gros traits et plage de rubéfaction à la voûte.

6 — *Plage régularisée* par frottement. Sur le registre inférieur, au-delà du diedre, sur une zone de 10 cm sur 10 environ, encore dans la pénombre (algues). Elle compte une dizaine de traits à fond plat, très superficiels (l = 8 mm ; p. 1 mm).

— *Paroi droite (paroi Sud)*

7 — *Image vulvaire.* Elle s'inscrit à peu près dans un rectangle de 60 cm de large et 55 cm environ de haut, à demi-plafonnant (R7 à 155 cm au-dessus du sol actuel), dans la zone obscure (du fait d'une avancée préalable de cette paroi). Le support, fait de calcaire gréseux à vif, est oblique à 45° environ et regarde vers le bas, l'axe et un peu vers l'entrée. Il porte une mortaise de poutre. Les traits sont très mousses, mais bien visibles (l = 20 à 35 mm ; p = 1 à 3 mm). Deux cupules paraissent intentionnelles. L'image échancrée centrale rappelle des images de Laussel (Delluc, 1985 b, p. 58) ; elle est entourée de tracés courbes, en parenthèses (un à gauche, trois à droite). D'autres traits du panneau demeurent sans signification et peuvent faire discuter la présence ici, jadis, d'un animal surchargeant ce tracé (fig. 8 et 9).

8 — *Surface régularisée* par frottement. Sur le registre inférieur, à gauche et en bas de la figure n° 7, sur un support à peu près vertical (20 cm sur 20). Les traits sont très superficiels (l = 3 mm ; p = 1 mm), au nombre d'une vingtaine et sont, comme pour les plages n° 6 et 10, un peu obliques en bas et à gauche (fig. 8).

9 - *Traits divers.* Ils sont tracés sur une surface de 40 cm de large et 20 de haut environ (R9 à 146 cm au-dessus du sol actuel, à peu près semblable à la surface précédente. Ils sont incisés, à section angulaire, usés (l = 3 à 5 mm ; p = 1 à 2 mm). Ils attirent tout de suite l'attention du visiteur et la tentation est grande de voir au milieu de ces traits, deux petites silhouettes féminines, tournées vers la droite. Cependant le caractère sub-vertical et parallèle de la plupart des traits, volontiers groupés par trois ou quatre, évoquant des griffades, conduit à mettre ces tracés en doute (fig. 8).

10 — *Plage régularisée* par frottement. Elle mesure 45 cm de large sur 20 cm de haut environ, et compte une trentaine de traits particulièrement superficiels (l = 2 mm ; p inférieure à 1 mm). Le support est situé à gauche et un peu plus bas que celui des traits n° 9, auquel il ressemble (fig. 8).

A deux mètres de cette plage, plus profondément dans la galerie, sur la même paroi (ici noircie par du manganèse pulvérulent), se lisent quelques traits tenus et très superficiels (un sub-horizontal et une dizaine, plus courts, verticaux). Le caractère ancien de ces traces ne peut être avancé et elles ne seront pas retenues ici.

Commentaires

En première analyse , la décoration gravée de la grotte de la Cavaille, sur un calcaire grèseux et fragile, paraît dégradée par l'action du temps et divers tracés ont peut-être disparu.

Pourtant l'ensemble paraît bien constituer une petite grotte ornée telle qu'on en rencontre au début du Paléolithique supérieur.

L'éclairement par la lumière du jour du panneau principal (paroi gauche ou Nord), et le faible éloignement de l'entrée du panneau de la vulve n° 7 vont bien dans ce sens. Les traits, aujourd'hui usés et paraissant à section courbe, étaient certainement à l'origine larges et profonds, probablement à section recticurviligne et des essais de sculpture se lisent encore, notamment au niveau des mammouths n° 4 (nuque) et n° 5 (espace patte-queue). Ces aspects technologiques s'accordent bien avec ceux habituellement observés dans les petites grottes ou abris à décor archaïque que l'archéologie permet de rapporter à la période aurignaco-gravettienne (les Bernous, Oreille d'Enfer, Pair-non-Pair par exemple).

L'étude sommaire du champ manuel en hauteur montre que ces dessins sont situés aujourd'hui à hauteur à peu près normale pour un observateur de taille moyenne et donc que, probablement, le sol a été peu excavé, du moins dans la galerie d'accès, depuis l'époque de l'exécution des oeuvres. Le produit des fouilles, insuffisamment publiées, de la galerie profonde n'est pas d'une grande aide dans la recherche chronologique, mais la découverte d'une gravure sur os (tenue pour périgordienne par H. Breuil) ne peut être négligée.

Certains détails des silhouettes animales cadrent bien, comme on l'a vu, avec des aspects archaïques : encornure de face du bovin n° 1 ; arche ventrale des mammouths n° 4 et surtout n° 5 ; absence de détails endopérigraphiques et de contour.

Le choix des sujets (trois mammouths pour un bovin, un cheval et une grande image vulvaire) plaide également pour cette attribution des œuvres à une période ancienne du Paléolithique supérieur.

Brigitte et Gilles Delluc (note 1)

note 1 U.A. 184 du C.N.R.S., Musée de l'Homme, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES A. Glory.

BOUVIER, J.-M. et DELLUC, B. et G. (1984) Deux nouvelles gravures pariétales dans la grotte de la Grèze (Marquay), *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord, 111*, p. 253-259, 2 pl.

BREUIL, H. (1953) Gravures sur schiste périgordiennes de la caverne de Gargas, *Mélanges en hommage au Professeur Hamal-Nandrin*, Bruxelles, p. 42-50, 6 fig.

BREUIL, H. (1960) Ma vie en Périgord (1897-1959), *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord, 87*, p. 114-131.

BREUIL, H. (1963) Description des parois gravées de Pair-non-Pair, *in La Caverne de Pair-non-Pair, Gironde*, publication de la Société archéologique de Bordeaux, p. 189-213, relevés.

CARCAUZON, Chr. (1984) La grotte préhistorique de Jovelle (commune de la Tour-Blanche), *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord, CXI*, p. 15-28, 6 pl.

COMBIER, J. DROUOT, E. HUCHARD, P. (1958) Les grottes solutréennes à gravures de l'Ardèche, *Mémoires de la Soc. Préhistorique française, 5*, p. 61-117, 30 fig., 1 pl.

DELLUC, B. et G. (1979) La grotte ornée des Bernous à Bourdeilles (Dordogne), *Bull. Soc. préhistorique française, 76*, p. 39-45, 4 fig.

DELLUC, G. (avec la collaboration de B. DELLUC) (1985 a) *L'art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine*, thèse de doctorat en préhistoire, Paris VI, 905 p., ill.

DELLUC, B. et G. (1985 b) De l'empreinte au signe, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 90, p. 56-62, 10 fig.

LACORRE, F. (1935) La grotte et l'abri de la Cavaille (Dordogne), *Congrès préhistorique de France, Périgueux 1934*, p. 455-465, 4 pl.

LACORRE, F. (1937) Utilité des tableaux synoptiques de faune pour les gisements paléolithiques, *Congrès préhistorique de France, Foix 1936*, p. 824-831, 1 tabl.

LACORRE, F. (1960) *La Gravette, le Gravétien et le Bayacien*, imp. Barnéoud, Laval, 369 p., 26 fig., 88 pl.

LEROI-GOURHAN, A. (1965) *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris, 482 p., 739 ill., 804 fig.

PEYRONY, D. (1949) *Le Périgord préhistorique, essai de géographie humaine, suivi des listes des stations, gisements, monuments divers connus, avec leur bibliographie*, Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 92 p., 8 cartes h.-t.

SONNEVILLE-BORDES, D. de (1955) Gravures périgordiennes, *L'Anthropologie, 59*, p. 566-569, 1 fig.

SONNEVILLE-BORDES, D. de (1960) *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 2 vol., 558 p., 294 fig., 64 tabl.

X (s. d.) *Musée de Préhistoire. Aurignac*, Imp. du Comminges, Martres-Tolosane, 8 p., 4 fig.

Numismatique gauloise Y-a-t-il eu un monnayage gaulois en Périgord ?

En 1819, Jouanet examinait « des pièces gauloises » découvertes à « Ecorne-Boeuf », près Périgueux. « Je n'en ai vu qu'une d'argent qui fût digne de quelque attention. Elle offre une tête assez bien dessinée... Au revers, c'est un cheval au galop franchissant un cheval de frise, symbole commun à presque toutes les médailles trouvées à Ecorne-Boeuf ».

Le XIXe siècle, qui lègue à l'époque contemporaine de nombreux éponymes plus ou moins heureux, vient de mettre au jour une monnaie pétrocore. Elle est difficile à décrire, l'inventeur n'ose la baptiser.

Quelques dizaines d'années plus tard, un érudit redécouvre la monnaie gauloise. Le vicomte de Gourgues reconnait, en 1841, « un animal fantastique, cheval par les jambes, porc par son groin ». Cette description, si elle complète la précédente, montre l'embarras du numismate à décrire la monnaie : cheval ? Porc ? Nul ne sait. Mais là où Jouanet se borne à indiquer la provenance, de Gourgues, en revanche, n'hésite pas à attribuer cette frappe au Périgord : « cela me paraît être la monnaie des Pétrocoriens lors de la période celtique ». Dix ans plus tard, l'abbé Audierne revendique : « Nous pensons que cette monnaie a été frappée à Vésone, et nous nous l'approprions » Cette affirmation peut sembler péremptoire. Au milieu du XIXe siècle, chacun revendique, en effet, pour son terroir, les monnaies qu'il y découvre. Mais l'annexion par le Périgord de cette médaille si bizarre n'est pas contredite dans les années qui suivent. Henri de La Tour authentifie l'attribution dès 1892. Il dessine, sous le titre « Pétrocorii » le fameux animal fantastique, auquel Muret et Chabouillet ont donné, en 1889, le code de la Bibliothèque nationale BN 4308 à 4315. Colbert de Beaulieu, enfin, en ratifie la provenance en 1955, la désignant comme « monnaie attribuée aux Pétrocores ».

Deux découvertes récentes, à la limite géographique du territoire traditionnellement affecté aux Pétrocores viennent de jeter le trouble sur

plus d'un siècle et demi de certitudes. La découverte de 18 exemplaires de ce monnayage à Miramont-de-Guyenne, fait l'objet d'un article où l'on peut lire : « l'attribution traditionnelle aux Pétrocores n'est pas contredite... et nous l'admettrons provisoirement sous bénéfice d'inventaire ». *(Bulletin de la Société française de numismatique,* 1980, p.p. 691.692). Une autre découverte, celle de Lacoste, près de Castillon-la-Bataille, (40 exemplaires) inspire, en revanche, à un journaliste une drastique remise en cause : « jusqu'à ce jour, la connaissance voulait qu'une monnaie bien particulière, découverte en Dordogne, fût d'origine pétrocore... Lacoste en a fourni plusieurs semblables, ce qui laisse penser qu'elles furent frappées sur place ». *(Sud-Ouest,* 8 février 1987).

La monnaie trouvée en 1819 à Ecorneboeuf venait-elle de Gironde ? Après avoir été dépouillé, au profit d'autres provinces, des monnaies celtes trouvées sur son territoire, notre département ne peut-il revendiquer aucun monnayage ?

I. – LES MONNAIES TROUVEES EN PERIGORD

Nombre de médailles ont été attribuées aux Pétrocores à l'époque des premières découvertes, avant que ne soit adoptée la méthodologie de synthèse qui regroupe géographiquement les trouvailles, pour tenter de localiser leur origine. Dix monnaies trouvées dans notre province étaient revendiquées, par celle-ci à la fin du siècle dernier. Nous donnons, pour chacune d'elle, le nom de l'inventeur, la date de la publication, et la description faite alors. A la suite sont donnés le code, lorsqu'il existe et les noms des auteurs ayant cité ce monnayage avant 1905, date à laquelle Blanchet collationne, dans son *Traité des monnaies gauloises* neuf des dix monnaies rapportées ici, alors que Muret et Chabouillet, en 1889, n'en collationnaient que sept.

1. – *Monnaie à la croix* (Taillefer 1821)

– une tête ornée d'une espèce de toque, ou de casque... »

– *revers :* « une croisette fort en relief, avec entre ses branches plusieurs symboles, tels que la hache, simple et double, une roue, une sorte de bouclier, un croissant... »

La BN en codifie une série, BN 2954 à 3564, sans l'attribuer aux Pétrocores. Il faut se reporter, pour ce monnayage à l'ouvrage de Saves. *Les monnaies à la croix,* Privat, 1976, pp. 163 et sq.

2. – *Monnaie à l'aigle* (Taillefer 1821)

Trois types semblent exister, dont les deux plus anciens sont anépigraphes :

–1– «sorte de toque relevée sur les bords... »

– *revers :* « une aigle déployée, vue de face, deux globules de chaque côté... »

–2– « belle tête, avec un ornement dans les cheveux »

revers : « une aigle éployée »

–3– « un hérisson »

revers : « une aigle éployee vue de face... deux premières lettres, VE, du nom de Vésone... »

Cette monnaie, non répertoriée à la BN, est citée par Audierne, Blanchet, Gourgues et Taillefer.

3. – *Sanglier (*Muret-Chabouillet 1889)

– « tête barbare à gauche... »

revers : « sanglier à gauche, paraissant manger une plante bulbeuse. Derrière et dessous le sanglier en noisette.

La BN en codifie une série : BN 4305 à 4307. Cette monnaie est citée par Blanchet, La Tour, Lengyel, Muret et Chabouillet.

LES MONNAYAGES ATTRIBUES AUX PETROCORES

I

II

III

IV

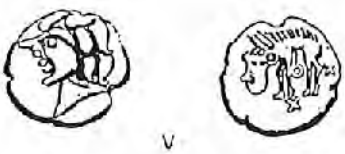

V

IV

VII

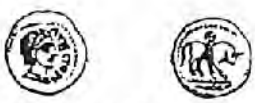

VIII

IX

X

XI

XII

1. — Monnaie à la croix.
2.3.4. — Monnaie à l'aigle.
5. — Sanglier.
6. — Animal fantastique.
7. — Annicoios.
8. — Atectorix.
9. — Contovtos.
10. — Lvccio.
11. — Petrvcor.
12. — Urdore.

4. — Animal fantastique de De Gourgues (Jouanet 1819 (?), de Gourgues 1841)
revers : « animal fantastique, cheval par les jambes, porc par le groin ; les jambes de derrière fortement articulées, celles de devant extrêmement fines, indice évident de la contraction de deux types en un. Devant la bouche, V. Vesone... »

La BN en codifie une série BN 4308 à 4315. Cette monnaie est citée par Audierne, Blanchet, Galy, de Gourgues, Jouanet, La Tour, Muret et Chabouillet, Saulcy.

5. — *Annicoios :* (Saulcy 1886)
— « tête nue à gauche. Annicoios... »
revers : « sanglier debout. Au dessus, une espèce de triskèle.
Au dessous, une plante à trois feuilles »
La BN codifie ce monnayage : BN 4326. Cette monnaie est décrite par Blanchet, La Tour, Muret et Chabouillet, Saulcy.

6. — *Atectori* (Saulcy 1886)
— « tête nue à droite : Atectori »
revers : « taureau passant à droite, avec une guirlande autour des reins. Au dessus, une couronne, ou un cercle de perles.
Au dessous... une touffe d'herbe à 5 feuilles... »
La BN codifie cette frappe BN 4349. Cette monnaie est citée par Blanchet, La Tour, Muret et Chabouillet, Saulcy.

7. — *Contovtos* (Saulcy 1866)
— « tête nue à droite : Contovtos »
revers : « sanglier... au dessous des pattes de l'avant de l'animal, une tête de boeuf de face. Derrière le sanglier, une haute touffe d'herbe ».
La BN codifie cette pièce BN 4316. Elle est citée par Blanchet, La Tour, Muret et Chabouillet, Saulcy.

8. — *Lvccio* (Saulcy 1866)
— « tête laurée à droite : Lvccio »
revers : « sanglier debout à droite. Au dessus, pentagramme. Au dessous plante à trois feuille ».
La BN codifie cette pièce BN 4336. Elle est décrite par BAerthelemy, Blanchet, La Tour, Muret et Chabouillet, Saulcy.

9. — *Petrvcor* (Taillefer 1821)
— « tête ailée, casquée. Légende : Petrvcor »
revers : « cavalier monte, tenant une lance »
Cette monnaie n'est pas codifiée par la BN. Elle est citée par Audierne, de Gourgues, Hucher et Taillefer.

10. — *Vrdo-Red* Saulcy 1862)
— « tête casquée à droite, devant la légende : Vrbo Re ».
revers : « Lion courant à droite. Au dessus, astre ».
La BN codifie cette pièce BN 4333 à 4335. Elle est dessinée par Blanchet. Elle est citée par Barthèlemy, Muret et Chabouillet.

Entre 1819 et 1886, 10 monnaies différentes étaient découvertes en Périgord par les chercheurs locaux, qui revendiquèrent pour leur province la frappe de ces médailles. Plus d'un siècle est passé, remettant en cause ces attributions. Seul, un type de monnaie « à la croix » (dite de Belvès), peut avoir son origine au sud du département. On ne parle plus des exemplaires 2, 9 et 10. Une fois dressée la carte des découvertes des monnaies frappées à l'effigie des chefs locaux (Annicoios, Atectori, Contoutos et Luccio) on s'est aperçu que, si leur rayonnement touchait le Périgord, les zones d'émission en étaient éloignées. Il ne restait donc plus que deux types pour les Pétrocores : le sanglier, BN 4305 (confirmé par un article de Brigitte

Fischer, *Club français de la médaille*, pp. 158 à 161, Paris 1977), et l'animal fantastique du vicomte de Gourgues.

C'est l'origine de ce dernier qui vient, coup sur coup d'être remise en question.

II. – L'ANIMAL FANTASTIQUE DU VICOMTE DE GOURGUES

Cette médaille est caractérisée, en effet, par son revers. Depuis 1819, date à laquelle Jouanet reconnaissait dans l'animal un « cheval au galop franchissant un cheval de frise », les interprétations se sont succédées :

– En 1841, le vicomte de Gourgues définissait un « animal fantastique », prudente qualification que l'on peut retenir, précisant toutefois « cheval par les jambes, porc par son groin »

– En 1851, l'abbé Audierne identifie « un animal fantastique, entouré de signes symboliques... au milieu de broussailles et de roseaux ».

– En 1859, le docteur Galy voit un « sus-enseigne fiché à l'extrémité d'une haste empennée » et précise, en 1862, « le sanglier est représenté courant... »

– En 1866, Saulcy décrit ainsi ce revers : « sanglier se vautrant dans sa bauge, qui est garnie d'une grosse touffe d'herbes »

– En 1878, notre société qualifie la monnaie de « pièces au type du monstre » y trouvant, en 1888, un « animal, loup peut-être, prêt à s'élancer ».

– En 1889, Muret et Chabouillet, reprennent la définition donnée par Saulcy : « sanglier se vautrant dans sa bauge ».

– En 1954, Lengyel affirme voir « un démon de la végétation, tête masquée par un globule encerclé, se penchant sur un arbre, flanqué de deux points. La pluie tombe de son ventre », et il note « la Dordogne des grottes préhistoriques réinvente le sorcier penché sur l'arbre ».

– En 1960, la monnaie réapparaît dans des communications de sociétés savantes : Barrière y découvre « un minotaure cloué au sol par une lance à double barbelure ».

– En 1966, Mohen distingue « un cheval très stylisé ».

– En 1967, Murat décrit « un être humain dansant... portant un masque d'oiseau ».

– En 1978, Nash trouve un « twisted boar like animal... legs upwards » (un animal contorsionné ressemblant à un sanglier... les jambes en l'air).

– Malgré toutes ces interprétations, en 1980, Colbert de Beaulieu s'interroge encore : « sanglier, homme à tête de sanglier ?... »

Treize légendes montrent le trouble des chercheurs depuis plus de 160 ans : l'animal fantastique est-il cheval, porc, sanglier, monstre, loup, démon, minotaure ou être humain ?

Aucune réponse définitive ne peut être apportée, mais au moins peut-on dégager certains traits caractéristiques de l'« animal fantastique ». La représentation est orientée tantôt à gauche, tantôt à droite, et la lecture même de la médaille pose problème : faut-il placer vers le bras l'avant-train ou l'arrière-train de l'animal ? Les deux premiers érudits à dessiner le revers

de la médaille ont des avis différents : Audierne opte pour la première solution, de Gourgues pour la seconde. Les illustrations suivantes, qu'elles soient dessin (Blanchet, La Tour, Murat) ou photo, (Barrière, Lengyel, Mohen, Sireix) ne tranchent pas. Peut-on trouver une disposition logique ? Il semblerait que la présentation de l'animal fantastique *avant-train vers le bas* soit fondée : un argument la justifie : sous l'animal apparaît parfois une tête humaine (coll. Sireix), qui oblige, pour sa lecture, à placer la monnaie de telle sorte que l'avant-train s'oriente vers le bas.

TYPES DE MONNAIES A L'ANIMAL FANTASTIQUE

I

II

III

IV

V

1 et 4. – Lacoste (coll. Sireix).
2. – Ecorneboeuf (de Gourgues).
3. – dessin de La Tour.
4. – dessin de Lengyel.

Certains caractères particuliers, propres à chacune des frappes peuvent alors être distingués :
– un profil d'où se détachent un oeil rond, une espèce de museau ou de groin, une oreille qui peut-être de suidé, mais qui dégénère jusqu'à devenir une oreille de lièvre, voire une protubérance articulée.
– sous cette partie, la jambe unique d'un avant-train légèrement repliée.
– la partie arrière semble humanoïde, et sur certaines monnaies apparaissent clairement un bassin, deux jambes (cuisses, genoux, mollets) et des pieds humains.
– comme fiché dans le dos, dépasse une hampe qui s'orne d'un empennage, tantôt simple, tantôt aussi exubérant que le feuillage d'une fougère. Cette hampe dépasse parfois sous le corps de l'animal.

Ajoutons à ces quatre constantes des détails que l'on ne trouve que sur

certains exemplaires : torques de part et d'autres du « groin » ; tête humaine sous le corps de l'animal, pouvant dégénérer en simple rondelle ; queue pouvant être bifide, un grénetis entourant l'ensemble de la représentation.

La lecture de cette accumulation de détails ne milite pas en faveur d'une interprétation unanime du dessin. Son caractère hybride, mi-homme, mi-sanglier, comme le remarquait Colbert de Beaulieu, laisse la place à deux hypothèses :

– l'animal fantastique a été gravé par l'artiste avec les caractéristiques relevées plus haut, et il s'agit là d'une création originale : la hampe, la tête humaine, les symboles, comme les deux parties de l'animal sont un tout.

– la représentation étudiée ici traduit l'évolution (ou la dégénérescence) d'un ou plusieurs motifs gaulois rassemblés sur une seule frappe. Ce serait alors l'imitation, *la compilation de symboles relevés sur des monnaies circulant alors.*

Il est impossible de trancher, mais les détails singuliers relevés plus haut permettent de caractériser une frappe très particulière.

Mais cette frappe est-elle pétrocore ?

III. – REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES DECOUVERTES

Citées dans des ouvrages, décrits dans des articles, dessinées dans des catalogues ou photographiées, les monnaies du type étudié ci-dessus font l'objet de publications. La compilation de celles-ci permet de dresser la carte des sites de découverte. Cette cartographie est toutefois limitée par l'imprécision des textes des premiers auteurs, qui ne donnent jamais ni poids ni nombre, font rarement un dessin et dont les descriptions, souvent fantaisistes, permettent difficilement une identification. Ainsi trouve-t-on, pour le site d'Ecorneboeuf les relations suivantes :

– « une nombreuse suite » (de Gourgues 1841)
– « beaucoup » (Audierne 1851)
– « en abondance » (Bulletin SHAP 1888)
– « un nombre considérable » (Blanchet 1905)

Ce manque de précision empêche de connaître le nombre de monnaies trouvées à Périgueux au début du siècle. La publication ultérieure des découvertes permet de dresser un inventaire :

– Ecorneboeuf (Dordogne), 8 monnaies dessinées par de Gourgues en 1841.
– Cumes (Italie), 1 monnaie, attestée par Audierne, en 1847.
– Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or), 2 monnaies, attestées par Blanchet en 1905, et 4 par Colbert de Beaulieu en 1955.
– Lacoste (Gironde)« 40 monnaies attestées par Sireix, à partir de 1966.
– Monceaux (Corrèze), 1 monnaie attestée par Murat, en 1967.
– Rouffignac (Dordogne), 1 monnaie attestée par Barrière en 1975, bien qu'attribuée aux Lémovices, ou aux Bituriges Cubi.
– Miramont-de-Guyenne, (Lot-et-Garonne), 18 monnaies attestées par Noldin en 1980.

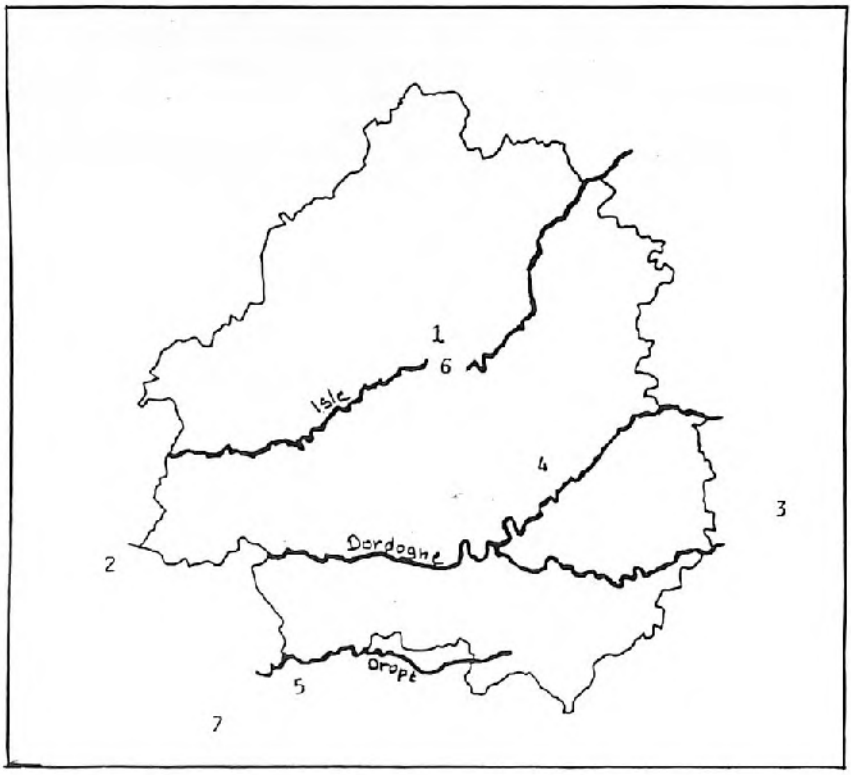
1
6
Isle
4
3
2
Dordogne
Dropt
5
7

Il faut ajouter à cette liste deux découvertes n'ayant pas encore fait l'objet de publication :
– La Curade (Dordogne) : C. Chevillot a mis au jour 5 monnaies (*Gallia*, 1983, p 42 note 41, et entretien avec l'inventeur).
– Le Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) : information donnée par M. Abaz.

Il paraît prudent, en revanche, d'écarter de cette liste la médaille de Labrousse à Vayrac, qui n'est pas du type étudié, pas plus que celle de Scheers, conservée au Musée de Rouen.

Nous possédons donc l'origine de 79 monnaies. Le report des lieux de découvertes sur une carte fait apparaître la répartition du monnayage, étant entendu qu'il reste encore sous terre de nombreux exemplaires à découvrir.

Mettant à part la trouvaille de Cumes, qui n'est attestée que par un seul témoignage et celle d'Alise-Sainte-Reine, où la présence d'un contingent pétrocore venu renforcer les troupes de Vercingétorix est rapportée par César, il reste 72 monnaies répertoriées. Elles ont été trouvées le long des axes commerciaux que sont les vallées de la Dordogne, de l'Isle, du Dropt et de la Garonne. Si la plupart des pièces font partie de trésors, et n'ont pas été trouvées en place dans une stratigraphie, (sauf à Lacoste et à Périgueux), les lieux de découverte gravitent tous autour du territoire pétrocorien et la multiplicité des trouvailles autour de Périgueux (Ecorneboeuf, Vésone, La Curade), peut légitimimement confirmer l'attribution de ce monnayage aux Pétrocores.

F. GONTIER et M. SIREIX.

BIBLIOGRAPHIE

Nous tenons à remercier, pour son efficacité, le service du prêt interuniversitaire de la Bibliothèque Inter Universitaire de Bordeaux III. Il nous a été possible, grâce à sa diligence, de consulter les ouvrages utilisés pour cet article, en particulier :

— Audierne F-G., *Le Périgord illustré*, Périgueux, 1851, p. 217 et 386.
— Barrière C., Petit trésor monétaire dans la grotte de Rouffignac, *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1960, p. 28 et 29.
— Blanchet A., *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 292 et 293.
— B.S.H.A.P., 1878, p. 94 et 95, et 1888 p. 137.
— Colbert de Beaulieu, J.B. Numismatique celtique d'Alésia, *Revue belge de numismatique*, 1955, p. 65 et 73.
— Colbert de Beaulieu J.B., Noldin J.P., Sireix M., Richard J.C., Un trésor de monnaies celtiques à Miramont-de-Guyenne, *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1980, p. 691 et 692.
— Galy E., Numismatique périgourdine in *Catalogue du musée archéologique de la Dordogne*, Périgueux, 1862, p. 111 et 112.
— Vésone et ses monuments in *Congrès archéologique de France*, Caen, 1859, p. 171.
— de Gourgues A., Essai sur les monnaies frappées en Périgord, *Annales d'agriculture de la Dordogne*, Périgueux, 1841, p. 383 à 385.
— Jouanet F., *Calendrier de la Dordogne*, Périgueux, 1819, p. 20.
— De La Tour H., *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, planche XII.
— Lengyel L., *L'art gaulois dans les médailles*, Montrouge, 1954, planche X.
— Murat A. et J. *La station du Puy du Tour*, OGAM, tome XIX, 1967, p. 390 et planche 91.
— Mohen J.P. et Sireix M., *La station gauloise de Lacoste, près de Castillon*, Congrès de la fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1969, p. 200 et 204.
— Muret E., et Chabouillet A., *Catalogue des monnaies gauloises*, Paris, 1889, p. 96.
— Nash D., *Settlement and coinage in central Gaule*, Oxford, 1978, tome II, p. 249 à 296.
— de Saulcy F., *Lettre à M. A. de Longperier sur la numismatique gauloise*, Revue de numismatique, 1866, p. 403.
— Sireix M., Noldin J.P., Colbert de Beaulieu J.B., Nony D., Richard J.C., *Les monnaies de Mouliets et Villemartin*, Gallia, XLI, 1983, p. 37 à 43.
— Sireix M. et C., *Lacoste, une ville-marché gauloise en Aquitaine*, Archéologia, décembre 1984, p. 60 et sq.
— de Taillefer W., *Les antiquités de Vésone*, Périgueux, 1821, tome 1, p. 139 et sq.

Il est à noter que M. Sireix, qui est l'inventeur du site de Lacoste, où ont été découvertes 40 des 79 monnaies connues, poursuit actuellement une étude sur la classification en types et en chronologie du monnayage étudié dans cet article.

Etude sur quelques livres de raison en Périgord, du XV^e au XIX^e siècle

(suite)*

Chez J.B. de Cosson, le 29 juillet 1766, une de ses filles devient religieuse dans la communauté de Notre-Dame à Périgueux, mais il doit lui constituer une dot de 2.500 livres, et il paiera les frais de cérémonie puis de maladie de sa fille, Cet homme, en plus, tous les ans, s'est engagé à verser des sommes précises aux Augustins, aux dames de Saint-Benoit, au couvent de sa fille, puis au syndic des pauvres de Villamblard, au dom Prieur de Vauclair, et en 1789, alors qu'il est venu se cacher rue Froide à Périgueux en supprimant la particule de son nom, il donnera des subsides aux bureaux de subsistance du comité de Bergerac.

Parallèlement comme il gère parfaitement sa fortune et ses comptes, sans doute est-il généreux pour gagner si possible son paradis ? ou est-ce le signe d'une grande bonté ?

Les missions attirent la foule : Nicoyne à Périgueux donne un récit très détaillé d'une mission dans cette ville faite par les capucins *en 1681*, les sermons d'un certain père Honoré transportent les foules, il semble qu'on lit le récit d'une manifestation d'hystérie collective : multiplications des confessions et des confesseurs, pleurs et sanglots, processions « on eut dit que dans cette occasion le R.P. Honoré avait des ailes tant il paraissait en divers endroits en même temps et passait de l'un à l'autre comme un éclair ; « la moindre petite branche des ormeaux de qui sont sur la terrasse était couverte de personnel ». On comptait environ 15.000 personnes ; « MM. les pénitents noirs furent planter la croix de la mission et l'adorer. Ils étaient environ 130, et comme les pénitents bleus et les pénitents blancs voulaient en faire autant le père Honoré intervint pour qu'ils aillent ensemble et chantent le Veni-Créator » ; des enfants pauvres sont habillés : 600 jeunes garçons vêtus en anges ou « en autres beaux habits à la romaine » et parmi eux 80 petits pauvres auxquels ont avait fait faire des juxtaucorps tout neufs et qui portaient des cierges ». *Raffailhac, lui en 1665* n'avait fait que signaler

* voir B.S.H.A.P. 1988, 1ère livraison.

le début d'une mission à Badefols d'Ans par des capucins aussi, en écrivant « il ne restera qu'au plus paresseux à faire profit de leurs sermons car ce sont deux doctes personnages et qui prennent grand soin à ramener les personnes à connaitre leurs fautes ».

A son tour *en 1747, Sicaire Devillard* parle d'une *mission à Brantôme :* « ces MMrs ont donné des marques éclatantes de leur science, de leurs bonnes moeurs, et de leur salut, Dieu nous fasse la grâce d'en avoir bien profité » ; et *en 1748* il annonce *le règlement pour la subsistance des pauvres,* en conséquence d'un arrêt du Parlement de Bordeaux, et ajoute « j'en dois nourrir un à Brantôme, un à Champagnac, un autre à Condat, Dieu les soulage ». Si les missions encouragent et développent, la foi, en revanche *les guerres de religion* incitent aux querelles, à la haine et aux guerres.

Dès 1562, Daurée relate « la ruine des églises par les huguenots qui obligent les religieuses à mettre des habits séculiers et à sortir de leur couvent. Puis qui quittent la ville précipitamment par peur des seigneurs de Monluc et de Burye.

Puis on trouve dans le livre d'*Hélie de Larmandie* parmi des actes notariés, un contrat de mariage indiquant la cérémonie en l'église réformée de Bergerac le *9 octobre 1656.* Il y a vers *1650* les *récits de Lard de Rigoullières :* d'une discussion entre huguenots et catholiques qui tournent à la querelle au sujet du pape : « qui commande d'adorer les saints et les mages alors que Jésus-Christ dit dans son évangile, en seul Dieu tu adoreras » et celui de la confession de foy d'un patriarche de Constantinople et de luthériens qui ne sont pas d'accord sur le fait de la communion.

Mais il y a surtout *Jean Grenier* dans son livre de raison de 286 pages consacré à des actes de famille, qui donne les détails les plus intéressants sur la défense de l'église réformée de Bergerac entre *1679 et 1685.*
En 1679, membre du consistoire de l'église réformée de Bergerac il est chargé d'aller défendre cette église à Paris contre « le scindic du clergé du diocèse de Périgueux qui demandait que l'« exercice de ladicte religion fut interdit dans ladicte ville et que le temple y fut démoly ». Il faudra qu'il fasse trois voyages pour que *l'ordonnance de maintien* soit *signée* par Philipeaux à condition que l'horloge et la pierre gravée du temple soient enlevés. Il obtient la même ordonnance pour Montcaret. On est le 11.09.1679 (*N.B.* la fameuse pierre grave de « c'est ici la porte de l'éternel » d'abord conservée par un pasteur de la ville, fut donnée à sa mort aux archives de Bergerac puis replacée sur le frontispice du temple actuel).

Mais le *11 août 1685,* il arrive deux compagnies de cavalerie du marquis de Varennes, *les 23 et 24 août,* arrivée de seize compagnies d'infanterie du regiment de Poitou avec plusieurs officiers réformés : ils ont été logés chez « ceux de la religion protestante et sy sont bien fait traiter ».

Arrivée *le samedi suivant* de M. de Ris, intendant de Guyenne, Reunion dans la maison de la ville avec grand discours « une seule religion nécessaire... la catholique bien sûr » on exhorte les gens aimablement puis on passe aux menaces voilées « Unanimité pour refuser et affirmation de vouloir vivre et mourir dans la religion qu'ils professent dans laquelle ils croyaient faire leur salut et qu'ils méprisaient les biens de la terre et

préféraient les biens de leurs âmes et les félicités du ciel à toutes choses et qu'ils supplient sa Majesté de les laisser vivre et mourir dans ladite religion ». Suivent des remontrances, puis des menaces s'ils ne suivent pas la volonté du roy de faire venir d'autres troupes, de prélever hébergement, argent, récoltes, meubles etc... et 5 livres par jour au capitaines et à proportion aux autres officiers. Et ils commencent à confisquer les biens, à piller, à faire payer les amendes.

C'est ainsi qu'environ *200 personnes signent leurs actes de renonciation* aux erreurs de Calvin, promettent de rentrer dans la communauté catholique. Les autres subissent l'exécution de menaces qui leurs avaient été faites. Et des troupes allèrent dans la campagne pour en faire de même.

Le 21 septembre 1685 : le marquis de Larray, commandant de Bergerac, envoie chez Jean Grenier 4 soldats qu'il doit héberger jusqu'à ce qu'il porte ses livres sur Calvin à la maison de la ville sous peine de 300 livres d'amende ; *le 27 septembre* Grenier obéit ainsi que beaucoup d'autres. Les livres furent portés au couvent des Récollets et quelque temps après, on en fit brûler un grand nombre dans la rue (cette église des récollets fut rachetée par la communauté protestante de Bergerac et redevint le temple de l'église réformée).

C'est de cette manière que se termine cet épisode de la défense des réformés à Bergerac.

E) Les Portraits

Il est tout de même curieux de remarquer qu'aucune mention n'est faite des pasteurs de cette Eglise. En revanche, quatre livres de raison, écrits par quatre ecclésiastiques, de quatre villages éloignés les uns des autres dessinent *quatre portraits différents : le premier, François Secresta,* 1642-1742 docteur en théologie, est confortable à tous points de vue puisque sa charge lui a été gardée par son oncle vicaire perpétuel de Saint-Cybar de Tamniès, charge à laquelle son père ajoute quelques largesses après une cérémonie grandiose. C'est lui qui signale que c'est le curé qui fixe les dimes (o). De plus, il vit chez son frère, c'est une maison très ordonnée qu'il gère à la perfection : on mange du mouton une fois par semaine dans de la vaisselle d'étain, ses revenus lui permettent de payer l'éducation de ses neveux et d'offrir à son église un ciboire d'argent de 30 livres ou un « insensoir » de 4 livres 9 sols, des chandeliers de bois pour les défunts, 20 sols, ou une poylle garnie de ligatures et à franges de soie de 22 livres 12 sols.

Le second à Excideuil, le sieur Bulle, signale comme un évènement le fait d'avoir acheté un morceau de brebis 4 F. Il est vrai que les temps sont durs, on est en 1689-1700; Il vend même son vieux chapeau pour 30 livres. Mais au milieu de ses comptes, il parle baptêmes, mortuaires (morts), fondations dans l'église de Clermont et des obits, note des testaments,

(o) – Dimes en Surladais : 15 gerbes de blé, 11 banques de vin, 15 poignées de chanvre, plus les petites graines au grenier. Cela représente pour lui presque 400 livres auxquelles s'ajoutent 10 livres du chapitre et 99 livres des baise-main ou offrandes. De toute manières il a plus que ses confrères car a ceux-là s'ajoutent ses revenus personnels.

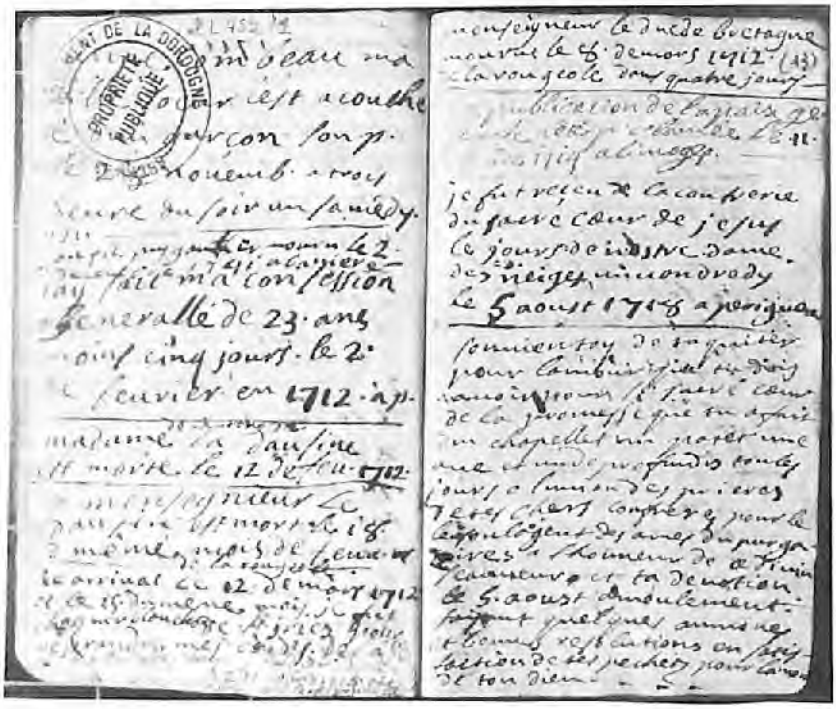

d'autres messes, mais là s'arrête le point de vue spirituel au milieu de comptes très matériels.

Le troisième, le curé Lamaux, curé de Parcoul, est toujours à la recherche de quelques sous pour boucler son budget, point n'est sa faute, car on est en 1794, et on ne lui paie pas sa pension. Le seul renseignement religieux qu'il donne, c'est l'insistance de ses paroissiens actuels pour maintenir un office religieux à Saint-Sulpice de Mareuil et celle de ses paroissiens anciens qui le réclament et auxquels il cédera. Quand il mourra, il aura tout de même payé toutes ses dépenses. Mais les soucis matériels et la maladie l'auront épuisé, changeant même son écriture.

Quant au quatrième, Ranouilh des Alois, curé de Négrondes, c'est la mort de sa femme qui l'a décidé à devenir prêtre, et il gère sa cure de Négrondes comme il le fait de ses nombreuses propriétés, le point de vue religieux consiste à discuter sur les arrivées et départs de ses vicaires et leurs salaires.

Ces quatre silhouettes ont tout de même un point commun : l'absence du souci de l'élévation spirituelle de leur paroisse, de l'ordonnance des cérémonies et du développement de la charité...

Comme pour ces ecclésiastiques, des silhouettes d'auteurs de livres se détachent au cours des pages et s'imposent devant les autres : *C'est Fournier de la Charmie,* bourgeois de Périgueux, (1631-1744), passionné de météorologie, ne manquant pas une occasion de relever un détail inédit, cherchant des recettes aux maux, et terminant son livre par quelques vers emprunts de bon sens :

Le plaisir est court
La peine est éternelle
Les souffrances sont légères
La gloire est infinie
plusieurs sont appelés
peu sont élus
et tous recevront ce qu'ils auront mérité.

C'est Chapt de Rastignac de la Bachellerie, qui a su « en gonflant ses mérites » organiser une ascension irrésistible (1528-1729) pour sa famille grâce à une aide bien calculée à ses souverains ;

C'est Duret au Fleix, portrait de vrai ou du faux dévot, aux qualités commerciales extraordinaires, puisqu'il réussit à exporter son vin en Hollande et autres pays, armant régulièrement « la Constance » ou « la Montaigne » augmentant ses stocks en 1734, 12.7212 livres, en 1739, 17.000 livres, de façon rapide et se plaignant pourtant du caractère de ses enfants ;

C'est Sicaire de Devillard le bourgeois tranquille de Brantôme, honnête homme, charitable et intéressé par les finances puisqu'il note les fluctuations de l'argent ;

C'est Raffaillhac, propriétaire terrien à Badefols d'Ans, soucieux de noter tous les événements quels qu'ils soient, qui concernent son village. (1626-1676) ;

C'est Nicoyne, que la grande mission de Périgueux (1731-1823) a profondément impressionné ;

C'est surtout Laborie, le chirurgien en vogue, orgueilleux, sûr de lui, et de sa richesse, (1738 – an IV) mais extrêmement intelligent, poète à ses heures (la qualité des vers restant discutable !!) mais sachant remarquablement présenter une étude sur l'organisation de la navigation « de la rivière Lisle », soignant en revanche ses malades sans imagination, et oubliant tout à fait de parler de sa famille, tant ses richesses et leurs placements l'occupent !!!

Soixantes pages de son livre de raison s'intitulent « poésies et lettres familières » alternant avec des comptes de métairies : en voici deux extraits : parmi les moins grandiloquents !

page 1 – le printemps va renaître
dans nos heureux climats
les zéphirs vont paraître
et chasse les frimats
déjà les violettes
naissent sur nos côteaux

et le son des Musettes
réveille les échos

page 7 — « Batez roulez tambours cors fifres et cimbales
répandez dans les airs vos accords fanfarons
reglez leurs intervalles
échos des environs
joignez aux cimbales
clairons

F) *Les remèdes*

Et c'est seulement en fin de son *« livre de drogues et médicaments commencé le 11 may 1776 et ajouter les feuilles volantes antérieures que j'ay placé au commencement »*.

Et s'il est le seul « chirurgien » dont on peut lire le livre de raison, il n'est pas le seul à proposer recettes ou remèdes pour toutes sortes de maux ou de circonstances : depuis, comme lui, les saignées et les purges, on découvre quantité de recettes dans beaucoup d'autres livres : il y a les tisanes multiples, celle de Sainte-Catherine qui guérit tout, ou celle de bouillon rouge, ou l'infusion de Lou Bregou (petit houx), il y a l'ail bouilli dans de l'huile vierge, à laquelle on ajoute du vin vieux pour soigner la dysenterie, il y a les cendres qui guérissent la gale, la chaude pisse nouvelle ou avec chancre qu'on guérit avec des mélanges de plantes et de mercure en proportions différentes, il y a les dents gâtées par les vers qu'on soigne avec de la cire jaune, des grains d'oignons et de la graisse, les pansements qu'on recouvre de toile d'araignée, le remède pour l'enclouure des chevaux, la recette pour nettoyer les tableaux, ou pour fabriquer de l'encre avec du vin blanc, ou une liqueur qu'on réussit mieux en récitant certaines formules magiques, mais aucun des auteurs ne s'aventure à donner des remèdes pour guérir le choléra, la peste ou seulement la rougeole, car hélas, devant ces fatalités, ils sont impuissants.

Quelle va être l'influence de tous ces facteurs sur l'évolution des prix ?

G) *Le prix des denrées,* et *de tout ce qui s'achète ou se vend.*
— Un état détaillé des denrées est présenté dans le livre de raison de Tardy de Montagnac (1752)
— Mais on peut suivre grâce aux indications de plusieurs auteurs, les fluctuations des prix des denrées sur plus de 200 ans : le blé, son prix noté à 7 livres le boisseau par Daurée en 1563, est annoncé à 5 et 7 livres en 1789 par Desmoulin, dans l'intervalle, les fluctuations de son prix auront suivi la durete des saisons, ou l'absence complète d'argent comme l'indique en 1678 Daurée, ou Raffailhac dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. *Le*

N.B. — Livres de raison : Labonie 1798 an VI — Varaillon et Plumentie 1622-1768 — Pourquery et Massoubre 1539-1799 — Labonne 1726-1819 — Fournier de la Charmie 1631-1744 etc... Jean Merlhie de Lafon — Lard de Rigoullieres.

blé d'Espagne, qui n'est autre que le maïs, est beaucoup plus cher, il atteindra quelquefois les 30 livres, le boisseau. Le seigle se vend généralement 10 à 15 % de moins que le blé. *L'avoine* est très bon marché, rarement au-dessus d'une livre. Ceci pour les céréales.

Pour les animaux : un veau se vend 7 livres en 1631 (Raffaïlhac), 10 livres 3 sous et 6 deniers en 1715 au marché de Piégut, au même marché, *un boeuf et un mouton* se vendent 104 livres 16 sous, dix brebis 4 livres 1/2 (anonyme). En 1805, *trois cochons* se vendent 96 F, une paire de boeufs 476 livres, une truie 80 livres (Mousseault au Granges) sur le marché de Verteillac, en 1747, deux cochons valaient 16 livres, en 1767, même prix, les variations semblent donc peu importantes là aussi, en 1822, quatre cochons se vendent 85 livres 25 (Deauga). En revanche, en 1819 le prix d'une *paire de boeufs* atteint 426 F à la vente, tandis qu'on peut en racheter le même jour 326 F, à remettre en état.

Le vin : se vend en 1655, 6 livres la barrique, *l'huile de noix* atteint 30 sols la pinte, en 1663, le premier 3 livres 10 sols, la seconde 12 sols (Raffaïlhac), en 1791 30 livres pour le vin (Demoulin) et jusqu'à 20 sols la seconde 12 sols (Raffaïlhac), en 1791 30 livres pour le vin (Demoulin) et jusqu'à 20 fois seulement la charge (250 l.) quand la vendange est trop abondante. En 1814 deux barriques valent 101 F.

Le sac de pommes de terre se vend en 1821, 10 F (Deauga). Il n'est jamais question de prix de *beurre*, rien d'étonnant on ne s'en servait pas (cf. la soeur du grand-père du Dr. Poumiès de la Siboutie, morte à 90 ans en 1832, et qui n'en avait jamais vu !)

La viande, on en consomme fort peu, on échange des animaux contre de la viande chez le boucher, du froment contre du pain chez le boulanger (Lassalle-Boredon) ou bien, on en mange une fois par semaine chez les riches (Secresta) ou par hasard une fois pour 4 F (Curé Bulle). On paie plutôt les métayers en nature qu'en argent, avec une prime sur les ventes aux foires.

Quelques uns font de folles dépenses en *chandelles* par ex. (J.B. de Cosson) en payant des notes de plusieurs livres fréquemment pour « de la graisse à chandelles chez le boucher ». Le même mentionne en 1764 pour 180 livres *d'achats de nippes* et deux jours après 26 livres pour des *draps* (il semble évident que les nippes coûtent beaucoup plus cher que les draps ! car dans ces 26 livres, il y a aussi un frac de ratine et des camisoles. Le même toujours, *un abonnement de casseroles* avec son chaudronnier qui lui livre tous les ans deux casseroles et une tourtière pour 38 livres. Et grand événement le 20 juin 1783, il reçoit également des barils de coffets (café maintenant) dont il fait profiter sa fille religieuse.

En 1773 il achète *6 couverts* et 2 cuillers à ragoût 56 livres, avec les contrôles cela fera 116 livres 10. En 1753 pour 24 sols on avait deux *flambeaux* d'étain. Tandis qu'il faudra 258 livres en 1809 pour acheter un *bijou* chez Mallet, orfèvre à Angoulême (Deauga), et que Sicaire Devillard achetait *2 croix d'or* pour ses filles 31 livres 10 sols en 1750. Tandis que Raffaïlhac se contentera de faire fondre sa vaisselle chez le maître pintier à Saint-Robert pour refaire *8 grands plats et 18 assiettes*. Il faudra ajouter 3

livres d'estaingt et cela coûtera 7 livres 6 sols car on n'a gravé qu'une croix sur la vaisselle ».

D'autres prix sont amusants à signaler :

En 1603, « une maison haut et bas quartier du Verdon et un pré à la rivière dessous le pont de la Cité » se vend 409 livres (Merdieu-Périgueux) Chantal de Puylimeuilh indique en 1760 ses dépenses pour ses filles : 33 livres pour 6 paires de souliers, 36 livres pour une robe de laine, mais surtout *« 27 livres au dentiste pour accomoder leur dens ». Le prix des mouchoirs est presqu'aussi élevé : « 4 mouchoirs de mousseline pour 29 livres... ! » c'est Mr de Montastruc qui indique cette dépense. Le salaire des domestiques* ne varie guère non plus : en 1675 on paie une servante 15 livres par an, plus 6 aulnes de toile (2 bouyradic, 2 estoupe, 2 brins), plus 15 sols, plus ses sabots, une paire de bas de bure, et un vieux chapeau (Secresta). En 1822, la paire de souliers a remplacé les sabots, 2 aulnes 1/2 de toile au lieu de 6, 2 paires de culottes, 1 paire de galoches. *Les nourrices* jusqu'au sevrage se paient 35 sols par mois. La pension des filles est toujours chère, 50 écus par an chez les dames de Sainte-Ursule de La Valette (Merlhie de Lafon), 72 livres pour 2 au couvent de Notre-Dame, puis 78, 3 mois après. Celle des garçons pouvant être aussi bien de 60 ou 75 livres avec un précepteur que de 260 livres par trimestre à Périgueux « vu la cherté du blé et autres denrées » (Sicaire Bonneau). *Pour le séminaire,* c'est 300 livres et 10 sols pour être sous-diacre, en plus il y a 5 livres à M. le juge pour un titre clérical, et 5 livres à M. le curé pour les droits de proclamation, auxquels il faut ajouter neuf aulnes d'étamine pour un manteau court, veste et culotte, six aulnes pour une soutane et 30 sols de chandelle, ceci en 1753. Notons pour terminer cette énumération, l'arrangement que fait Sicaire Devillard avec son perruquier, 9 livres pour l'entretien d'une perruque ordinaire, « 15 livres pour la deuxième à la cavalière ». Tandis que Montozon de la Salle fait un contrat de 10 livres par an pour l'entretien de la barbe et de celles des gens de sa maison, arracher les dents si besoin est, et pratiquer leur métier, puisqu'il a signé ce contrat avec deux chirurgiens.

Cette étude ne pourrait mieux se conclure qu'en y écrivant deux morceau de poésie, l'un en vers, l'autre en prose, relevés aux dernières pages du livre de Ranouilh des Alois : vers 1780

« Bonne Maman ce aujourd'hui ta
fête de ton enfant reçoit
ce compliment
Cette fleur pour coronet
ta tête et de fleur
pour coroner ton coeur »

(écriture d'enfant, orthographe et manque de ponctuation sont respectés)

et en prose :

« la vérité luit pour tout le monde mais elle n'est pas découverte les

anciens ont tout fait et rien achevé il restera beaucoup à faire au race future. Personne ne se donne la peine de connaître la vérité depuis l'origine du monde nous nous passons l'erreur de mains en mains »

(absence de ponctuation et orthographe respectée)

Paulette PARAT *

* Le Clos de la Visitation, Périgueux.

Bibliographie
Liste des livres de raison consultés dans leur ordre chronologique

1. 37 livres de raison homologués aux Archives départementales.
2. en 1986, dépôt par Mme Parat de 3 photocopies :
   livre de raison de Daurée - Montaigne - Tardy de Montagnac (grâce à l'amabilité de ce dernier).
3. Actes d'académie de Bordeaux, 3e série, 43e année, p. 32 et 33, extraits du livre de raison d'Armand Vidal commencé en 1583.
4. Livre de raison Maître F. d'Artensee, confié par le descendant de la famille, et commencé en 1594. A noter qu'Yves Marie Bercé dans un de ses ouvrages signale à la B.N. un exemplaire de ce livre.
5. Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français, tome XL VIII, 1899, extraits du livre de raison de Jean Grenier (XVIIe siècle).
6. Livre de raison de la famille Duret prêté aimablement par son descendant.
7. Livres de raison d'Hélie de Larmandie et de Jean Baptiste de Cosson prêtés par son descendant au bibliothécaire de la S.H.A.P.
8. Extraits photocopiés de 4 livres de raison de la famille Brignac, Hautefort, confiés au père Pommarède.
9. Photocopie du livre de raison des Raffailhac, due à l'amabilité d'un membre de la S.H.A.P.
10. Semaine religieuse de Périgueux et de Sarlat, du 22 janvier 1898, extrait du livre de raison de Jérôme de Veyrel.
11. Sources de l'histoire de France au XVIIe siècle de Louis André, p. 389.
12. Souvenirs d'un médecin de Paris, Dr Poumiès de la Siboutie. Plon 1910.
13. Un fascicule signé Peyroche (Bib. municipale) au sujet du livre de raison des d'Artensee.
14. Séries d'articles dans les bulletins de la S.H.A.P. concernant ou non les livres de raison déposés aux archives départementales.
    1903 - Secresta par M. Bayle.
    1911 - Poumiès de la Siboutie, J. Durrieux.
    1922 - Jean Sauret, M. Vigié.
    1924 - Sicaire Bonneau, M. Dujarric-Descombes.
    1924 - Sicaire Devillard, M. Dujarric-Descombes.
    1924 - Jean Merlhie de Lafon, M. Dujarric-Descombes.
    1937 - Marc Tamarelle, J. Durrieux.
    1955 - Etienne Demoulin, J. Secret.
    ces articles ne comportant souvent que quelques lignes.
15 - Essai de Charles de Ribbes, 1879, Mame éditeur.
    Une famille au XVIe siècle, 1879, Mame éditeur.
16 - Il faudrait ajouter à cette liste, tous ceux qui, obligeamment, m'ont aidée dan cette étude, ou qui m'ont encouragée à la faire (P. Parat - Janvier 1987).
17 - Certains livres signalés sont restés introuvables :
    Mourgue de la Forestable - Issac Aubier - de Gomondie par ex.

Livres de raison commencés au XVe siècle

1. Daurée, Agen	commencé en	1491,	jusqu'en	1671
2. Montaigne	—	— 1495	—	1716

Livres de raison commencés au XVIe siècle

3. Pourquery et Massoubre, Monpazier	commencé en	1539	jusqu'en	1799
4. Makanen, Périgueux	—	— 1556	—	1663
5. Roussie de la Pouyade, Nontron	—	— 1560	—	1617
6. de Laage, Ponteyraud	—	— 1567	—	1717
7. Magueur du Breuil	—	— 1571	—	1720
8. Chapt de rastignac, La Bachellerie	—	— 1578	—	1729
9. Nogaret, Montravel	—	— 1583	—	1802
10. Armand Vidal, Montravel	—	— 1583		
11. François d'Artensee, Périgueux	—	— 1594	—	1801
12. Méredieu, Périgueux	—	— 1598	—	1628
13. Fars de Fosselandry, Coulaures	—	— 1598	—	1784

Livres de raison commencés au XVIIe siècle

14. Sauret, Belvès	commencé en	1613	jusqu'en	1683
15. Montozon de la Salle, Brassac	—	— 1622	—	1676
16. Raffailhac, Badefols-d'Ans	—	— 1626	—	1676
17. Jérôme Veyrel, Trélissac	—	— 1631	—	1633
18. Fournier de la Charmie, Périgueux	—	— 1631	—	1744
19. Secresta, Tamniès	—	— 1642	—	1742
20. Anonyme, Piégut-Pluviers	—	— 1650	—	1726
21. Benoit de Manon, Coursac-St-Astier	—	— 1658	—	1726
22. Varailhon et Plumentie, Celles et Brassac	—	— 1662	—	1768
23. Lard de Rigoulières, Agenais	—	— XVIIe		
24. Jean Grenier, Bergerac	—	— XVIIe		
25. Lamazières, Nontron	—	— XVIIe		
26. Sieur Bulle curé de Clermont, Excideuil	—	— 1689	—	1700
27. Révolte, Tocane	—	— 1697	—	1727

Livres de raison commencés au XVIIIe siècle

28. Mourcin, Périgueux	commencé en	1707		An XI
29. Barbary, Villamblard	—	— 1709		1713
30. Sicaire Devillard, Brantôme	—	— 1724	—	1757
31. Labonne, Douchapt et Tocane	—	— 1726	—	1819
32. Benjamin Duret, Le Fleix	—	— 1728	—	1753
33. Nicoyne, Périgueux	—	— 1731	—	1823
34. Montastruc, Quercy	—	— 1731	—	1823
35. Boysson, Quercy	—	— 1732	—	1815
36. Ranouil des Alois, Négrondes	—	— 1733	—	1795
37. Laborie, Périgueux	—	— 1738		An VI
38. Lassalle Boredon, Agonac	—	— 1739	—	1815
39. Hélie de Larmandie, Montessan et Faux	—	— 1741	—	1836
40. Jean Merlhie de Lafon, Celles	—	— 1743	—	1772
41. Sicaire Bonneau, Trélissac	—	— 1751	—	1775
42. Tardy de Montagnac, Bergerac	—	— 1752	—	1797
43. Chantal de Puylimeuil, Cendrieux	—	— 1754	—	1854
44. Jean Baptiste de Cosson	—	— 1763	—	1795
45. Etienne Demoulin, Terrasson	—	— 1777	—	1793
46. Pierre Poumiès de la Saboutie, Lisle	—	— 1787		

47. Jean-Baptiste Beleymes, Périgueux	—	— 1792	—	1826
48. Mousseau aux Granges, Combière	—	— 1790	—	1807
49. Jean Lamaux, Parcoule	—	— 1794	—	1798
50. Mayet, Montagrier	—	— An III	—	An IV
51. Deauga, Ribéracois	—	— An IV	—	1844

Livres de raison commencés au XIXe siècle

52. Laville Fraysse, Mussidan	commencé en	1813	jusqu'en	1820
53. Marc Tamarelle, Saint-Aquilain	—	— 1823		

54. de Brignac, extraits communiqués par son descendant.

L'ancienne église de Lalinde

par Christian BOURRIER

Si l'on compare le plan d'aménagement de la bastide de Lalinde avec celui des bastides de la région, on remarquera une particularité dans la situation de l'église. Les églises de Monpazier, Beaumont-du-Périgord, Villefranche-du-Périgord, Beauregard, Sainte-Foy-La-Grande, ont été construites au centre même de la ville, à un angle de la place centrale. A Lalinde, elle se trouve à l'extérieur, l'explication en est simple : une église existait à cet endroit bien avant la construction de la bastide. Cette église fut transformée et rebâtie maintes fois au cours des siècles ; l'abbé Goustat l'avait très bien relaté dans son livre Lalinde et les libertés communales [1]. *L'église actuelle fut construite en 1902 un peu plus à l'est.*

En 1897, le docteur Jammes, alors maire de Lalinde, demanda à M. Jules Mandin, architecte de Périgueux, un rapport sur l'état de l'église. Ce rapport fut parfaitement réalisé. Il nous donne l'état piteux de l'édifice mais aussi les dates des différentes modifications apportées au cours des siècles précédents. Voici ce rapport, intitulé « Travaux de reconstruction de l'Eglise paroissiale » :

« La population de la petite ville de Lalinde qui pourrait assister aux offices célébrés dans son église paroissiale est de 1.466 habitants ; mais la surface utilisable de ce lieu de réunion qui est de 160 mètres carrés, service du culte compris, ne permet pas d'en admettre plus de 450.

L'église commencée à la fin du XIe siècle, puis augmentée au XIIe fut allongée de toute la nef actuelle et du sanctuaire à la fin du XIVe siècle. Au commencement du XIVe siècle deux chapelles furent accolées au mur gouttereau sud dont elles sont aujourd'hui séparées par de larges crevasses qui s'accentuent tous les jours. Les parties plus anciennes mal sondées, se

1. Abbé Goustat, *Lalinde et les libertés communales*, 1884, Ancienne imprimerie Dupont et Cie, Réimpression, 1986, éditions du Roc de Bourzac.

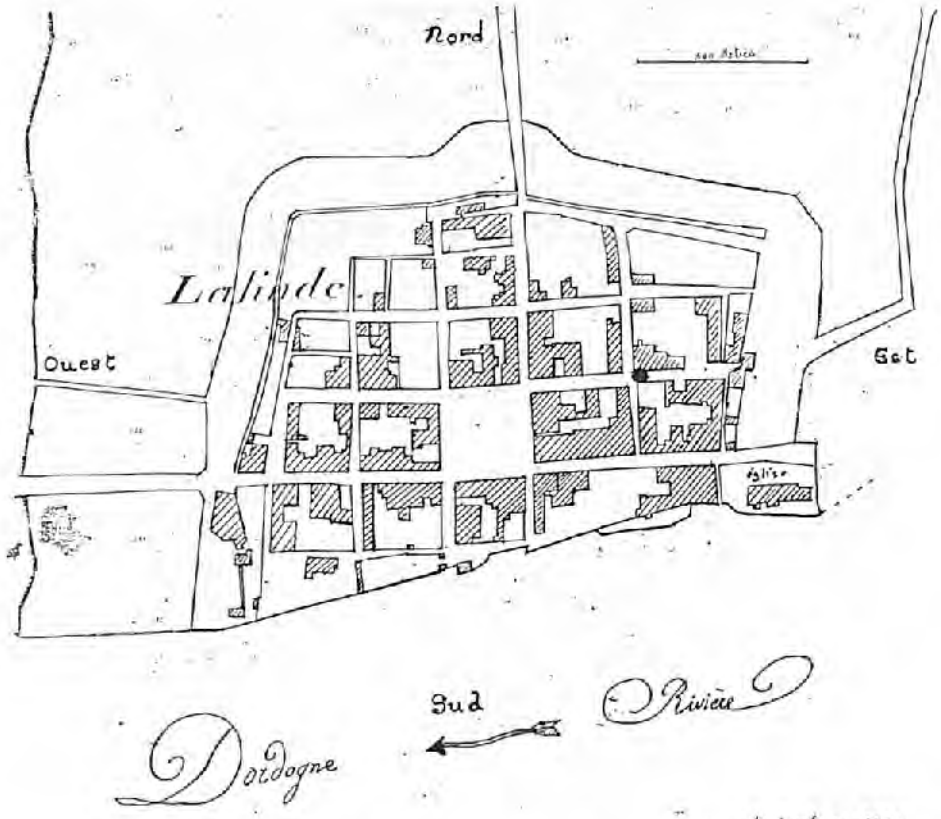

Lalinde en 1823

décollent et le donjon ou clocher déchiré de haut en bas sur plus de 20 mètres de hauteur, est une constante menace pour la sécurité de tous, qu'un coup de vent ou un orage peuvent changer en désastre.

Pour parer à cette anormale situation, le conseil municipal a décidé la démolition de l'église actuelle et la construction d'une nouvelle église dont la surface utilisable donnerait satisfaction à la population entière qui réclame un agrandissement.

La nouvelle église orientée suivant l'antique tradition, bâtie sur un plan en forme de croix latine, permettrait de recevoir dans la nef 900 fidèles. Etablie à 4 m 50 de profondeur au-dessous de la plateforme sur le gros gravier et sur arcs, elle comporterait une série de trois coupoles en pierre de taille demi-tendre, avec chapelle de transept, avant-chœur et chœur voûté en pierre de taille demi-tendre en cul de four. Tous les jours seraient fermés en demi-plein cintre. Les coupoles seules seraient ogivales, rappelant le souvenir du donjon (castrum) dont la voûte en berceau seule a été engendrée de la même façon à la fin du XIe siècle. La plus grande sévérité présiderait à l'érection de ce monument dont le dépense totale atteindrait 120.000 F.

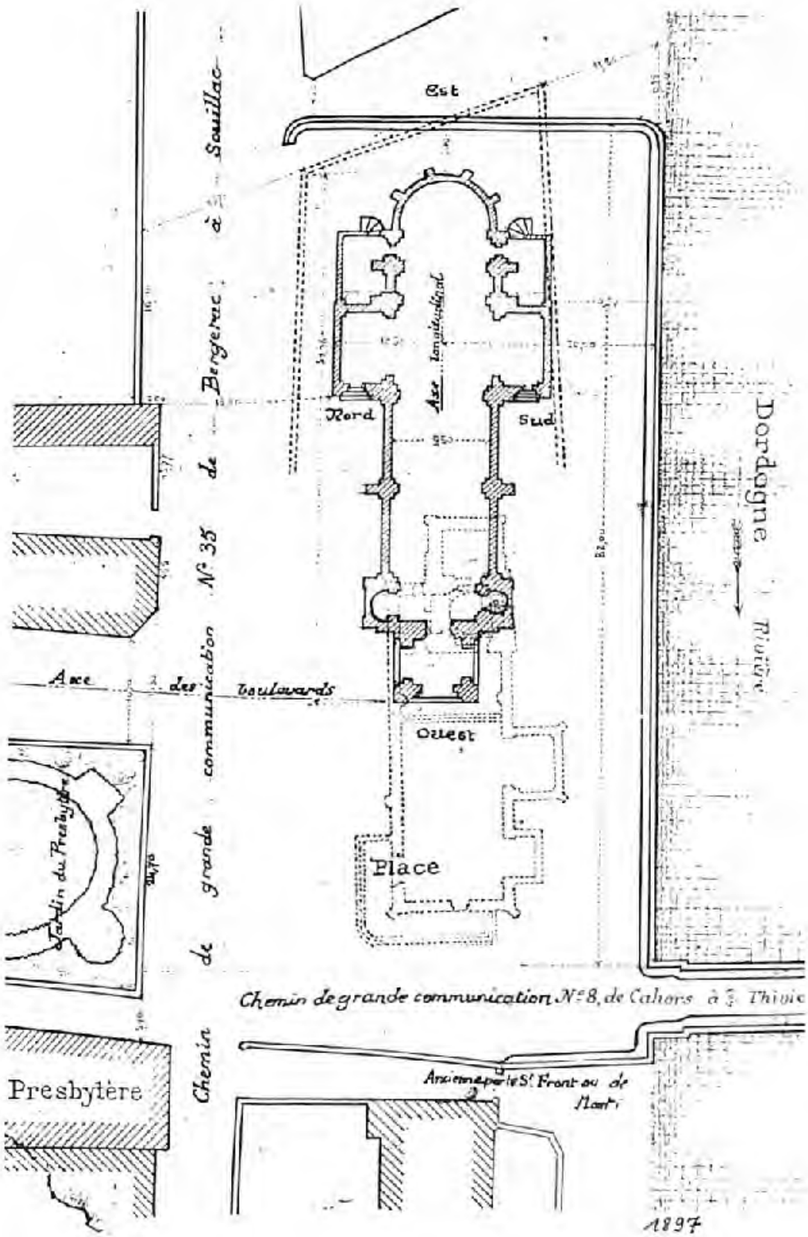
Est
Nord
Sud
Ouest
Axe longitudinal
Dordogne
Rivière
Chemin de grande communication N° 35 de Bergerac à Souillac
Axe des boulevards
Jardin du Presbytère
Place
Chemin de grande communication N° 8, de Cahors
Presbytère
1897

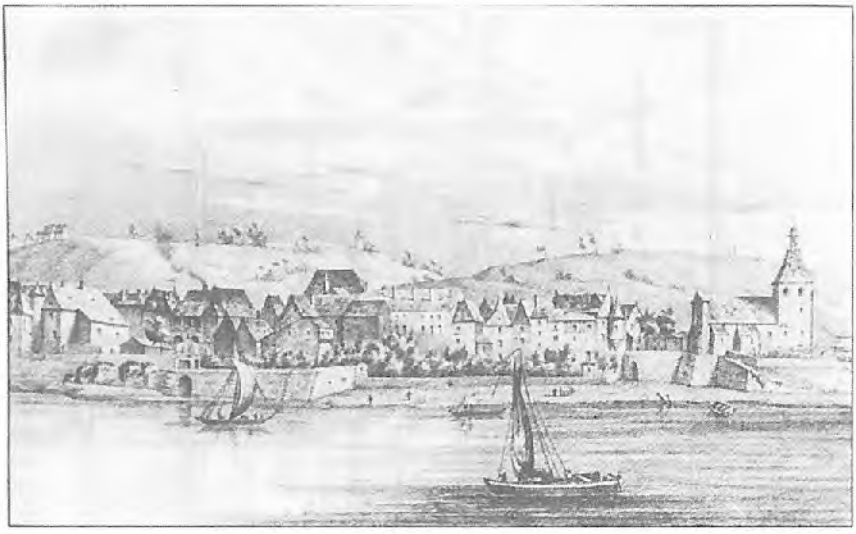

Vue de la rive droite de la Dordogne prise du sud.
(d'après lithographie extraite de la « Guienne Monumentale » 1844.

Etat actuel de la ville (à dr. église actuelle élevée en 1902)

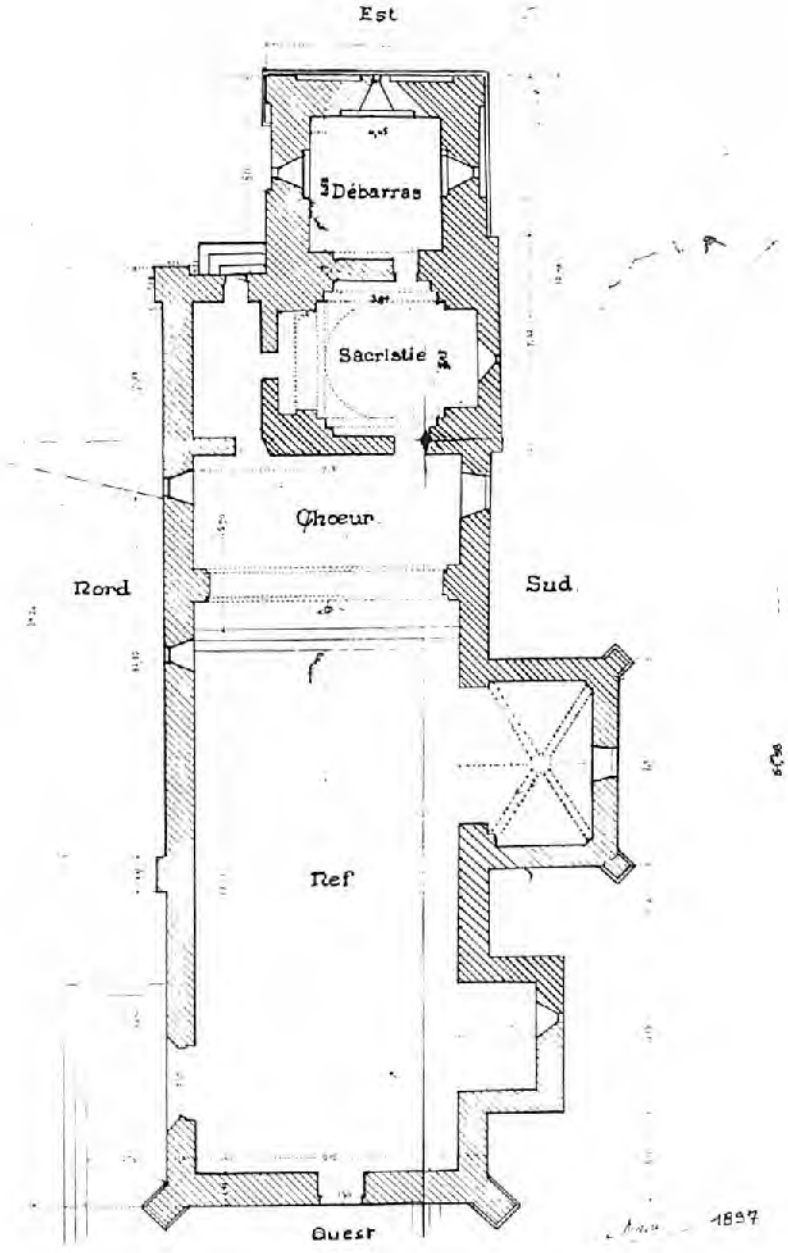
Est
Débarras
Sacristie
Chœur
Nord
Sud
Nef
Ouest
1897

La reconstruction complète de ce vaisseau comporterait deux périodes : la première période concernerait l'église entière, jusqu'au-dessus de la corniche couronnant l'étage du beffroi. Elle occasionnerait une dépense de 110.000 F, honoraires de l'architecte compris. Elle serait exécutée immédiatement.

La seconde période serait consacrée à l'édification de la flèche du clocher et de ses quatre clochetons, elle coûterait 10.000 F et serait exécutée ultérieurement quand les ressources financières le permettraient.

Périgueux, le 21 octobre 1897
L'architecte, directeur des travaux
Jules Mandin »

Ce rapport, dont l'abbé Goustat n'a peut-être pas eu connaissance, nous apprend qu'une partie de l'ancienne église datait du XIe siècle, soit plus de 200 ans avant la construction de la bastide. Le fait qu'elle fut en dehors du centre de la ville peut peut-être expliquer les divers styles d'architecture ; étant vulnérable, elle aura subi plusieurs assauts au cours de guerres anglaises et de Religion, depuis les Albigeois jusqu'aux Calvinistes. Seul le chœur aurait pu traverser, semble-t-il, tous ces événements sans avoir été modifié, la toiture du clocher a eu des modifications au XIXe siècle ; une lithographie parue dans *La Guienne Monumentale* de 1844 et une carte postale de la fin du XIXe siècle nous montre qu'il existait un petit clocheton qui fut supprimé.

En conclusion, nous savons qu'il existait une paroisse avant la construction de la bastide en 1267 et sûrement un village de pêcheurs. Un document sur les villes closes dans la collection Lespine se trouvant aux Archives départementales [2] nous le confirme. en 1293, « Hélie de Chabannes, recteur de l'église de Lalinde paie la dîme du port et des pêcheries qu'il avait fait construire sur la Dordogne dans la dite paroisse. Laquelle dîme un de ses prédécesseurs du dit recteur s'était autrefois réservée pour un certain territoire cédé par lui pour la construction de la bastide La linde ». Le prédécesseur d'Hélie de Chabannes se nommait Adhémar de Martin, une porte de la ville portera plus tard son nom de « Porte de Marti » [3]. On peut d'ailleurs encore aujourd'hui voir cette porte au bas du pont ; elle a été murée lors de la construction de la nouvelle église au début du siècle.

L'église ne fut tout de même pas isolée entièrement de la ville, les fortifications l'entouraient. le mur d'enceinte du côté est englobait l'église et son cimetière avant de rejoindre le mur sud se trouvant côté rivière.

Ch. B.

---

2 Coll. Lespine, vol XLVI, villes closes, tome 46 et 1 M 233.
3 *Marti* étant la forme occitane de Martin.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord — Tome CXV — Année 1988

Ce fut la maison des Templiers d'Andrivaux

par Arlette HIGOUNET-NADAL

S'il est une maison qui, dans la ville du Puy Saint-Front de Périgueux, a suscité l'intérêt, c'est bien la belle maison romane sise au 4-6 de la rue des Farges. C'est l'une des plus anciennes de la ville et, en tout cas, l'une des mieux conservées, quant à sa façade du moins. Elle est connue actuellement sous le nom de Maison des Dames de la Foi. Mais, cette dénomination ne date évidemment que de l'installation de ces religieuses, c'est-à-dire de 1699[1]*. D'où la question irritante et restée sans réponse valable : qui la possédait auparavant ? Maison médiévale, sans aucun doute vue son architecture, on la fait remonter à la fin du XIIe siècle. Mais aucun rôle de taille, ni aucun autre document jusqu'à ce jour n'a permis de l'attribuer sûrement à telle ou telle famille. Une tradition persistante, sans aucune véritable preuve, veut que Duguesclin y ait habité lors de son deuxième séjour à Périgueux dans l'hiver 1376... mais quel notable pouvait-il, là, lui donner l'hospitalité ? Cette indication anecdotique ne permet pas davantage de lui donner un emplacement précis.*

Géraud Lavergne, cependant, a écrit qu'elle aurait *peut-être* appartenu aux Templiers d'Andrivaux [2]. De fait, on sait par quelques textes que la commanderie d'Andrivaux avait une et peut-être deux maisons dans la ville elle-même et un petit groupe au faubourg Saint-Martin, près des Frères Prêcheurs [3]. L'une des maisons proprement urbaines, se trouvait en Rue Neuve; on n'en trouve qu'une seule mention, à une date tardive (1529) [4]. L'autre était située précisément rue des Farges. Sous la qualification de « maison du Temple sise rue des Farges », elle figure, en effet, dans le

1. Jean Secret, les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues. *B.S.H.A.P.*, 1973, p. 158.
2. Géraud Lavergne, *Guide de Périgueux*, Périgueux 1923, p. 22.
3. Arch. dép. Dord. 2 E 1850, 415 (25).
4. Arch. comm. Périgueux, DD 5, f° 5.

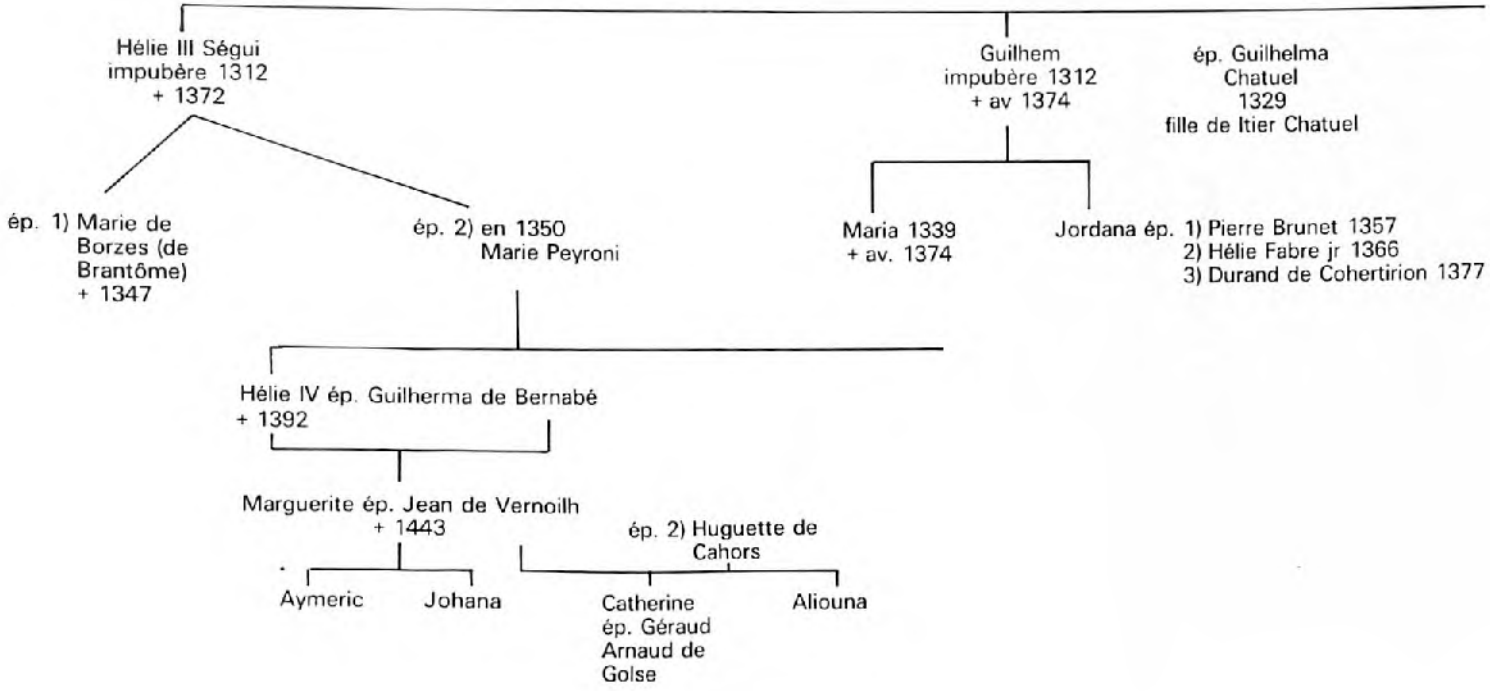

D'après A. Higounet-Nadal, *Familles patriciennes de Périgueux à la fin du Moyen-Age*, p. 32

registre des rentes de la Charité [5] que l'on date habituellement de 1247, soit du milieu du XIIIe siècle. Maison éminente, elle servait de repère et quelques autres maisons s'ordonnaient dans cette rue par rapport à elle. Elle figure encore confrontant avec la maison Peyroni dans un acte de 1331 [6]. Mais, ce ne sont là que premières approches.

Une observation archéologique d'un intérêt apparemment réduit apporte en fait un élément supplémentaire important dans notre démarche. Jean Secret, qui avait toujours porté beaucoup d'intérêt à cette maison, a rapporté à la séance de la Société de 5 mars 1980 [7] que sur la voûte de la chapelle figurent les armoiries de la famille Arnault avec la devise « Ancrant sur la foy ». Cette famille Arnault, connue aussi sous la forme plus développée Arnault de Golse, a eu à Périgueux un prestige particulier dans la deuxième moitié du XVe siècle : puissance et richesse illustrées notamment par Géraud Arnault de Golse connu par les textes entre 1454 [8] et 1505. La rédaction en français de l'inscription ne peut pas être antérieure à la dernière décennie du XVe siècle ; car c'est à ce moment-là qu'on observe dans les comptes de tailles par exemple que quelques personnes – rares encore – ont francisé leur nom. On pourrait ainsi peut-être attribuer la confection de ces armoiries à l'initiative de ce Géraud Arnault mais elles peuvent aussi être plus récentes. Entre ces deux données somme toute assez floues et leurs extrêmes chronologiques, c'était jusqu'ici l'obscurité. Fort heureusement, la découverte d'un acte capital du fonds Sallegourde va nous permettre de trancher. Par cet acte, le 25 août 1332 [9], le commandeur d'Andrivaux, frère Arnaud de Serres, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, précepteur de 1324 à 1346, a vendu à Hugo Peyroni, bourgeois de la ville, une maison sise rue des Farges, maison située entre les maisons dudit Hugo et de ses frères et celle de Itier de Pascaut. Cette maison, Hugo Peyroni, la tenait déjà à rente d'Andrivaux. On sait par ailleurs que la famille Peyroni habitait dans le bas de la rue des Farges, tout près de la Salle du Comte, secteur où habitaient également les Giraudoux [10]. On peut donc sans risque affirmer que cette maison d'Andrivaux ainsi délimitée par son voisinage est bien la maison dite aujourd'hui des Dames de la Foi. N'étant plus désormais maison du Temple ou des Templiers d'Andrivaux, sous cette appellation – ou sous quelque autre qui aurait pu inclure soit Andrivaux, soit Saint-Jean-de-Jérusalem – elle a disparu des documents, fiscaux ou autres, postérieurs à 1332. On comprend du même coup qu'un historien aussi scrupuleux que Géraud Lavergne ait hésité, n'ayant pas le support de cet acte de vente, à être affirmatif sur l'attibution de cet hôtel. Hugo Peyroni paya un prix élevé pour cette acquisition, soit « 100 deniers d'or appelés réaux ». Arnaud de Serres a été vraisemblablement le premier précepteur après la suppression de l'Ordre du Temple (1312) et sans doute cette vente

5. *Id.*, CG 176, f° 23.
6. Arch. dép. Dord. 2 E 1850, 415 (21). A. Dujarric-Descombes (*BSHAP*, 1917, p. 91) a exprimé l'hypothèse sans fondements que cette maison des Templiers serait l'actuel hôtel dit de Méridieu, au coin des rues Limogeanne et Lanmary.
7. *B.S.H.A.P.*, 1980, p. 10 (compte-rendu de séance).
8. Arch. dép. Dord., 2 E 1850, 1 (2), 18 juil. 1454, testament de son frère Jean.
9. *Id.*, 2 E 1850, 415 (25).
10. *Id.*, *ibid.*, 415 (21).

s'intègre-t-elle à un plan de réorganisation : le précepteur avec cette somme a acheté des biens ruraux sur la paroisse de Marsac, précise l'acte [11].

Cette identification ne peut prendre cependant sa totale solidité que soutenue par la dévolution généalogique qui a suivi la mutation de 1332. Hugo Peyroni acheteur de cette maison est connu dans les textes entre 1300 et 1340. Bourgeois et marchand, il appartenait à la société dirigeante de l'époque, même s'il a rarement occupé des fonctions municipales. Mais, comme la plupart des marchands médiévaux, il a investi dans l'immobilier. A sa mort, il laissa comme seule héritière une fille mineure, Maria, qui épousa en 1350 Hélie III Ségui dont elle fut la seconde femme. Leur fils Hélie IV, à son tour, n'eut qu'une fille, Marguerite qui épousa Jean de Vernoilh. Deux enfants morts prématurément naquirent de cette union. Mais la famille se perpétua par le second mariage de Jean de Vernoilh avec Huguette de Cahors d'où naquit Catherine Vernoilh qui, toute jeune, épousa Géraud Arnault de Golse famille dont on a vu que les armoiries timbraient la voûte de la chapelle de la maison. Deux importantes fortunes s'étaient alors unies dont une partie fut investie encore en bien immobiliers et, pense-t-on, dans d'autres constructions : en particulier, c'est peut-être Géraud Arnault qui fit commencer l'hôtel Sallegourde rue Aubergerie [12].

Resterait à clarifier l'épisode de Duguesclin. S'il a quelque fondement, le connétable aurait été hébergé dans cette maison qui alors était passée dans le patrimoine de la famille Ségui. A la date de 1376, elle faisait probablement partie des biens de Jordana Ségui, épouse de Durand de Cohertirion, son troisième mari connu seulement par son testament de 1377. Jordana vécut au moins jusqu'au 16 mars 1386 (n.s.) et n'eut pas d'enfants. Ses biens sont revenus normalement à la branche Hélie : on a trouvé en effet l'indication que, en 1415, Marguerite Ségui était la petite fille de Maria Peyroni « dont elle conservait les biens ». C'est tout ce que l'on peut dire sur le problème du logement éventuel du connétable...

Quoiqu'il en soit de ce détail, il reste qu'avant 1332 la maison « romane » de la rue des Farges, appartenait à la commanderie d'Andrivaux. Ainsi, me semble-t-il, est-on conduit à conclure que dans le beau programme de la rénovation du vieux Périgueux, il convient de rendre à cette maison l'état-civil synchronique de son architecture : la Maison des Templiers d'Andrivaux.

Arlette HIGOUNET-NADAL

11. Hugo devait auparavant à la commanderie une rente de 100 sous de monnaie de Périgueux pour la maison de la rue des Farges. Le précepteur accepta qu'il rachète cette rente contre 100 deniers réaux d'or. Laquelle opération équivalait à la vente de l'immeuble. Le précepteur acheta lui-même avec cette somme à Fortanier de Périgueux, damoiseau, le manse de Castanet et la moitié de celui de Bassent dans la paroisse de Marsac.
12. J. Maubourguet, La chronique de Périgueux au temps de Louis XI, *B.S.H.A.P.* 1934, p. 270.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord — Tome CXV — Année 1988

Devant le présidial de Sarlat, au XVIIIe siècle, un procès issu d'une pratique de magie

par Alberte SADOUILLET-PERRIN

La racine (vaguement anthromorphe) de la Mandragora officinalis *L., solanée méditerranéenne est, depuis l'Antiquité, une drogue légendaire, jadis très recherchée (narcotique et aphrodisiaque par voie interne, elle entrait dans la composition de l'onguent des sorcières ; portée en amulette, la racine protégeait l'heureux utilisateur des maladies et lui valait bonheur et richesse). Elle devait être arrachée du sol avec prudence car elle poussait alors un cri mortel pour l'opérateur. Celui-ci devait donc se boucher les oreilles et attacher un chien noir à la plante : c'est lui qui tomberait raide mort. « Pour élever encore son prix, bien des marchands prétendaient que la plante ne poussait que sous un gibet, aux pieds d'un pendu » (L. Mez-Mangold,* De l'Histoire du médicament, *Hoffman-La Roche, Bâle, 1971) (N.D.L.R.)*

Le 2 juin 1713, Antoine Gontier, chanoine régulier du prieuré de Saint-Cyprien venu dans ce couvent soumis à la règle augusturienne après avoir fait sa profession religieuse à l'abbaye de Chancelade, adresse une plainte au sénéchal du Périgord par l'entremise de son lieutenant criminel à Sarlat.

Il en ressort que, le lendemain de la fête de l'Ascension, qui était le 25 mai, une jeune fille de la paroisse, Jeanne Rouchon, est venue se confier à lui toute émue. Le fils d'un notaire, Bertrand Redon, qui la poursuit de ses assiduités, lui a déclaré qu'au moyen d'une herbe enchantée il allait pouvoir faire danser toutes les filles de Saint-Cyprien et se faire suivre par elles. Cette

Extraction de la racine de mandragore à l'aide d'un chien
Voss. lat. 949, F 46 v. Bibliothèque de l'université royale, Leyde, Hollande

herbe, c'est le « matagot ». Ainsi nomme-t-on la mandragore dans notre dialecte occitan du Sarladais.

Pour donner à cette herbe le maximum d'efficacité. Redon l'a fait placer entre les pages du « Messel » dont s'est servi le père Gontier au cours de la messe, le jour de l'Ascension. Cela grâce à la complicité de son enfant de chœur.

Le père Gontier rassure Jeanne Rouchon en lui disant « que c'estoit une sottise à laquelle elle ne devoit pas faire attention ». Mais il envoie quérir le jeune Redon, jouvenceau d'une quinzaine d'années, pour le sermonner et avoir le fin mot de l'affaire. Cela demande quelques heures au cours desquelles Jeanne est partie.

Bertrand Redon, quand le religieux l'interroge, commence par nier. Puis il se met en colère « en jurant contre les personnes qui ont raconté ces choses ». Ce que voyant, le père Gontier exige une confrontation du jeune homme avec son enfant de chœur, un certain fils Laforest, qu'il somme Bertrand de lui amener le jour même. Ce que l'adolescent ne refuse pas. Mais les heures s'écoulent sans que l'un ni l'autre ne se présente au chanoine. Le soir, de sa fenêtre, celui-ci voit passer Bertrand, dans la rue. Il l'appelle et le fait rentrer au prieuré. N'es-tu pas allé cherché Laforest ? » demande-t-il. Réponse : « Il n'était pas chez lui ». Antoine Gontier se fâche assez vivement, sans doute, puisque Bertrand pleure en s'en allant.

Quelques jours plus tard, très exactement le 1er juin, c'est la Saint-Clair, fête patronale du village de Castels qu'au plan religieux les chanoines augustins de Saint-Cyprien administrent. Ce sont eux qui donnent un curé à la paroisse.

Comme il se doit à l'époque, la fête commence par une cérémonie religieuse, puis on pique-nique près de l'église, on boit autour des tables installées par des cabaretiers et, l'après-midi, on s'amuse. Toute la jeunesse des environs, c'est de tradition, s'y donne rendez-vous. Jeanne Rouchon et Bertrand Redon sont donc là, parmi bien d'autres.

« Fort alarmée », comme dit la déclaration du père Gontier que je résume, Jeanne vient dire à celui-ci que Redon ayant deviné que c'est elle qui l'a dénoncé est allé lui faire toutes sortes de menaces. Il paraissait furieux et elle a eu très peur. Avec ce « matagot » sait-on le mal qu'il peut faire ! Comme le garçon se trouve à portée de vue et de voix. Antoine Gontier l'interpelle. « Viens donc ici ! » Bertrand ne bouge pas. Alors, c'est le religieux qui va vers lui afin, dit-il dans son exposé des faits , de lui recommander d'être sage ».

Mais Bertrand supporte mal qu'on lui fasse la morale en public. Il se rebiffe et, le père lui ayant mis la main sur l'épaule, il lui donne (je cite) « une bonne poussade sur l'estomac qui manque le faire tomber ». Cela en blasphemant horriblement, criant (excusez-moi, c'est inscrit dans la plainte) « qu'il lui couperoit la robe à ras du cul ».

Il y a du monde autour d'eux, de sorte qu'on s'interpose, notamment le nommé Dulac, régent (c'est-à-dire instituteur) à Saint-Cyprien, qui veut repousser Bertrand. Comme celui-ci fait front, ils s'empoignent et le jeune coq, qui est vigoureux, jette le régent par terre. Puis il s'enfuit en proférant

des menaces, non sans ramasser des pierres pour les lancer dans la direction du père Gontier.

L'émotion publique calmée, la cérémonie religieuse se déroule et le chanoine augustin, qui n'était allé à Castels que pour aider le curé, rejoint son prieuré. A pied, bien sûr ; cela ne fait guère qu'une demi-lieue. Il est en compagnie d'un autre prêtre, le prieur de Meyrals (titre hérité de l'ancien temps) et d'un marchand, le sieur Souillac.

Or, à Saint-Cyprien, pour gagner le prieuré, il doit passer devant la maison des Redon. Bertrand est à la fenêtre avec sa mère. Quand le religieux arrive à leur hauteur, ils l'insultent « en le tutoyant » précise le plaignant scandalisé par cette familiarité. Si bien qu'après tous ces incidents on ne sait au juste si le père Gontier porte plainte pour une pratique magique dont Bertrand Redon doit répondre ou pour insultes et violences. A bien lire, c'est pour les deux à la fois.

Le déroulement du procès, dans ce qu'il en reste et qui constitue un petit dossier confirme cette vue. Car l'interrogatoire mené par le lieutenant criminel de Sarlat porte sur l'une et l'autre des accusations.

Interrogé « dans la chambre criminelle de la ville de Sarlat le vingtième du mois de juin 1713 par François Delmon, sieur de Talessac, assesseur civil et criminel en la sénéchaussée de Périgord au siège présidial de Sarlat », Bertrand Redon, fils d'un notaire royal à Saint-Cyprien, se dit « escolier » et être âgé de 15 ans ou environ.

Aux questions qui lui sont posées sur « cette herbe enchanteresse qu'il aurait voulu faire bénir » ainsi que sur les propos tenus à Jeanne Rouchon, il nie tout en bloc. Mais d'autres personnes ont dû parler à ce sujet puisque, dans la question suivante, « un particulier » qui n'est pas nommé entre en scène. Bertrand lui aurait montré le « matagot » plié dans un paquet, le mercredy des Rogations » alors que tous deux suivaient la procession matinale. Ce « particulier », voulant dissuader le garçon » de ses mauvais desseins lui auroit dit qu'il se damneroit ».

Bertrand nie encore.

Suivent des précisions concernant la messe de l'Ascension. « Quelques momens avant qu'elle commence le dit Redon ne s'est-il pas placé contre le maistre-autel et n'a-t-il point donné au fils Laforest un petit paquet où estoit le matagot pour le mettre dans le messel duquel le père Gontier alloit se servir ».

Ce jour de l'Ascension, répond Bertrand, j'ai bien assisté à la messe, mais à six pas de l'autel et me suis retiré quand elle a été finie.

En ce qui concerne sa comparution devant le père Gontier et les remontrances de celui-ci, « l'escolier » en fait un récit tout autre que celui que nous connaissons. Ayant appris, par un certain Bouyssel, que le père, très en colère, « vouloit lui faire couper les oreilles et le faire ensuite conduire aux galères » à cause de cette histoire de matagot, Bertrand est allé le voir de lui-même pour se justifier. Il commence par vouloir connaître le nom des personnes qui l'accusent. Refus du prêtre de les nommer. Bertrand l'assure sous serment qu'on le calomnie, mais le chanoine ne veut pas démordre de son accusation et « grinssant des dents (je cite) il le prend par

les cheveux et luy en arrache une poignée en criant : « maraud ! tu oses dire le contraire ! » Désolé, Bertrand sort en pleurant.

Quand il s'agit de la fête de la Saint Clair et des incidents auxquels elle a donné lieu, les divergences entre les déclarations du père Gontier et celles de l'accusé s'amplifient. En fils de tabellion qui sait argumenter (il étudie peut-être le Droit ?). Bertrand commence par protester contre la manière dont son interrogatoire est mené. Puis il prend à contre-pied le récit du père. Lui, Redon, n'a menacé ni injurié personne. C'est le religieux qui l'a maltraité, le prenant aux cheveux une fois de plus. « De quoy il (Bertrand) a porté plainte et fait informer devant l'official du diocèse ».

Voilà une precision dont nous reparlerons.

Pour en terminer avec cet interrogatoire dont le texte, alourdi de nombreuses répétitions, couvre plusieurs pages, venons-en aux questions du magistrat concernant le passage du père Gontier devant la maison Redon. Fidèle à sa façon de se défendre, Bertrand nie tout ce qu'on lui reproche.

N'êtes-vous pas allé avec quelques camarades attendre le père Gontier sur le grand chemin de Castels à Saint-Cyprien en tenant un sabre à la main ? demande enfin l'enquêteur dont la question nous surprend, car l'accusateur du jeune homme n'avait pas parlé de sabre.

Cette fois, pas de négation, mais une explication justificative. Allant rapporter à son propriétaire un sabre que celui-ci avait laissé chez maître Redon, Bertrand s'était amusé à le tirer de son fourreau pour couper des herbes en cours de route.

Vrai ou faux, nous voilà loin du « matagot » et de la magie.

L'interrogatoire d'Anne Barrière, épouse Redon et mère de Bertrand, ne nous en apprendra pas davantage car, avec elle, il n'est plus question que des injures qui auraient été adressées au père Gontier en rentrant de Castels le jour de la Saint-Clair. Comme nous pouvions le supposer, elle soutient son fils et confirme ses dires. Non seulement elle-même n'a pas injurié le religieux, mais encore elle a toujours enseigné à son fils « qu'il falloit avoir de la considération et du respect pour le père Gontier ».

Nous aurions aimé connaître les dépositions du « régent » Dulac, du « particulier » auquel Bertrand avait montré le « matagot » en processionnant, plus encore celle du jeune Laforest qui a brillé par son absence. Enfin, il eut été intéressant d'apprendre si l'herbe enchantée avait produit quelque effet sur les jeunes filles de Saint-Cyprien.

Hélas ! notre dossier s'arrête à la déposition d'Anne Barrière. Classé parmi les affaires criminelles dont le présidial de Sarlat eût à connaître, il nous laisse sur notre faim après nous avoir intéressé par sa singularité.

Comment d'autre part, l'official du diocèse, c'est-à-dire, comme chacun sait, le juge ecclésiastique chargé de certaines affaires litigieuses, a-t-il accueilli la plainte que Bertrand Redon prétend lui avoir adressée ? Cela, aussi, nous l'ignorons... et pour cause ! Tout périgourdin sait bien que le diocèse de Sarlat a disparu lors de la révolution de 1789 et de ses suites. Quant à ses archives, notre distingué collègue monsieur le vicaire général Briquet nous a déclaré que l'évêché de Périgueux n'en avait pratiquement rien recueilli. Elles ont été détruites par la tourmente révolutionnaire.

Pour ce qui concerne celles du prieuré de Saint-Cyprien, très incomplètes, elles sont muettes sur cette affaire. Il est vrai qu'à l'instar de son maire Joseph Prunis qui, tout historien et archiviste du département de la Dordogne qu'il fut, n'avait pas hésité à brûler quelque 30.000 titres féodaux à Périgueux, place de la Pelouse, en 1793, Saint-Cyprien, par la main de personnalités dirigeantes, avait aussi fait ses « brûlements » d'archives, selon le terme employé par un secrétaire à ce propos.

Retenons seulement, pour conclure, que ce procès témoigne des croyances attachées en Périgord à l'effet de la mandragore. Eugène le Roy en parle dans son *« Moulin du Frau »* et Georges Rocal ne l'oublie pas dans ses *« Vieilles coutumes dévotieuses et magiques »*. Si le père Gontier ne semble pas croire à ses vertus, on ne peut en dire autant de Bertrand Redon qui, pas une seule fois dans ses interrogatoires, n'a pensé à avancer l'excuse, pourtant commode, d'avoir inventé un conte pour s'amuser de la naïveté de Jeanne Rouchon. Il préfère se contenter de la piètre excuse de n'avoir par retrouvé l'enfant de chœur. Pourtant ce fils Redon appartient à un milieu de bourgeois lettrés, il se dit étudiant et ne manque pas d'à propos dans ses réponses.

Faute de connaitre l'opinion des juges ainsi que nous l'aurions pu avec les conclusions du procès, nous voyons du moins qu'au XVIIIe siècle il n'est pas du tout ridicule de porter plainte au sujet d'une herbe magique ni, pour des magistrats, de recevoir cette plainte et d'ouvrir une information, dont nous reconnaissons, toutefois, le caractère ambigü.

A. S.-P.

Références — Archives départementales B 1469.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord — Tome CXV — Année 1988

Le docteur J.B. Vidal et la vaccination anti-variolique

par Jean-Pierre BITARD

La Bibliothèque municipale de Périgueux possède la thèse de Jean-Baptiste Vidal, qui fut maire de Périgueux, Essai sur le sommeil*, *présentée à l'Ecole de santé de Montpellier et soutenue le ? vendémiaire, an VI républicain par J.B.P. Vidal, de Périgueux, département de la Dordogne, inscrit au registre des matricules de l'ancienne université de médecine, et étudiant dans l'école depuis sa nouvelle organisation à Montpellier, de l'imprimerie de F. Seran, Gras et Coucourdan, an VIe républicain. A l'intérieur de cette thèse, qui ne compte que 40 pages, ont été insérées quatre lettres dont deux de Vidal lui-même.*

Le but de cette note est de présenter la lettre de Vidal datée de « Périgueux le 2 floréal an 9 », soit le 22 avril 1800. Parmi les *Cent portraits périgourdins* publiés par notre Société, celui du docteur Vidal a été présenté par le docteur Georges Lacoste. Il nous rappelle par exemple que Napoléon le nomma maire de Périgueux en l'an X et qu'il fit ses études à la célèbre université de Montpellier et obtint du collège national de médecine un 1er prix.

Voici sa lettre dont l'orthographe est respectée :

Périgueux, le 2 floréal an 9 [1]

J'ai lu Citoyen dans votre feuille [2] du 23 germinal, une lettre du Citoyen Tapp officier de santé aux maires du 7e arrondissement de Paris, dans laquelle il avance que l'inoculation de la vaccine n'est qu'une pure charlatanerie. Comme je n'ai aucun motif pour être l'apologiste de cette découverte

* On ne confondra pas Jean-Baptiste-Pascal Vidal et Eugène-Etienne Vidal qui réalisa à Périgueux la première anastomose porto-cave.
N.D.L.R.

1. Les premiers essais de vaccination eurent lieu, en France, le 7 prairial an 8, soit le 28 mai 1799.
2. La « feuille » en question n'a pu être identifiée.

ni pour m'en montrer le détracteur, je me bornerai à quelques réflexions sur les idées du Citoyen Tapp.

En accordant que la plupart des hommes portent en naissant le virus[3] de la petite vérole, s'en suit-il qu'il n'y ait qu'un germe de la même nature qui puisse l'expulser par le fermentation. Savons-nous si les spécifiques agissent sur nos humeurs en décidant des fermentations, des neutralisateurs et tout ce qu'imaginera le Citoyen Tapp.

La saine raison ne dit-elle pas que l'impuissance d'expliquer un fait, n'est pas un motif suffisant pour en nier l'existence – quoique je ne conçoive pas comment le germe de la vaccine agit sur nos fluides pour détruire celui de la variole, dois-je en inférer que tous ceux qui l'ont regardé comme un préservatif nous en ont imposé, que le Citoyen Tapp est le seul qui ait dit vrai.

Je voudrais bien qu'on me fixât sur l'idée qu'on doit attacher au mot de fermentation en médecine – resteindra-t-on toujours les procédés de la nature à nos faibles conceptions ? ne verra-t-on jamais que les corps animés présentent une physique particulière ? Les phénomènes qu'on remarque en eux et qu'on ne remarque qu'en eux comme l'a très bien dit de Sèze, n'annoncent-ils pas qu'ils font une classe à part et que ce ne sera jamais par des comparaisons – grossières tirées des objets qui sont hors de nous qu'on parviendra à des explications satisfaisantes. Peut-il y avoir d'autres guides sûrs que l'observation et l'expérience dans l'étude des sciences naturelles ? mais je m'écarte de mon sujet. C'est des réflexions que j'ai voulu opposer au Citoyen Tapp, et non une dissertation sur l'abus qu'il peut faire des mots de son art. Assurément celui qui a pour lui une longue expérience ne doit pas craindre de mettre au jour des vérités utiles ; mais ces vérités doivent être appuyées et la prévention ou des injures ne doivent jamais devenir ni des motifs ni des preuves.

Je n'adopterai pas l'inoculation de la vaccine parce que beaucoup de témoignages se réunissent en sa faveur mais je ne la rejetterai pas non plus parce que quelques autres lui sont contraires ! Les raisonnements (et il est si facile d'en faire dans de pareilles matières) ne peuvent me servir pour asseoir mon opinion ; l'expérience seule, dégagée de tout ce qui ne sera pas elle, la fixera ; c'est dans ce but que je me suis procuré de la vaccine pour réitérer quelques uns des essais qu'on nous dit avoir été si heureux en Angleterre et en France.

Les promesses des vaccinateurs ne peuvent guère être attaquées, que sur un fait d'observation invoqué autant qu'il me souvient par le médecin Vaumer – il a rappelé que lorsque le corps vient d'essuyer une maladie aigüe et surtout une maladie d'éruption, il perd pour un certain temps l'aptitude à en contracter d'autres. Un homme échappé à la peste circule impunément au milieu des pestiférés et demeure insensible à l'atmosphère des miasmes qui le pressent de toutes parts.

En multipliant les preuves qui constateront qu'après plusieurs années d'intervalle l'insertion (ou la contagion) de la petite vérole a été nulle sur

3. Le mot « virus » doit être pris dans un sens ancien d'« agent d'infection ».

ceux qui auront été soumis à celle de la vaccine, en jugera le prix de cette découverte et de l'impartialité du Citoyen Tapp.

L'exemple rapporté par Jenner d'un sujet qui 50 ans après la vaccination ne peut gagner la petite vérole sera du plus grand intérêt si on parvient à l'appuyer de beaucoup d'autres.

Il serait pareillement à désirer qu'on expérimentât si la petite vérole inoculée au pis de la vache éprouverait quelque altération qui la rapprochât ou l'éloignât de la vaccine. Si cette dernière ne serait pas modifiée par plusieurs inoculations sur le même individu toutes les recherches demandent du temps et des esprits assez bien organisés pour ne rien conclure que d'après les faits et l'observation. Telles sont Citoyen rédacteur, les réflexions que m'a inspiré l'amour de la vérité sur une matière qui puit présenter de grands avantages pour l'espèce humaine *.

Tout à Vous
Vidal médecin

N'étant ni médecin, ni historien de la médecine je me bornerai à quelques observations, pour permettre de situer cette lettre par rapport à la découverte de la vaccination et sa pratique en Dordogne ; le sujet mériterait une étude approfondie.

La prévention de la variole par la vaccination, c'est-à-dire que par l'inoculation du pus d'un malade infecté par une maladie de la vache (*cow pox* ou vaccine), a été découverte en 1786 par un chirurgien de campagne anglais Jenner ; il ne l'a publiée qu'en 1798. Il semble qu'il ait été précédé par des découvertes indiennes, persanes, amérindiennes et par un Français de Montpellier Rabaut Pommier. Mais, comme pour beaucoup de découvertes, seul compte le nom de celui qui a su convaincre les médecins et les autorités. Jenner, d'une modestie admirable, retourna ensuite exercer dans son village.

L'inocuité et l'efficacité de la vaccination firent qu'elle se répandit comme une traînée de poudre en Europe, puis dans le monde entier. Un extraordinaire prosélytisme, raconté pour l'Italie napoléonienne par Y.M. Bercé dans *Le chaudron et la lancette*, permit cette diffusion. Ainsi on transporte des dizaines d'enfants, prélevés dans les orphelinats, à travers l'Atlantique et l'Océan indien, à seule fin de conserver le vaccin prélevé régulièrement et administré à des sujets non vaccinés.

La lettre du docteur Vidal témoigne d'une excellente information puisque les premiers essais français ne datent que de l'année précédente. Son souci d'expérimentation s'inscrit dans le mouvement de ce début du XIXe

* On ne confondra pas la *variolisation* avec la *vaccination*. La première (ancienne et dangereuse) consistait à prélever la matière à inoculer sur des malades atteints de formes légères de variole et pour produire une variole habituellement bénigne destinée à immunission contre des formes plus graves. Le génie d'Edward Jenner simple chirurgien et non médecin diplômé fut, à partir d'un fait d'observation (les paysans atteints de l'anodin *cow pox* ou vaccine — ne contractaient pas la variole), de profiter de cette « immunitée croisée » pour créer une méthode efficace et à peu près inoffensive de prévention.

La variolisation (anciennement appliquée en Chine et en Turquie) était connue en grande Bretagne dès 1717 ; la première vaccination eut lieu en 1796.

siècle, qui sera théorisé en 1865 seulement par Claude Bernard dans sa célèbre *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.* Notons aussi sa réflexion « l'impuissance d'expliquer un fait n'est pas un actif suffisant pour en nier l'existence ».

La Dordogne semble avoir suivi le mouvement avec assez de vigueur, du moins au début. Un comité central de vaccination fut créé à Paris avec des célébrités médicales ou politiques comme les docteurs Pinel, Guillotin (connu par ailleurs) et Sue (père de l'écrivain, lui-même chirurgien) ou Lazare Carnot. Dans son rapport de l'an XI (1803) il cite 14 médecins et officiers de santé périgourdins sur un total de plus de 700. Ce sont Boyer de Nontron (études à l'Ecole de médecine de Paris), Brou de Cendrieux, Charousseil de Verteillac, Denoix de Bergerac, Destregent d'Excideuil, Faure de Périgueux (dynastie de médecins se poursuivant aujourd'hui), Gaulet de Sorges, Gorse de Sarlat, Laudrie du Bugue, Leymarie de Savignac, Pinet de Thiviers, Requier de Montignac, Vialenq de Saint-Cyprien [4].

Ces médecins pratiquaient ces vaccinations pour l'amour de l'art, soutenus par de rares et chiches primes.

Une commission de vaccination étaient créée dans chaque département, un directeur de la vaccination nommé. Dans le *Rapport du comité central... pendant l'année 1816* » on trouve de nombreux noms : Desvoisins, chirurgien à Reilhac ; de Thermes, médecin ; Gagnebé, officier de santé ; Lacroix-Lacombe, chirurgien. Pour 3417 naissances dans le seul arrondissement de Bergerac, 3596 vaccinations furent pratiquées, il y eut 5 personnes atteintes de la variole, 1 fut défigurée et 2 moururent.

Dans les années 1830 en Dordogne ce fut le docteur Boissat. Il nous a laissé une *Notice sur la vaccine et la variole ou petite vérole,* imprimée chez Lavertujon en mai 1834, tirée à part des *Annales de la Société d'Agriculture...*, XIV, 1834, pp. 193 et suivantes. En 25 pages il fait part du retard de la Dordogne et des moyens mis en œuvre pour le combler ; les médecins de 1803 avaient dû se lasser.

Plus tard en 1848 il publie à Périgueux, chez Faure et Rastouil, une *Lettre sur la vaccine* adressée à « Messieurs les vaccinateurs de la Dordogne ». Il y cite « l'excellent médecin du collège de Périgueux, le docteur Galy ». Il affirme à nouveau que la Dordogne est un des départements le plus en retard, qu'il est indispensable de procéder à un rappel de vaccination, que Bourdeilles et 7 ou 8 communes voisines, grâce à la vaccination, ne connaissent plus l'épidémie. L'intérêt des revaccinations sera confirmé prouvé par le docteur Arnaud Debets de Lacrousille *(Annales de la Société d'Agriculture,* 1872) : elles enrayèrent l'épidémie de 1870-1871 qui tua à Périgueux seulement 345 personnes.

En fait ce n'est qu'il y a quelques années, deux cent ans environ après la découverte de Jenner, que l'O.M.S. a déclaré officiellement la variole éteinte. Elle est la seule maladie éliminée grâce aux vaccinations.

J.-P. B.

4. Un doute pour celui-ci, car il y a plusieurs Saint-Cyprien en France et le département n'est pas précisé

Le dernier voyage en Périgord de Charles de Foucauld

par Marcel BERTHIER

Notre compagnie dispose de nombreux documents photographiques sur l'ermite de Tamanrasset, grâce à l'obligeance de M. Berthier. Divers autres documents et la généalogie familiale sont venus enrichir notre fonds.

Des erreurs sont ainsi redressées et des études approfondies peuvent être entreprises sur de bonnes bases.

Les historiens reconnaîtront un jour ce que la connaissance de la vie et de l'œuvre du père de Foucauld doit à Monseigneur Bernard Jacqueline. Celui-ci s'était signalé, il y a quelques années, par une thèse de doctorat ès-lettres soutenue à Paris sur l'Episcopat et la papauté chez saint Bernard [1]. Mgr Jacqueline était déjà docteur en droit canonique et sa thèse constituait une démonstration brillante de sa parfaite connaissance du droit de l'Eglise catholique.

Postulateur de la cause de Charles de Foucauld, il a entrepris de publier, aux Editions de la Nouvelle Cité [2], les œuvres spirituelles complètes de l'ermite du Sahara.

Nommé archevêque titulaire d'Abbir Majus et pro-nonce au Burundi, puis, en 1986, au Maroc après la mort de Mgr Calmels, il a dû abandonner sa fonction de postulateur mais il a continué ses publications. Une douzaine de volumes ont paru. Le plus récent, en novembre 1986, contient les carnets du père pour la période 1905-1916. On sait que le P. de Foucauld notait dans ces carnets quantité de détails : les itinéraires, les lieux où il séjournait,

1. *Episcopat et Papauté chez s. Bernard de Clairvaux*, par Mgr B. Jacqueline (Ed. H. Jacqueline — 14430 Sainte-Marguerite d'Elle — 1975).

2. Ed. de la Nouvelle Cité, 131 rue Castagnary, Paris 15e.

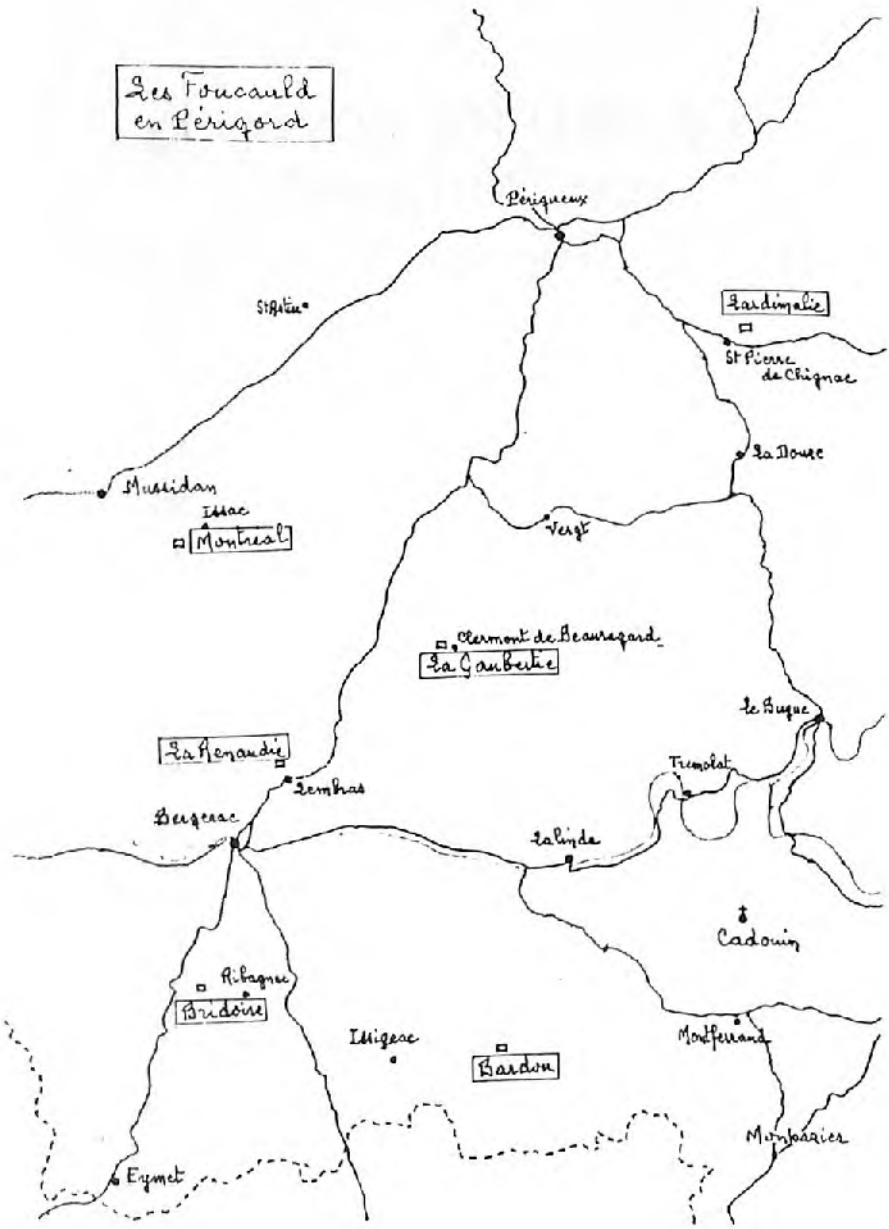
Les Foucauld
en Périgord
Périgueux
St Astier
Cardinalie
St Pierre
de Chignac
La Douze
Mussidan
Issac
Montreal
Vergt
Clermont de Beauregard
La Canberte
Le Buque
La Renaudie
Trémolat
Lembras
Bergerac
Lalinde
Cadouin
Ribagnac
Bridoire
Lidgeac
Bardou
Monferrand
Monbazillac
Eymet

les personnes rencontrées, les visites reçues, etc. Ils constituent donc des documents extrêmement précieux.

Le carnet de 1913 contient ainsi le texte de la lettre qu'il a envoyée le 23 mai d'El Goléa au chef de gare de Marseille pour demander qu'on établisse et qu'on tienne à sa disposition deux cartes à demi-tarif valables sur les réseaux du P.L.M., du P.O. et de l'Est au prix de 100 francs l'une.

Le 28 avril, à 6 heures, il quitte Tamanrasset en compagnie de Ouksem ag Chikat, le neveu du chef targui des Dag Rabi. Ils passeront le 12 mai à In Salah, le 23 à El Goléa, le 30 à Ghardaïa, le 5 juin à Laghouat et, après 40 jours, allant de campement en campement par les pistes sahariennes, ils atteindront Alger le 7 juin.

La traversée Alger-Marseille coûte 167 francs en 1ère classe. Ils débarquent en France le 11 juin. Après Toulon le 13, la Sainte-Baume le 15, ils seront reçus à Lyon le 16 par le général Laperrine, puis par Annecy et Dijon ils gagnent Paris où ils vont séjourner du 20 au 26.

Peut-on imaginer ce qu'avec un tel guide dut être la découverte de Paris par Ouksem ? Charles de Foucauld y achète deux billets demi-tarif pour Bergerac. En 2ème classe, le prix est de 52 francs.

Le 26 juin, de Bergerac, les voyageurs se rendent au château de Bridoire à Ribagnac. C'est là, dans cette demeure imposante des XVe-XVIe siècles, que vit le marquis Arnaud de Foucauld de Lardimalie, chef de la branche aînée des Foucauld.

Charles de Foucauld et son compagnon vont séjourner en Périgord jusqu'au 13 juillet, consacrant leur temps à des visites et excursions. Le 28 juin, ils assistent à la confirmation de Jean et Henri de Foucauld en la chapelle de la Gaubertie chez les Cheyron du Pavillon. Le 30, ils quittent Bridoire pour La Renaudie, près de Lembras. C'est là, au milieu du vignoble de Pécharmant que réside Louis de Foucauld, le cousin de Charles. Le 7 juillet, ils sont à Sarlat et, le 10, ils visitent le château de Montréal à Issac, près de Mussidan. Ce château avait appartenu aux Foucauld après les Pontbriand. Il était alors et il est encore propriété du marquis de Montferrand.

Le 13 juillet, Charles de Foucauld prend à Bergerac deux billets pour Bordeaux. En 2ème classe, à demi-tarif, il a payé 8 francs. Le voyage va se poursuivre vers Saint-Jean-de-Luz d'abord, pour y rencontrer ses cousins Forbin, enfants de Mme de Bondy, puis vers Barbirey en Bourgogne, le 19 juillet, où il retrouvera sa sœur Marie, celle qu'il appelait Mimi, et qui est mariée depuis 1885 avec Raymond de Blic. Le 30 juillet il est à Lyon, le 2 août à Chamonix, le 4 à Lucerne et le 10 il rend visite à Gabriel Tourdes, son ami du lycée de Nancy, avec lequel il a échangé de nombreuses lettres entre 1875 et 1916 [3]. Le 3 août, il est de retour en Bourgogne.

Le 6 septembre, toujours accompagné de Ouksem, il arrive à La Barre.

---

3. Ch. de Foucauld : *Lettres à un ami de lycée* (Gabriel Tourdes). Introduction et notes par Mgr Bernard Jacqueline (Ed. Nouvelle Cité, 1982).

Charles de Foucauld accompagné de Ouksem, avec Mme de Bondy en septembre 1913.

La Barre, dans l'Indre, non loin de l'abbaye de Fontgombault, c'est la propriété d'Olivier de Bondy, le mari de sa cousine Marie Moitessier, l'une des deux filles de sa tante Marie-Inès de Foucauld, morte en 1897.

Charles de Foucauld était déjà venu à La Barre en août 1888 puis, à nouveau, avant son entrée à La Trappe, du 14 août au 15 septembre 1889. Il avait revu Marie de Bondy à Paris en février-mars 1909, lors d'un précédent voyage en France. Par contre, en 1911, il n'avait quitté Paris que pour une rapide visite à Bridoire et une autre à Barbirey.

Marie, née en 1850, avait épousé Olivier de Bondy en 1874, l'année même où Charles s'était éloigné de la foi et de la morale chrétiennes.

C'est Marie aussi qui a été l'instrument de sa conversion, en octobre 1886, à l'église Saint-Augustin à Paris, en lui faisant rencontrer l'abbé Huvelin, quinze siècles exactement après la propre conversion de saint Augustin.

A La Barre, Charles et Ouksem ont retrouvé Louis de Foucauld. Ils y restent ensemble jusqu'au 18 septembre.

Et puis, c'est le retour : ils sont à Alger le 29 septembre et à Tamanrasset le 22 novembre après être passés le 5 octobre à Ghardaïa, le 11 à El Goléa, le 22 à Timimoum et le 2 novembre à In Salah.

Charles de Foucauld ne reviendra plus en France.

Dans *Cents portraits périgourdins*, Bernard Fournioux qui raconte un voyage en 1914 chez les Foucauld de Lardimalie et à la Gaubertie chez les Cheyron du Pavillon a été abusé sur la date sans doute. Le voyage avait, semble-t-il, été envisagé mais les menaces et la déclaration de guerre en ont empêché la réalisation. A 56 ans, Charles de Foucauld va rester à Tamanrasset où sa présence est jugée capitale pour maintenir les Touaregs dans la fidélité.

Louis de Foucauld meurt à La Renaudie le 24 novembre 1914 [4] et Charles le 1er décembre 1916, assassiné par des dissidents Senoussites.

Ouksem, perturbé peut-être par un voyage aussi dense, s'est orienté vers la dissidence et meurt peu après dans la misère.

Une correspondance existe entre Charles de Foucauld et sa famille périgourdine. Elle est importante. L'accord des héritiers et l'intervention d'un éditeur pourraient permettre à Mgr Jacqueline de la publier. Il faut souhaiter que cela puisse se réaliser pour l'histoire du Périgord d'abord, mais surtout pour mieux mesurer les liens très profonds qui unissaient Charles de Foucauld à sa famille [5].

M.B.

Nota : Une approche simple de la vie et de l'œuvre du P. de Foucauld peut être trouvée dans *Vivre Nazareth aujourd'hui*, par Michel Lafon (Ed. Fayard, 1985). Le P. Lafon a remplacé le P. Peyriguère à El Kbab au Maroc.

4. Charles de Foucauld en a reçu la nouvelle le 23 décembre 1914 à Tamanrasset.

5. Pour la généalogie des « de Foucauld », on peut consulter :
— *La Maison de Souillac et sa descendance depuis le IXe siècle* — Bergerac, 1933.
— André Lavergne : *Les « de Foucauld », un millénaire d'histoire*. Ed. Ile-de-France Fontainebleau 1985.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Un fragment du suaire de Cadouin à Puylaroque (Tarn-et-Garonne)

Le saint voile de Puylaroque est très vénéré dans cette petite ville perchée du Bas Quercy, à 35 km au nord-est de Montauban, et dans la contrée. Ce morceau

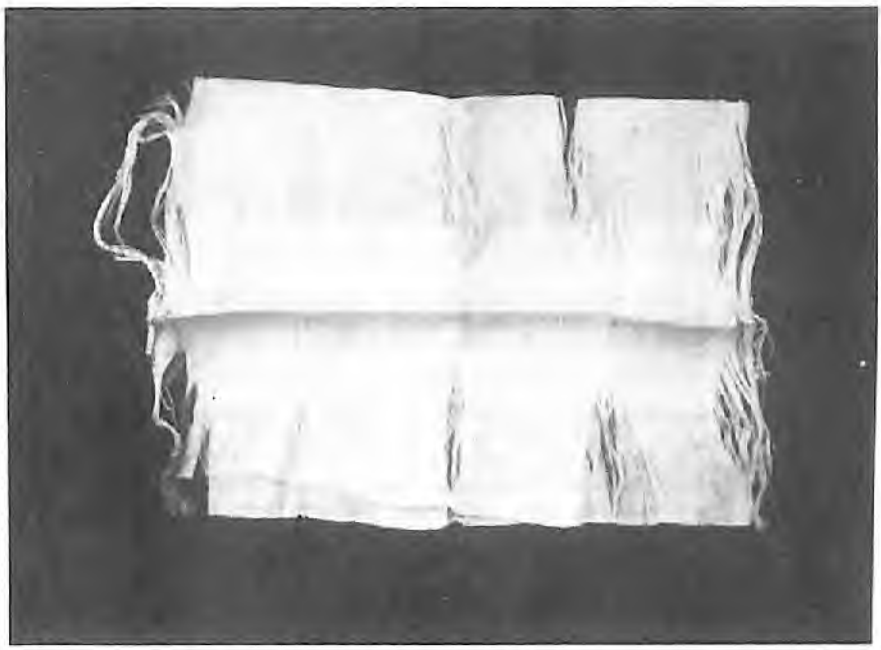

figure 1. Le voile de Puylaroque. Le tissu est plié en deux. A dr. et à g. : surjet au fil vert ; en bas : lisières avec glands ; au centre, verticalement : couture unissant les deux bandes de tissu ; horizontalement : pli marqué dans le sens de la chaîne.

de tissu est considéré, depuis six siècles, comme un fragment du suaire de Cadouin. C'est de lui que parle Guillaume Lacoste (*Histoire générale de la province de Quercy*, reprint J. Laffitte, 1982, t. 3, p. 416-417) : « S'il faut s'en rapporter à une relation faite au XIVe siècle par un nommé Veyssière, notaire de Puylaroque, un écuyer du roi d'Angleterre aurait fait présent, vers l'année 1360, à l'église de cette ville, d'une relique qu'il déclara avoir prise à la chasse où était le saint suaire de Cadouin en Périgord. C'était un voile de la forme et à peu près de la grandeur de celui dont on couvre le calice de nos autels. On prétendait qu'il avait servi à l'inhumation de Jésus-Christ ; on avait coutume de l'exposer, tous les ans, à la vénération des fidèles et on lui attribuait des miracles... cette relique a continué

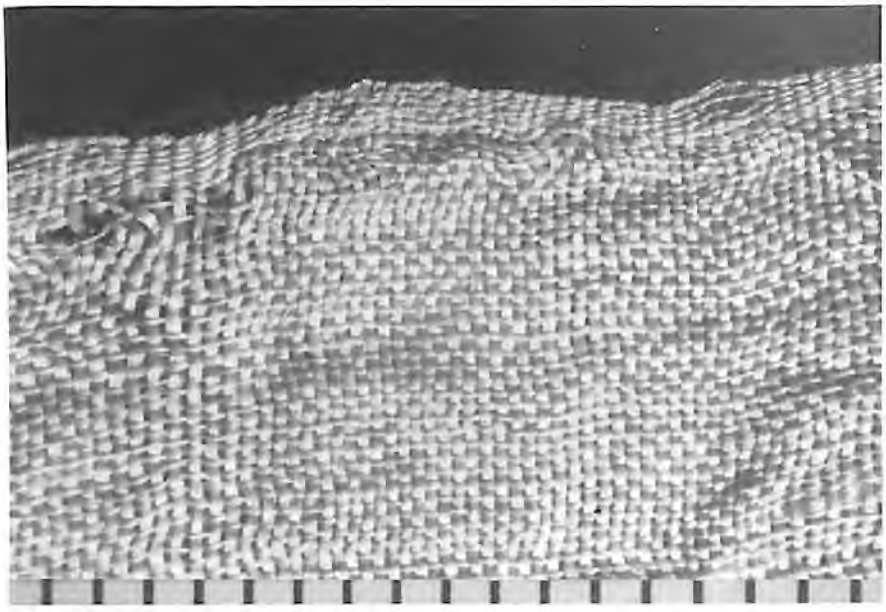

figure 2. Macrophotographie du tissu de soie, au niveau d'une lisière. L'échelle est graduée en millimètres.

depuis à être en grande vénération et à attirer à Puylaroque un concours nombreux de personnes tant du Bas Quercy que des pays voisins » (note 1). Victor Guy en a fourni une description (*in :* abbé Razoua L. 1883, *Notes et documents pour servir à l'histoire civile et religieuse de Puylaroque (Tarn-et-Garonne)*, Forestié, Montauban).

Nous avons examiné cette relique, à la demande de Mme Ausset de Puylaroque. Elle est faite de deux bandes de tissu de soie de 13 cm de large qu'une couture rabattue réunit en un rectangle de 26 cm sur 40 cm. Chaque grand côté est bordé par un ourlet au point de surjet au fil vert. Les petits cotés sont constitués par les lisières du tissu. Deux coins portent un petit gland de soie verte, un autre présente un manque de 7 cm sur 3 cm. Les ans ont fendu ce vénérable tissu dans le sens de sa longueur — c'est-à-dire dans le sens de la trame — en plusieurs endroits.

L'examen microscopique et les macrophotographies montrent que c'est une armure toile très serrée (un pris, un sauté), tissée à l'aide de fils d'aspect soyeux, fins, irréguliers, mais plats et lisses, non ou peu commis (3,5 fils par millimètre en moyenne).

Ce saint voile ne peut-être un fragment de suaire de Cadouin pour trois raisons :

— il ne manque pas à ce dernier de fragments assez longs (il porte seulement quatre pièces d'environ 11 à 16 cm de large et 25 à 35 cm de long) ;

— les lisières du voile de Puylaroque montrent qu'il ne s'agit pas d'un fragment mais d'un tissu de 40 cm de large dès l'origine, alors que le suaire de Cadouin mesure 1,13 m de large ;

— il s'agit ici d'une toile serrée et non d'une toile de lin comme à Cadouin (Delluc,

1 Le cantique populaire à la gloire du voile de Puylaroque, composé en 1878 par l'abbé Rescoussié, est une copie à peine transformée du cantique d'une soeur de Saint-Vincent de Paul avait composé en l'honneur du saint suaire de Cadouin : « salut témoin sacré des douleurs du Calvaire... »

B. et G. Le suaire de Cadouin : une toile brodée, *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord,* 1983, t. CX, p. 162-178, 10 fig.).

Il ne peut s'agir non plus du saint bandeau, également en lin note de Gourgues, qui mesurait autrefois 56 cm de long sur 10 cm de large, était conservé à Cadouin avec le saint suaire et qui semble avoir disparu il y a quelques décennies (Delluc, G. et Secret, J. 1965, *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord,* imp. Fanlac, Périgueux).

Peut-être enfin le voile de Puylaroque est-il un fragment de la garniture d'une des chasses du saint suaire de Cadouin, prélevé par l'écuyer du roi d'Angleterre au XIVe siècle.

Brigitte et Gilles Delluc (note 2)

---

2. U.A. 184 du C.N.R.S. Musée de l'Homme, Paris.

Fortifications de Bergerac

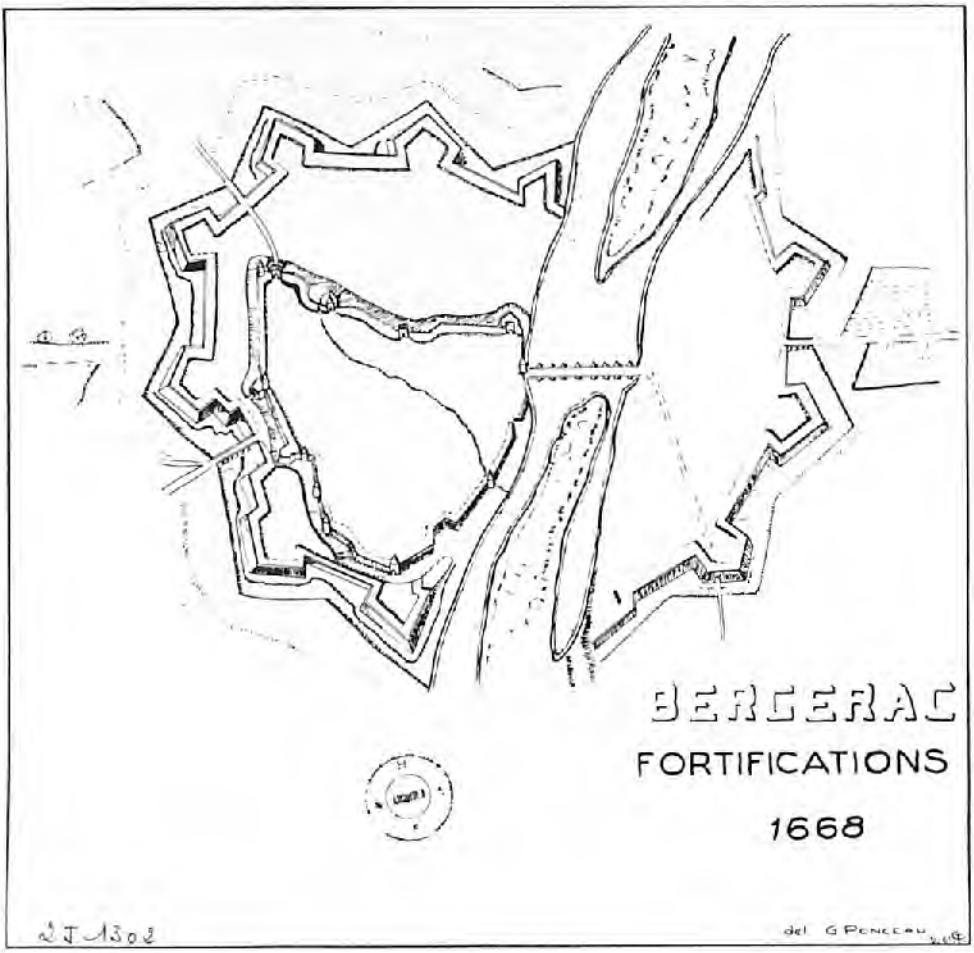

Lors d'un déplacement à Bordeaux, nous avons pu consulter les Archives Municipales, et du recueil, n° 14, XLI a/II, nous avons trouvé la gravure sur cuivre que nous avons reproduite. Elle fut gravée par Herian en 1668.

L'on peut y voir le cours du Caudeau, les principales portes sur les fortifications, ainsi que les ouvrages avancés, système « Vauban ».

Ce plan n'étant pas à l'échelle, nous ne nous en servirons que comme documentation, car le comparant au plan de Bragera qui a paru dans le Bulletin de la Société en 1888, p. 277, nous ne lui retrouvons qu'une très légère ressemblance.

Juin 1961.

M. et G. PONCEAU.

Château du Lieu-Dieu (commune de Boulazac)

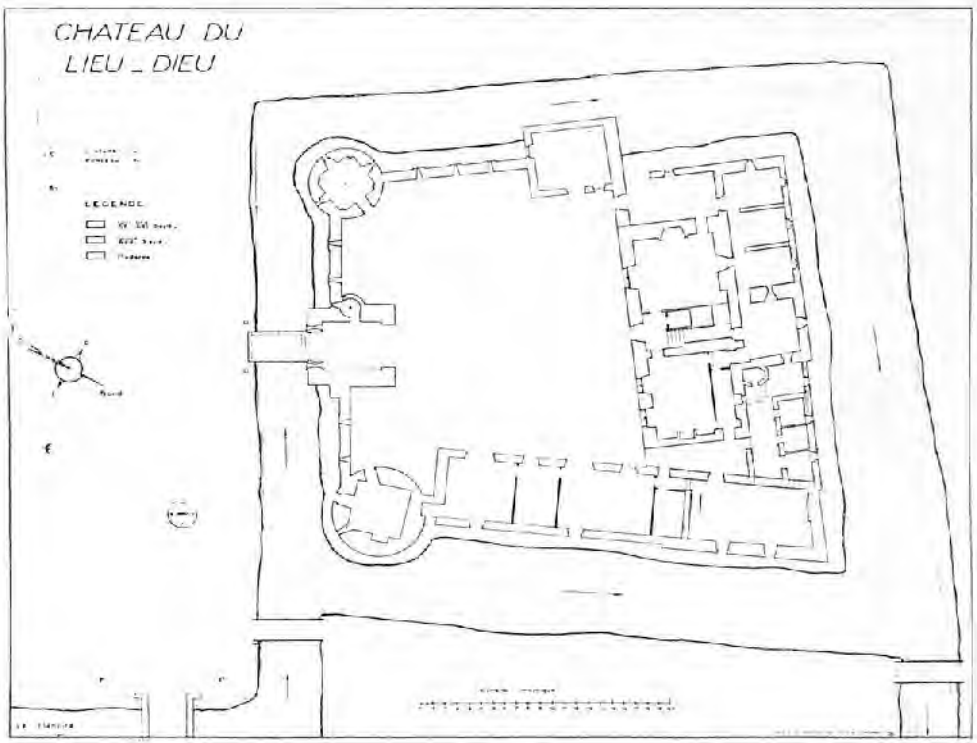

Situé au bord de la route nationale 89, entre Périgueux et Saint-Laurent-sur-Manoire, ce petit édifice, fortifié pour résister aux hasards de quelques troubles, est un harmonieux mélange des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

M. et G. PONCEAU.

BIBLIOGRAPHIE

- Secret, J., *Le Périgord à vol d'oiseau*, photos Jacques Lagrange, Fontas, Périgueux, 1957, p. 23.
- Secret J., *Le Périgord*, Tallandier, Paris, 1966, p. 174.
- Secret J., B.S.H.A.P., t. LXXXIII, 1956, p. 63.

Ce plan a été présenté lors de la séance de notre compagnie, le 7 juin 1956.

NOTE DE LECTURE

Le Périgord Noir, Autrement éditions, Coll. Echappées belles en France, Paris 1988.

Publié avec l'aide de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, ce petit guide, à la fois simple et séduisant, réunit dans un format réduit un écrivain, Claude Michelet, une historienne, Anne-Marie Cocula, une journaliste, Ginette de Matha, un naturaliste, Guy Pustelnik, et un illustrateur, Loustal. Des informations pratiques et quelques adresses utiles complètent cette présentation.

Dominique AUDRERIE.

∴

D.R.A.E. Aquitaine : **Une année pour l'architecture et l'environnement en Aquitaine,** Bordeaux, 1987. Cet important service relevant à la fois des ministères de l'Environnement, de l'Equipement et de la Culture, publie, sous la forme d'une petite plaquette originale, le bilan de son action 1987. Le délégué régional Patrick Faucheur rappelle comment ses collaborateurs et lui-même demeurent à l'écoute des problèmes qui se posent, proposent des solution, savent communiquer. L'équipe dynamique qui a mené ces succès, a recensé pour l'année écoulée et pour l'ensemble de l'Aquitaine, 93 actions. Dominique Audrerie, chargé de mission pour la Dordogne, prend naturellement sa place avec 16 mentions pour notre département. Un beau résultat, même si aucune compétition n'était en jeu.

Jacques LAGRANGE.

∴

Images du Périgord. Editions René, Marsac-sur-l'Isle, 1988.

Sorte de flash sur le Périgord dans cette plaquette richement illustrée de photographies en couleurs, due à l'initiative d'un éditeur de notre région surtout connu pour les cartes postales qu'il réalise. Daniel Debaye en a fait la préface.

∴

Châteaux et manoirs du Périgord. Texte de Noël Graveline. Editions Minerva SA Genève-Paris, 1988.

Titre trompeur, car si la couverture mentionne bien le titre ci-dessus, la première page précise : châteaux et manoirs du Périgord, du Limousin et du Quercy. Autant dire que cet album, par ailleurs illustré de nombreuses photographies en couleurs, ne présente que les demeures les plus connues.

Des erreurs se sont glissées dans le texte. Ainsi l'auteur s'interroge sur les rapports possibles entre la Maison Blanche et le château de Rastignac, problème

élucidé dans ce bulletin par notre distingué confrère M. Bécquart ; de même il est question d'un manoir de Mauriac, situé dans la région de Cordes, près de Gaillac, et la photographie annexée montre le château de Mauriac, sis sur la commune de Douzillac, dans la vallée de Lisle.

∴

Paul PLACET, **François Augiéras, un barbare en occident.** Editions Pierre Fanlac, Périgueux, 1988.

L'auteur, ami de longue date de François Augiéras, invite à découvrir cet artiste, à la fois peintre et écrivain, mort en 1971, à l'âge de 46 ans, au cœur du Périgord, où il aimait se retrouver après ses longues courses ; artiste, mais aussi visionnaire et mystique, toujours en recherche, attiré par ce que Paul Placet appelle le sens païen du sacré.

∴

André ROULLAND. **Buffarost, Christ ou croquant.** PLB, éditeur Le Bugue, 1988.

Intéressante biographie de Julien Buffarost, tisserand à Capdrot, qui prit la tête d'un soulèvement de « croquants », au XVIIIe siècle, dans le secteur de Monpazier. Cette page pathétique de l'histoire du Périgord est à replacer dans le cadre des mouvements populaires qui se sont succédés dans l'ensemble de notre région et qui restent mal connus.

∴

Léon-Jeffrey HOARE. **La subdélégation de Castillonnès (1774-1790). Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988.**

L'auteur s'est déjà penché dans plusieurs études antérieures sur l'histoire de la région de Castillonnès. Dans cet ouvrage il envisage la période prérévolutionnaire et les débuts de la Révolution à travers la vie sociale et les conditions économiques. Pour le Périgord les communes d'Eymet, d'Issigeac et de Boisse sont évoquées.

Dominique AUDRERIE

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au bulletin

- Etude morphologique de la femme à la corne en bas-relief de Laussel. — J.P. Duhard, mars 88.
- Organisation figurative de la grotte de Rouffignac. — (†) A. Leroi-Gourhan, mars 88.
- Protestants à Saint-Cyprien au cours du XVIIe siècle. — A. Sadouillet-Perrin, mars 88.
- Mère Elisabeth du Calvaire et le père de Foucauld. — M. Berthier, mars 88.
- L'implantation clunisienne dans l'ancien diocèse de Périgueux. — J.-Cl. Ignace, avril 88.

ERRATUM

T. CXV Année 1988, 1re livraison, page 97, lire :
Article 55. — **Tout membre... sous le coup de l'article 54 du présent règlement.**

PUBLICATIONS DE LA SOCIETE

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu 40

Ex-libris et fers de relieurs périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon 150

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux 50

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle, par Fournier de Laurière 60

Actes du Congrès de Périgueux 1913 50

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet 2 vol. 120

Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure 10

Sarlat et le Périgord méridonial (1453-1547), par J. Maubourguet 40

Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960 50

Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) 80

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier 30

Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret 20

Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret 60

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart 10

Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédit avec commentaires. Edition originale. 1.100 exemplaires numérotés 250

Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés 150

Hommage au Président Jean Secret 30

Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire 40
(avec réduction à partir de 10 fascicules)

Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant.

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON 1988

- Compte-rendu de la séance
  du 6 avril 1988 101
  du 7 mai 1988 104
  du 1er juin 1988 106

- Les gravures de la grotte de la Cavaille à Couze
  (B. et G. Delluc) 111

- Numismatique gauloise
  Y a-t-il eu un monnayage gaulois en Périgord ?
  (F. Gontier et M. Sireix) 125

- Etude sur quelques livres de raison en Périgord,
  du XVe au XIXe siècles - suite - (P. Parat) 135

- L'ancienne église de Lalinde (Ch. Bourrier) 147

- Ce fut la maison des templiers d'Andrivaux
  (A. Higounet-Nadal) 153

- Devant le présidial de Sarlat au XVIIIe siècle, un procès issu d'une
  pratique de magie (A. Sadouillet-Perrin) 157

- Le docteur J.-B. Vidal et la vaccination anti-variolique (J.-P. Bitard) . 163

- Le dernier voyage en Périgord de Charles de Foucauld (M. Berthier) 167

- Dans notre iconothèque :
  — Un fragment du suaire de Cadouin à Puylaroque, Tarn-et-Garonne
    (B. et G. Delluc) 173
  — Fortifications de Bergerac, 1668 - plan - (M. et G. Ponceau) 176
  — Le château du Lieu-Dieu - plan - (M. et G. Ponceau) 177

- Notes de lecture :
  Autrement : *Le Périgord Noir* (D. Audrerie) ; D.R.A.E. : *Une année pour l'architecture et l'environnement en Aquitaine* (J. Lagrange) 178

- Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés
  au Bulletin 180

- Erratum 180

TIRAGES A PART

Les tirages à part des articles publiés dans le Bulletin sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'imprimerie Offset Joucla.

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Offset Joucla - Périgueux
Commission paritaire n° 63667